

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

## DOSSIER DE PRESSE

Centre des Congrès de Saint-Etienne  
du 12 au 15 octobre 2017

# SOMMAIRE

<b>I – La présentation de la Fédération</b>	<b>page 3</b>
- <i>Un peu d'histoire</i>	<i>page 3</i>
- <i>Le rôle de la FFBB</i>	<i>page 3</i>
- <i>Les chiffres clefs de la FFBB</i>	<i>page 4</i>
- <i>Les Présidents depuis 1932</i>	<i>page 5</i>
- <i>Le Comité Directeur</i>	<i>page 6</i>
- <i>Le Bureau Fédéral</i>	<i>page 6</i>
<b>II – Le programme complet</b>	<b>page 7</b>
<b>III – L'ordre du jour de l'Assemblée Générale</b>	<b>page 9</b>
<b>IV – Le ZOOM de l'Assemblée « Le Colosse aux Pieds d'Argiles »</b>	<b>page 10</b>
<b>Rapport Moral et d'Activité de la FFFBB</b>	<b>page 11</b>

## I - La présentation de la Fédération Française de Basketball

### *Un peu d'histoire*

Pour bien appréhender un sport, il faut connaître son Histoire. Le basket-ball est né durant l'hiver 1891, à Springfield, aux Etats-Unis. C'est un enseignant de l'école normale YMCA (Young Men's Christian Association), James Naismith (1861-1939), qui imagine un nouveau sport d'intérieur.

L'idée est d'avoir une activité nouvelle, ludique, éducative, et qui favorise l'adresse par rapport à la force. C'est un succès et le sport se répand rapidement aux Etats-Unis puis dans le monde entier. Le premier match en Europe se joue le 27 décembre 1893 à Paris dans la salle de la rue de Trévise.

Malgré une apparition précoce, il faut du temps pour que le basket-ball se développe en France. Il est d'abord géré dès 1921 par une commission de la Fédération Française d'Athlétisme qui deviendra en 1929 la Fédération Française d'Athlétisme et de Basket-Ball. La FFBB voit le jour en 1932.

Aujourd'hui, avec 661 025 licenciés, dont plus de 35% de femmes, le basket-ball est le 2ème sport collectif le plus pratiqué et le 1er en nombre de femmes.

### *Le rôle de la FFBB*

La Fédération Française de Basketball (FFBB) est une association créée en 1932 et dont le siège est situé au 117 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris. Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1971.

Cette association a pour objet d'organiser, de diriger et de développer le basket-ball en France, d'orienter et de contrôler l'activité de toutes associations ou unions d'associations s'intéressant à la pratique du basket-ball.

La FFBB représente le basket-ball auprès des pouvoirs publics ainsi qu'auprès des organismes sportifs nationaux et internationaux et, à ce titre, la France dans les compétitions internationales. Elle défend également les intérêts moraux et matériels du basket-ball français.

La Fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives et s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

La Fédération est composée d'associations (clubs), de licenciés ainsi que des membres donateurs et des membres bienfaiteurs agréés par le Comité Directeur.

Forte de ses 4 065 clubs répartis en 32 Ligues Régionales (dont 8 en Outre-Mer) et 95 Comités Départementaux, la FFBB assure notamment les missions suivantes :

- la promotion et l'éducation par les activités physiques et sportives
- l'accès à toutes et à tous à la pratique des activités physiques et sportives
- la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux
- l'organisation et l'accession à la pratique des activités arbitrales au sein de la discipline, notamment pour les jeunes
- le respect des règles techniques, de sécurité, d'encadrement et de déontologie de leur discipline
- la délivrance des titres fédéraux
- l'organisation de la surveillance médicale de leurs licenciés
- la promotion de la coopération sportive régionale conduite par l'intermédiaire de leurs organes déconcentrés dans les départements et territoires d'outre-mer
- la représentation des sportifs dans les instances dirigeantes

Les moyens d'actions de la Fédération sont les suivants :

- L'organisation des compétitions de toute nature entre les associations affiliées ou leurs membres, les Comités Départementaux, les Ligues Régionales, de toutes manifestations de basket-ball sur le plan local, national ou international, ainsi que les sélections de toute nature
- l'organisation d'activités ouvertes à des non-licencié(e)s
- l'implantation de structures de concertation à vocation inter-régionale
- la publication d'un Bulletin officiel et de toute revue traitant du basket-ball
- la publication et la diffusion de toute documentation et de tous règlements relatifs à la pratique du basket-ball
- la tenue d'Assemblées périodiques, l'organisation de cours, conférences, stages et examens
- l'aide morale et matérielle à ses membres

### *Les chiffres clefs de la FFBB*

#### **Evolution du nombre de licenciés**

	<b>2016/2017</b>	2015/2016	Evolution
Licenciés	<b>661 025</b>	641 367	+ 3,06%

#### **Recensement fédéral 2016/2017**

Nbre de clubs	Femmes	Hommes	Total	OBE	Contact	<b>Total</b>
3996	189 027	349 268	538 295	116 781	5 949	<b>661 025</b>

*Les Présidents depuis 1932*

La Fédération Française de BasketBall est née en 1932, après s'être émancipée de la tutelle de la Fédération Française d'Athlétisme (qui portait le nom de Fédération Française d'Athlétisme et de BasketBall entre 1929 et 1932).



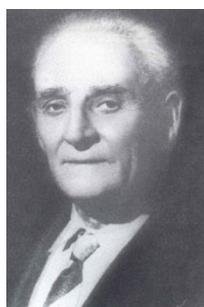
**Marcel Barillé**  
(1932-1938)



**Marie-Eugène Bouge**  
(1938-1945)



**Charles Boizard**  
(1945-1955)



**Paul Geist**  
(1955-1956)



**Robert Lescaret**  
(1956-1958)



**René Gibard**  
(1958-1959)



**Donatien Robin**  
(1959-1961)



**Maurice Chavinier**  
(1961-1966)



**Robert Busnel**  
(1966-1980)



**Robert Founs**  
(1980-1985)



**René David**  
(1985-1992)



**Yvan Mainini**  
(1992-2010)



**Jean-Pierre SIUTAT**  
(2010-2017)

### *Le Comité Directeur*

Le Comité Directeur est composé de 36 membres. A l'exception du Président de la Ligue Nationale de Basket-Ball (LNB), membre de droit, les membres du Comité sont élus pour 4 ans par les représentants à l'Assemblée Générale. Ils doivent être majeurs et licenciés à la FFBB. Le Comité doit comporter un nombre de femme proportionnel au nombre de licenciés. Le Directeur Technique National assiste aux séances du Comité Directeur à titre consultatif.

Le Comité Directeur est en charge de l'administration de la Fédération. Il se réunit au minimum trois fois par an. Le Président de la Fédération et le Bureau Fédéral sont issus du Comité Directeur.

Le nouveau Comité Directeur, élu à l'issue de l'Assemblée Générale Élective du 15 octobre 2016, se réunira pour la première fois le vendredi 4 et samedi 5 novembre 2016 à Paris et désignera à cette occasion les membres du Bureau Fédéral.

### *Le Bureau Fédéral*

Le Bureau Fédéral est issu du Comité Directeur de la Fédération. Ses 14 membres sont élus par le Comité Directeur (à l'exception du Président de la Fédération, qui préside le Bureau Fédéral qui est élu par l'Assemblée Générale). Le Président de la Ligue Nationale de Basket-Ball (LNB) est invité permanent du Bureau Fédéral.

Le Bureau Fédéral assure la gestion courante de la Fédération. Il arrête en outre la composition des commissions fédérales. Il se réunit au moins une fois par mois.

## II – Le programme complet

### ➤ Jeudi 12 Octobre

17h00 - 18h00 : Réunion du Comité de Concertation (Hôtel Mercure)

18h30 : Réception du Bureau Fédéral et des représentants des DOM/TOM  
en Mairie de St-Etienne

20h00	: Dîner (Hôtel du Golf)
-------	-------------------------

### ➤ Vendredi 13 Octobre

9h00 - 12h00 : Réunion du Bureau Fédéral (*Salon Jacquard 2*)

12h00	: Déjeuner ( <i>Salon Corbusier</i> )
-------	---------------------------------------

13h30 : Accueil des Congressistes (tout l'après-midi)

14h00 – 18h00 : **FORUMS D'ECHANGES (*Salon des Armuriers*)**

15h30 – 17h30 : **Conférences thématiques (*Salon Forez*)**

- 15h30 / 15h50 : Dispositifs d'aides économiques fédérales  
♦ Intervenants : Anne-Marie ANTOINE et Luc VALETTE

- 15h55 / 16h15 : e-FFBB, présentation et mise en œuvre  
♦ Intervenants : Clarisse ACHÉ et Thierry BALESTRIERE

- 16h20 / 16h40 : Nouvelles pratiques : 3x3, Basket Santé, Basket pour tous  
♦ Intervenants : Yannick OLIVIER, Nathalie LESDEMA et Jackie BLANC-GONNET

- 16h45 / 17h05 : Le suivi des clubs de Championnat de France et Pré-Nationale,  
missions et joueur(se)s d'intérêt général  
♦ Intervenants : René KIRSCH, Antoine LEGENTIL

- 17h10 / 17h30 : Mise en œuvre des IRFBB  
♦ Intervenants : Christian AUGER, Matthieu SOUCHOIS

16h00 : Réunion des Présidents des Zones de l'Outre-Mer (*Salon Jacquard 2*)

16h00 : Réunion du Comité de Direction (*Salon Thimonnier 1*)

17h00 : Réunion du Conseil d'Honneur (*Salon Jacquard 1*)

18h00 : Académie du Basket / Trophée Alain Gilles (*Amphithéâtre E. Mimard*)

20h00	: Dîner régional ( <i>Salon Passementiers</i> )
-------	---

➤ **Samedi 14 Octobre**

8h00 : Accueil des Congressistes

9h00 – 12h30 : Assemblée Générale (*Amphithéâtre E. Mimard*)

13h00 : Apéritif ( <i>Salon Marengo</i> ) puis déjeuner-buffet ( <i>Salon Passementiers</i> )
---

20h30 : Dîner de gala ( <i>Cité du Design</i> )
---

➤ **Dimanche 15 Octobre**

9h00 – 12h30 : Réunion du Comité Directeur (*Hôtel Mercure*)

12h30 : Déjeuner-buffet ( <i>Hôtel Mercure</i> )
--

### III – L'ordre du jour de l'Assemblée Générale

**08h00** : Accueil des congressistes

**08h55** : Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs : Didier DOMAT

**09h00** : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président : Jean-Pierre SIUTAT

Intervention du Président du Comité d'Organisation : Noël GRANGE

Interventions des représentants des collectivités locales :

- Gaël PERDRIAUX, Marie et Président de St Etienne Métropole
- Régils JUANICO, Député de la Loire

•Allocution du Président Fédéral : Jean-Pierre SIUTAT

•Rapport Moral du Secrétaire Général : Thierry BALESTRIERE

•Rapport Financier du Trésorier Général : Jean-Pierre HUNCKLER

•Rapport du Commissaire aux Comptes, pour approbation des comptes de l'exercice 2016/2017 : Christian LOURDEAU

•Présentation, pour approbation, du budget prévisionnel 2017/2018 : Jean-Pierre HUNCKLER

**11h00** : Pause

**11h15** : Intervention de Jean-Yves BONNEFOY, Vice-Président chargé des Sports au Conseil Départemental de la Loire

**11h25** : Intervention de Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente déléguée aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Ratification définitive des résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Générale (7 au 24 mars) pour les modifications des statuts et du Règlement Intérieur
- Ratification définitive des résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Général (7 au 24 mars) pour la prorogation de la convention de délégation avec la LNB 2013-2017
- Adoption de la modification de l'article 26 du règlement intérieur (réforme territoriale)

-

**11h35** : Intervention du Directeur Général : Patrick BEESLEY

**11h55** : ZOOM de l'Assemblée : Intervention de Sébastien BOUEILH de l'association « Le Colosse aux Pieds d'Argile »

**12h15** : Allocution de clôture du Président Fédéral : Jean-Pierre SIUTAT

**13h00** : Point Presse (Salon Jacquard 4)

## IV – Le Zoom de l'Assemblée Générale

### « Colosse aux Pieds d'Argile »



Dans le cadre du programme sociétal « FFBB Citoyen » et à l'occasion du match de préparation à l'EuroBasket de l'Équipe de France masculine France–Tunisie qui s'est déroulé à Pau le 5 août dernier, la FFBB a concrétisé son engagement auprès de l'association « Colosse Aux Pieds d'Argile » dans ses actions de prévention et de sensibilisation de tous les acteurs du monde sportif aux risques pédophiles.

Cette convention de trois ans, se manifestera par des interventions auprès de nos différentes structures et de leurs dirigeants afin de les mobiliser tant dans l'accompagnement des victimes que dans la formation des personnes encadrant les enfants.

Ce partenariat s'intègre dans le Programme FFBB Citoyen mené depuis plusieurs années par la Fédération Française de Basketball.



*"Le capitaine de l'Equipe de France de basket, Boris Diaw, a remis à Pau, avant la rencontre de préparation à l'EuroBasket (France-Tunisie), un maillot officiel de l'Equipe de France, dédié par les joueurs, à l'association "Colosse Aux Pieds d'Argile".*



Rapport Moral et d'Activité  
de la  
Fédération Française de  
Basketball

*Assemblée Générale*  
Saint-Etienne  
14 Octobre 2017

# 1. Présidence.

## 1.1. Commission Fédérale des Finances (René KIRSCH)

La Commission Fédérale des Finances, réunie autour de son président René KIRSCH, a vu l'implication de ses membres Dominique BERNARD vice-président, Chantal DEVILLARD, Jean-Luc DESRUMAUX, Yvon Picard et Pierre PREVEL, sur les missions ci-après.

Conformément à la feuille de route fédérale, ces missions sont surtout tournées vers une aide aux comités départementaux et ligues régionales.

Afin de faciliter les échanges, le formulaire « synthèse financière » affichant les principales données comptables à renseigner a connu un large succès quand bien même des relances aient été nécessaires auprès des retardataires. Après étude de ces données, il s'avère qu'aucune instance n'a été approchée en raison de ses difficultés financières ; cependant une aide précieuse a été apportée aux DOM-TOM notamment dans le domaine informatique.

La commission poursuit le déploiement du logiciel de comptabilité CEGID en collaboration avec la société LCS. Actuellement, ce sont 2/3 des comités et ligues qui sont déployés. Dans le cadre de la réforme territoriale et de la fusion des ligues, d'autres demandes seront traitées.

Ce logiciel, très répandu sur le marché, offre la possibilité de travailler à partir de tout poste informatique relié à Internet ; mis à part l'intégration de la gestion et du suivi du budget de la structure, il offre la possibilité d'une comptabilité analytique et intègre un facturier. Depuis sa mise à disposition il y a sept ans, le logiciel permet l'intégration d'un logiciel de paye permettant l'établissement des bulletins de salaire des employés des structures avec renseignement automatique de la comptabilité.

C'est à la satisfaction de tous que le chantier de la caisse de péréquation est à présent opérationnel.

Enfin, à la demande du trésorier général, la commission des finances a été consultée pour participer activement à l'établissement du budget et du bilan.

Avec la création du statut de joueur d'intérêt général assurant des missions d'intérêt général, les membres de la commission des finances ont intégré la commission fédérale Clubs CF-PN afin d'apporter leur aide et leur savoir sur le plan financier.

Nous sommes à votre disposition ; pour nous joindre, veuillez-vous adresser au service comptable de la FFBB qui saura relayer votre demande.

## 1.2. L'OFAJ (Roland BLIEKAST).

### **L'ANIMATION LINGUISTIQUE ET LE SPORT**

#### LE SPORT PARLE TOUTES LES LANGUES

Le sport nous offre la possibilité de dépasser la barrière de la langue afin de partager des expériences et de se comprendre. Des règles communes des types de jeu similaires, des passions partagées permettent à des personnes d'horizons différents, qu'elles parlent français ou allemand, de pratiquer le sport ensemble ou d'échanger. Le sport a le potentiel de rassembler les gens, de rapprocher les cultures et permet finalement de parler une seule et même langue.

Le sport représente ainsi un excellent moyen d'atteindre les objectifs d'une rencontre franco-allemande de jeunes. Des expériences communes et une bonne communication permettent d'appréhender les particularités culturelles de l'autre, de les découvrir, de les comprendre et d'y réfléchir. L'animation linguistique contribue à l'exploitation de ce potentiel et ainsi au succès d'un échange de jeunes.

#### INFORMATION SUR L'ANIMATION LINGUISTIQUE

L'animation linguistique est un concept pédagogique développé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) pour les rencontres interculturelles.

L'objectif d'une rencontre de jeunes est que les deux groupes français et allemand, fusionnent en une seule et même équipe. Pour cela, il est important de faire tomber les barrières propres à la communication avec une personne étrangère. L'animation linguistique permet en premier lieu aux participants d'établir un contact les uns avec les autres, de faire connaissance et de surmonter ces barrières.

De plus l'animation linguistique met en évidence pour les jeunes des moyens de communication : la communication non verbale, à l'aide de gestes, la découverte de mots identiques ou similaires dans les deux langues ou tout simplement une plus grande assurance de ses propres compétences en langues étrangères. Il existe de nombreuses stratégies de communications pertinentes. Leur utilisation n'est en revanche pas toujours une évidence.

Pour finir l'animation linguistique permet l'apprentissage de nouveaux mots dans la langue étrangère qui seront immédiatement utiles pendant la rencontre. Cette expérience, positive, encourage l'usage de la langue étrangère et renforce la motivation de débiter ou de poursuivre son apprentissage.

L'animation linguistique est une méthode ludique qui n'a pas pour vocation première d'enseigner les langues étrangères. Sa mise en place a lieu avec un groupe binational, c'est-à-dire avec tous les participants (es) en petits groupes binationaux ou en tandems franco-allemands. Elle se différencie clairement de l'enseignement classique des langues, tant dans ses objectifs que dans sa réalisation.

Cette approche de l'éducation non formelle ne nécessite aucune connaissance linguistique préalable et l'âge des participants et participantes est différent. Les activités sont conçues pour être mises en place avec un groupe franco-allemand. De manière générale, rien n'empêche de les utiliser en dehors d'un contexte franco-allemand ou d'y inviter des participants d'un pays tiers.

## FORMATIONS

La Deutsche Sportjugend (D.S.J.) et le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) proposent une formation sur l'animation linguistique et le sport avec le soutien financier et pédagogique de l'O.F.A.J.

Cette formation permet de découvrir les méthodes de l'animation linguistique en vivant soi-même une rencontre franco-allemande. Les contenus sont transmis suivant une démarche tournée vers la pratique et l'expérience sous forme d'ateliers, de jeux, de travail en groupe de discussions, etc.... permettant ainsi de stimuler la réflexion et l'interaction des participants.

## PLUS D'INFORMATION

[www.francoallemand.francoolympique.com](http://www.francoallemand.francoolympique.com)

[www.dsj-frankreiaustausch.de](http://www.dsj-frankreiaustausch.de)

L'OFAJ et d'autres organisations partenaires proposent également des formations sur l'animation linguistique.

[www.ofaj-org/organisateur-linguistique](http://www.ofaj-org/organisateur-linguistique)

## ACTIVITES 2016/2017

Du 23 au 25 novembre 2016 : Session annuelle des Fédérations Françaises et Allemandes à FRANCFORT SUR LE MAIN/Allemagne

## ECHANGES FRANCO-ALLEMANDS

Du 10 juin au 17 juin 2017 : stage U16 garçons à LUDWIGSBURG/Allemagne

Du 1<sup>er</sup> juillet au 5 juillet 2017 : stage U15 filles à MULHOUSE

## CONCLUSION

Le basketball n'est pas qu'un jeu – Le basketball est qui je suis – ce que je suis – pourquoi je suis ici – c'est chaque seconde qui passe - chaque moment de ma vie – un jour de match ou un jour normal.

## **2. Délégation au Haut Niveau Philippe LEGNAME – 3<sup>ème</sup> Vice-Président.**

La saison 2016-2017 marque un virage dans l'évolution sportive des trois divisions (LFB, LF2 et NM1) qui composent la Commission Haut Niveau des Clubs (CHNC). L'élite féminine s'est resserrée avec 12 clubs en LFB et la formule des playoffs à 8 équipes a été modifiée dans les trois championnats afin de l'harmoniser. Cette option a fait ses preuves dès cette année puisqu'elle a favorisé la mise en lumière de la compétitivité des équipes engagées en LFB, LF2 et NM1 en donnant un nouvel élan à l'entame des playoffs.

S'agissant de la LFB, ces adaptations accompagnent le souhait de professionnaliser une division qui fêtera ses 20 années d'existence, véritable gage de qualité. Une transformation nécessaire pour permettre aux clubs de gagner en compétitivité, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale. La CHNC va poursuivre l'accompagnement et la professionnalisation des clubs dans un objectif commun, celui d'une structuration pérenne afin de faire face aux aléas sportifs.



### 2.1 Ligue Féminine de Basket.

Quelques semaines après les Jeux Olympiques de Rio et des médailles pour nos Équipes de France jeunes, le championnat de LFB version 2016-2017 a repris avec la 12<sup>ème</sup> édition de l'Open LFB. A cette occasion, le nouveau format de compétition est entré en vigueur : passage à 12 équipes, playoffs à 8 et playdowns pour les quatre dernières équipes.

L'Open LFB, exceptionnellement à la Halle Georges Carpentier, a une fois encore tenu toutes ses promesses avec des rencontres de haut niveau disputées pendant deux jours. 6 200 billets ont été émis pour l'événement, générant un chiffre d'affaires de 48 000€.

L'Open LFB est aussi l'occasion de décerner le 1er titre de la saison à Lattes Montpellier qui a remporté le Trophée des Champions face à Bourges, double tenant du titre (2014 et 2015). Les caméras de SFR Sport et LFB TV ont accompagné cette ouverture de la saison.

Le passage de 14 à 12 équipes a favorisé le resserrement de l'élite féminine, donnant un championnat âprement disputé jusqu'à la 22<sup>ème</sup> et ultime journée.

Ainsi, les 132 rencontres de la saison régulière ont désigné 8 équipes pour les playoffs. Villeneuve d'Ascq, après avoir éliminé Mondeville en quart puis Charleville-Mézières en demi, remporte son premier titre de Champion de France LFB en dominant Lattes Montpellier en finale (3 manches à 1).

Les 4 dernières équipes ont participé aux playdowns. Malgré de belles performances, Angers n'a pas pu éviter la relégation en LF2, battu par Lyon lors de l'ultime match de ce mini championnat. La nouvelle formule sportive playoffs/ playdowns semble conquérir le public.

Bourges, vainqueur de la Coupe de France, se qualifie pour l'Euroleague, au côté de Villeneuve d'Ascq et Lattes Montpellier.

Sur la scène européenne, les clubs français ont réalisé une campagne satisfaisante (qualification en quart de finale de l'Euroleague pour Bourges).

Sur le plan des récompenses individuelles, cette saison 2016-2017 a mis à l'honneur des visages familiers du championnat. Duo emblématique des Flammes Carolo, Amel BOUDERRA (MVP Française) et Romuald YERNAUX (entraîneur de l'année) ont été sacrés pour la 2<sup>ème</sup> saison de suite. La Canadienne de Nantes Rezé, Katherine Plouffe (MVP Étrangère) est une valeur sûre de LFB

tandis que sous le maillot de Bourges, Alexia CHARTEREAU (MVP Espoir) a montré toute l'étendue de son talent.

Notons la couverture médiatique du championnat et des clubs, en nette évolution : près de 90 rencontres (toutes compétitions féminines confondues) ont été retransmises sur SFR Sport (29 dont 14 de LFB), diffuseur officiel du basket français, et sur le web (LFB TV, FIBA TV...). La LFB encourage d'ailleurs les clubs dans cette voie en les aidant financièrement dans l'acquisition du système de captation automatisée Keemotion.

La 2<sup>ème</sup> saison de « Vide ton Sac » a également rencontré un grand succès. 12 vidéos ont été diffusées durant la saison avec, au total, 216 000 vues soit 18 000 par épisode. Les meilleures images des finales (matches 3 et 4) ont été mises en ligne dans des mini movies, générant près de 40 000 visionnages. Ces formats courts sont extrêmement prisés. Preuve de leur intérêt et gage de leur qualité, SFR Sport les a diffusés lors des directs ou de l'émission Buzzer.

La LFB va poursuivre son développement et intensifier son engagement :

- Changement de format pour l'Open LFB,
- Création de tournois officiels de préparation, « Pré-Open »,
- Mise en place de l'arbitrage à 3 sur la totalité des rencontres
- Plein d'autres nouveautés majeures que vous ne tarderez pas à découvrir à l'aube de la saison 2017-2018.

La LFB célébrera enfin ses 20 ans ! De nombreuses opérations sont prévues tout au long de la saison.

## 2.2. Commission Fédérale Haut Niveau Clubs (Philippe LEGNAME)

En complément de la LFB, le Haut Niveau des Clubs œuvre en faveur de la promotion de la LF2 et de la NM1 en accompagnant les clubs dans leur développement et leur structuration vers une professionnalisation visant à préparer certains à une potentielle accession au plus haut niveau. Ce travail s'opère en étroite collaboration avec les 32 clubs qui composent ces deux niveaux de championnat.

Un vaste chantier d'harmonisation des règlements a été entamé dans le but de donner davantage de lisibilité à des formules sportives de championnat diverses et des obligations réglementaires différentes.

Cette saison 2016-2017 a été marquée par la mise en place d'un nouveau format de compétition : Le Final 4 laisse place à une formule de playoffs à 8 équipes à l'instar des championnats de PROA, PROB et LFB.

En NM1, la saison a été longue et intense, encore plus que les années précédentes. 3 équipes se sont disputés le titre de Champion de France. Quimper et Caen se sont livrés une véritable lutte à distance et la confrontation directe lors de la 30<sup>ème</sup> journée permettra au Caen Basket Calvados de remporter le titre et la montée sportive en PROB. En bas du classement, Rennes, Vitré, Angers et SAP Vaucluse sont donc rétrogradés sportivement en NM2.

En LF2, Roche Vendée, candidat à la montée en LFB depuis plusieurs saisons, se voit finalement récompensé en battant l'AB Chartres en 3 matches. Dunkerque, Roanne, Limoges et Aulnoye sont relégués.

Pour ces deux divisions et au bout d'une saison, nous constatons les effets positifs de cette nouvelle formule notamment au travers des affluences :

- Une moyenne de 1 257 spectateurs en NM1 dont un club à plus de 3 600
- 2/3 des clubs de LF2 à plus de 800 spectateurs de moyenne et 1 305 spectateurs à Landerneau

Le Haut Niveau des Clubs a permis au grand public de suivre LF2 et NM1 par des brèves quotidiennes sur le site internet fédéral et les réseaux sociaux. Le 5 majeur de chaque journée a été

un rendez-vous suivi et attendu. Aussi, la recherche de nouveaux axes de communication et la création de contenus vidéos restent des éléments clés. L'amélioration de la qualité du rendez-vous appelé « Mini Movie » a reçu des retours très positifs des clubs des deux divisions, gratifiant ainsi le travail entrepris depuis plusieurs saisons.

De nouvelles distinctions ont été créées pour la LF2 : entraîneurs et capitaines ont voté pour la meilleure joueuse, la meilleure jeune (U23), le meilleur coach et le 5 majeur. Ainsi, Magali MENDY (Chartres), Tima POUYE (CFBB), Benoît MARTY (Chartres) ont été distingués. Le 5 majeur est composé de Pauline LITHARD (Landerneau), Magali MENDY (Chartres), Johanna TAYEAU (Roche Vendée), Olga MAZNICHENKO (Montbrison) et Bernadette NGOYISA (Roche Vendée).

Ces efforts de communication au sein des 3 divisions du Haut Niveau fédéral (LFB, LF2 et NM1) donnent une identité unitaire.

Je tiens à féliciter les présidents et leurs équipes dirigeantes qui contribuent à la professionnalisation de leurs clubs de Haut-Niveau.

### 2.3. Commission Fédérale Haut Niveau Officiels (Paul MERLIOT)

La saison qui s'achève a été très prolifique pour l'arbitrage français.

Pour mémoire, Eddie VIATOR a arbitré la finale féminine des JO de RIO et Goran RADONJIC a été désigné commissaire de la finale masculine pour la médaille de bronze.

La commande politique fédérale initiée en 2012 et confirmée en 2014 a été honorée dans les moindres détails.

Nos arbitres se sont hissés au plus haut niveau européen voire mondial.

Les rencontres HN de la saison ont été arbitrées à la satisfaction générale et nous n'avons recensé aucun problème majeur.

Le HNO est très fier de la qualité de l'arbitrage proposée lors des Play-Offs de PROA et PROB, sur des rencontres tendues avec un faible écart.

Le mérite en revient en grande partie au programme "On The Road to FIBA", programme d'accompagnement intensif de nos potentiels mis en place il y a 4 saisons. Ce programme a été placé sous la responsabilité de Christian ALTMAYER et Goran RADONJIC.

La qualité de notre formation est régulièrement mise en valeur par la FIBA.

Les 5 officiels, Régis BARDERA, David CHAMBON, Jean Charles COLLIN, Mathieu HOSSELET et Johann JEANNEAU, qui ont mis un terme à leur carrière internationale en fin de saison, ont été remplacés en nombre supérieur par de jeunes arbitres issus de ce programme (Thomas BISSUEL, Alexandre DEMAN, Thomas KERISIT, Valentin OLIOT, Hughes THEPENIER, Christina MANOLI, Abigail CATRIX et Marion ORTIS) tous ayant obtenu la mention "excellent potentiel FIBA" à l'issue de différents stages. Ces 8 arbitres rejoignent Joseph BISSANG, Medhi DIFALLAH, Nicolas MAESTRE, Yohan ROSSO et Eddie VIATOR, ce qui porte le nombre de nos arbitres internationaux à 13, chiffre historique, jamais atteint. A noter que 3 arbitres féminins (ORTIS, CATRIX et MANOLI) appartiennent à ce groupe pour la période 2017/2019, alors que la France n'en avait compté que 3 au cours de ces 25 dernières années !

Les 8 nouveaux élus ont participé au camp FIBA de Zagreb et représentaient la plus forte délégation européenne. Je rappelle que le nouveau système mis en place par la FIBA, accorde une licence pour 2 ans (2017/2019) d'où l'importance de poursuivre le travail entrepris, avec une nouvelle génération.

Grâce à l'aide financière de la FFBB, nos jeunes arbitres ont pu participer à des stages de perfectionnement à l'étranger :

- Christina MANOLI et Thomas BISSUEL à Courtrai- Belgique
- Guillaume COLLIN et Amel DHARA à la Scania Cup- Suède

- Maxime BOUBERT et Jérémy FOUCAULT à Sarajevo-Bosnie Herzégovine
  - Alexandre MARET et Morgan MURILLON à Zrenjanin- Serbie
- Leur comportement a été remarquable et ils ont arbitré pour la plupart les finales ou les rencontres pour les 3èmes/4èmes places.

Une journée de rassemblement des potentiels a été organisée en janvier à Paris, en présence de Davorin NAKIC "Referee Manager Europe". Toutes les interventions se sont faites en anglais et un entretien individuel de motivation a été programmé en fin de journée.

Sur le plan national, les tournois préparatoires de nos équipes nationales ont également servi de support pour la formation et le perfectionnement de nos arbitres et de quelques arbitres FIBA. Chaque stage était encadré par des instructeurs FIBA et FFBB

- Bordeaux tournoi EDF
- Troyes U19M
- Bourg en Bresse U19F (stage féminin)
- Clermont Ferrand U20M
- Fougères U18F
- Tarare U18M

7 commissaires auront l'honneur de représenter notre fédération lors des rencontres internationales (Christian ALTMAYER, Chantal JULIEN, Philippe MAILHABIAU, Goran RADONJIC, Fabrice SAINT AUBERT, Bruno VAUTHIER et Christophe VAUTHIER). Là encore un chiffre jamais atteint.

Chantal JULIEN, notre responsable technique, est régulièrement sollicitée par la FIBA en tant qu'instructeur :

- Jeux de la Francophonie à Abidjan (en compagnie de Goran RADONJIC)
  - Camp d'arbitre féminin à Postojna- Slovénie
  - Universiades à Taiwan
  - Euro Basket masculin en Turquie et Roumanie
- A noter que Chantal est la 1<sup>ère</sup> femme à être désignée comme instructeur lors d'un EURO masculin.  
Il s'agit là encore de la reconnaissance de la qualité de notre formation.

Notre fédération a également été représentée lors des EURO et des Coupes du Monde.

- U16F : Yohan ROSSO et Christian ALTMAYER (C).
- U16M : Johann JEANNEAU
- U18F : Mathieu HOSSELET
- U18M : Nicolas MAESTRE et Medhi DIFALLAH
- CM U19F : Yohan ROSSO
- CM U19M : Medhi DIFALLAH et Goran RADONJIC (C)
- EUROBASKET F : Yohan ROSSO
- EUROBASKET M: Nicolas MAESTRE, Yohan ROSSO.

Yohan ROSSO a eu le grand honneur de participer au camp NBA de Las Vegas succédant ainsi à Eddie VIATOR et Joseph BISSANG.

Medhi DIFALLAH arbitrera en EUROLEAGUE la saison prochaine et y rejoindra Joseph BISSANG.

Dans le domaine du 3X3, Régis BARDERA et Najib CHAJIDDINE ont représenté notre Fédération lors des différentes compétitions internationales dont la Coupe du Monde à Nantes.

Aurélien VIDOT a participé au Clinic de Lipik en Croatie et devrait selon toute vraisemblance être labélisée FIBA.

Pour en terminer sur le chapitre international, il est important de souligner que nos arbitres et commissaires ont été désignés respectivement 97 et 45 fois, toutes compétitions confondues.

Un effort tout particulier a été porté sur la NM1 et la LFB avec l'embauche à temps partiel de Mathieu HOSSELET, arbitre PROA, ex FIBA et CTA de la Ligue du Nord/Pas de Calais. Mathieu est en charge

de l'observation vidéo et de l'organisation des différents stages de ce niveau. Son action est complémentaire de celle d'Eddie VIATOR, chargé des travaux vidéo mensuels et de Philippe MAILHABIAU qui intervient en tant que coach.

Chantal JULIEN se consacre prioritairement à la PROA et à la PROB.

A titre indicatif, elle a reçu et analysé 600 fiches de débriefing et 3 600 clips vidéo. Un travail colossal ! Outre ce travail d'analyse, Chantal établit un rapport hebdomadaire sur l'ensemble des rencontres PROA/PROB, mais est également responsable de l'ensemble des stages mis en place (stage de début et de mi-saison, stage Leader's Cup, stage Play Off, stages potentiels, stage Open LFB). Elle est par ailleurs en relation permanente avec les coachs du haut niveau.

Le projet de féminisation de l'arbitrage HN est en place :

- Audrey SECCI et Marion ORTIS arbitreront en PROA la saison prochaine et Aurélie VIDOT en PROB.
- Un groupe HN4, réservé aux arbitres féminins potentiels a été créé suite à un stage de détection organisé à Bourg en Bresse. Ces arbitres, au nombre de 3, officieront exclusivement en LFB la saison prochaine et feront l'objet d'un suivi particulier.
- A noter que 2 arbitres féminins, Cyrielle DIDIER, Laure COANUS ont pris les 2 premières places du stage passerelle CF1/HN, de l'INSEP et ont accédé directement au groupe HN3 où elles rejoindront Amel DAHRA, Aurore MIGNOT, Christina MANOLI, Abigail CATRIX et Veronik VOYEAU. Excusez du peu !

La succession de Carole DELAUNE qui a mis un terme à sa belle carrière est d'ores et déjà assurée.

L'effort du HNO, s'est porté également sur la formation continue des observateurs.

Des superviseurs, accompagnent régulièrement les observateurs sur les divisions HN, l'objectif étant de gagner en cohérence. Cette initiative semble acceptée par les observateurs en manque de repères.

J'ai demandé à Fabrice SAINT AUBERT de mettre en place un véritable plan d'actions pour aider à la progression de l'observation qui reste le tendon d'Achille de notre fonctionnement.

Les commissaires, qui sont devenus incontournables, placés sous la responsabilité de Luc MURILLON, ont couvert la quasi-totalité des rencontres PROA/PROB. Une journée de présaison organisée conjointement avec la LNB a permis de tester les connaissances des commissaires et de leur transmettre les consignes pour la saison 2017/2018.

Le passage à l'arbitrage à 3 dans les divisions PROB et LFB en 2017/2018 est un véritable tournant pour l'arbitrage français qui devrait gagner indéniablement en qualité et en crédibilité. A nous de ne pas rater ce virage.

Merci à la FFBB, à la LNB mais aussi aux clubs qui ont accepté cette nouvelle charge financière, dans l'intérêt du Basket.

Je voudrais adresser mes remerciements à Alain HENAULT, responsable des désignations sur l'ensemble du Haut Niveau. Alain, qui doit faire face à une multitude de retours (190), abat un travail considérable avec une gentillesse et une disponibilité de tous les instants.

Une saison complète représente 1300 désignations.

Merci également à Francis MULLER, responsable des désignations des observateurs et des commissaires.

Merci aux membres du HNO, bénévoles et salariés qui œuvrent au quotidien à faire grandir l'arbitrage français.

Merci aux représentants des arbitres Jean Charles COLLIN, Yohan ROSSO, Stéphane GUEU, Dorian MALPHETTES et Grégory BLANC avec lesquels nous avons instauré un dialogue extrêmement constructif. Les retours réguliers des arbitres HN qui nous sont faits et qui font l'objet de toute notre attention facilitent grandement la sérénité ambiante.

Côté récompenses :

- Eddie VIATOR qui a été élu arbitre de l'année et de la décennie 2007/2017 a été mis à l'honneur lors de la soirée des Trophées organisée par la LNB.
- Pour mémoire Pascal DORIZON a été élu arbitre de la décennie 1997/2007 et Philippe MAILHABIAU celui de la décennie 1987/1997.
- Jean-Charles COLLIN et Thomas BISSUEL se sont vus remettre les Trophées de l'AFCAM, dans les catégories ELITE et ESPOIRS.

Je pense avoir établi un bilan exhaustif des activités du HNO au cours de la saison qui s'achève. Ce bilan est extrêmement positif, mais rien n'est jamais définitivement acquis et c'est la raison pour laquelle arbitres et encadrement vont redoubler d'effort pour maintenir notre arbitrage à ce niveau, voire mieux.

### **3. Délégation à la Formation & Emploi. Christian AUGER – 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

A nouvelle mandature, nouvelle organisation et nouveaux projets !

La mandature 2016/2020, lancée par l'AG électorale d'octobre 2016, est marquée par plusieurs nouveautés pour notre délégation.

La mission « formation », incluse jusqu'à présent dans la délégation « formation et pratiques sportives », est devenue une délégation à part entière et s'est élargie au domaine de « l'emploi » pour former la délégation « formation et emploi ».

En effet, le lien formation/qualification/emploi étant devenu un des enjeux majeurs à tous les niveaux, il sera développé dans l'ensemble de la politique fédérale : dirigeants-employeurs, dispositifs d'aides à l'emploi, services civiques, animation des réseaux...

Concernant les Services Civiques, la FFBB dispose depuis un peu plus d'un an d'un agrément collectif auprès de l'Agence du Service Civique, afin de permettre à l'ensemble des structures n'ayant pas encore un agrément local de s'engager dans ce dispositif. La FFBB a pour objectif un plan de 1 000 services civiques accueillis dans ses structures déconcentrées et dans ses clubs. Ce plan est assorti d'une aide complémentaire au dispositif pour la formation des jeunes. Au moment de la rédaction de ce texte, nous avons enregistré 622 missions (243 en 2016 et 379 en 2017).

Au plan de son fonctionnement interne, la DFE est composée de 3 commissions fédérales relatives aux 3 familles de licencié(e) concerné(e)s : CF des techniciens, CF des dirigeants et CF des officiels. Pour cette dernière commission, des modifications importantes ont été apportées dans le contenu de ses missions et de sa feuille de route. Son champ de compétences ne concerne que les sujets concernant la formation, l'évaluation et la certification des officiels, arbitres et OTM notamment.

Tous les sujets relatifs à la désignation des arbitres de Championnats de France, des observateurs CF, des OTM Haut-Niveau et des statisticiens, ainsi que l'étude des réclamations pour les compétitions de son ressort, ont été transférés à la CF Compétitions – Activités des Officiels.

Devant aussi prendre en compte la réforme territoriale de notre organisation qui impacte le découpage des zones fédérales/régions fusionnées, la CFO a été amenée également à revoir les différentes strates de ses activités.

Je tiens à remercier les 3 collègues en charge de ces commissions : Philippe HAQUET, Patrick COLLETTE et Stéphane KROEMER ainsi que l'ensemble des équipes qui se sont constituées autour d'eux. Les nombreux travaux sont menés avec passion et sérieux en lien avec les collaborateurs concernés que j'associe également dans ces remerciements.

En effet, à cette délégation correspond au plan opérationnel le pôle « formation et emploi » dirigé par Matthieu SOUCHOIS et composé des services spécialisés dans les 3 familles ainsi que de l'INFBB. Ce pôle s'est lui aussi élargi à la thématique de l'emploi.

Les activités plus précises des 3 secteurs sont détaillées dans leur compte-rendu respectif.

Enfin, au début du mandat en cours, l'INFBB s'est doté d'un Conseil Stratégique chargé à la fois d'évaluer les cursus de formation actuels dans le but de les rendre plus simples et plus accessibles mais aussi de réfléchir aux besoins en formation pour les années futures. Cette instance s'est déjà réunie à 3 reprises.

Parmi les chantiers qui incombent à la nouvelle délégation « formation et emploi », citons la mise en place des IRFBB, déclinaison dans les nouvelles régions de l'INFBB et celle de la formation des joueurs/joueuses d'intérêt général à partir de la saison 2018/2019.

### Matthieu SOUCHOIS – Directeur du Pôle Formation & Emploi.

Le périmètre du pôle a évolué depuis octobre 2016 avec la prise en compte de la dimension emploi. Il s'agit donc désormais du pôle formation et emploi.

3 commissions (CF. Dirigeants, CF. Techniciens et CF. Officiels) sont en lien avec le pôle formation. Il est doté depuis octobre 2016 d'un Comité stratégique de l'INFBB.

Le pôle formation et emploi est organisé autour de 5 services :

- Formation des techniciens
- Formation des officiels
- Formation des dirigeants
- Institut National de Formation du Basketball
- Emploi

Plusieurs éléments ont impacté le pôle formation et emploi :

- La mise en place de la charte des officiels et les évolutions relatives aux compétences de la CFO.
- La généralisation du e-learning dans l'ensemble des formations
- Les évolutions réglementaires des diplômes de l'Etat (renovation du BP.JEPS, modification des habilitations,...)
- La mise en œuvre du service civique dans le cadre d'un agrément national
- La mise en place du décret qualité pour l'ensemble des organismes de formation

### **Service Formation des Techniciens**

Ivano BALLARINI, responsable du service

### Les conseillers techniques sportifs (CTS) responsables de la formation des cadres

Le regroupement des CTS Responsables des Formations de Cadres s'est déroulé à l'occasion du regroupement annuel des CTS à Anglet au mois de mai 2017. Le traditionnel séminaire de février dédié à la formation des cadres n'a pas été organisé au profit d'un second séminaire des CTS programmé en juin 2017 pendant la compétition de 3x3. Le séminaire a été orienté sur les évolutions liées aux diplômes de l'Etat, à la prise en compte de la formation à distance dans la formation initiale, aux évolutions liées à la réforme territoriale, au statut des techniciens et au suivi des DE.JEPS et DES.JEPS. Pour la saison 2017/2018, il est envisagé un regroupement tous les 2 mois des CTS en charge de la formation et de l'emploi, sur une journée de travail.

### Le CQP (Certificat de Qualification professionnelle)

La décision prise depuis trois saisons de ne proposer, après l'actuelle filière de formation initiale (Animateur – Initiateur), qu'une seule et unique voie de formation vers le CQP.TSBB a porté ses fruits avec une généralisation de la mise en place du CQP.TSBB sur le territoire. Les modifications adoptées par le comité directeur du statut de l'entraîneur pour la saison 2017/2018 renforce cette certification dans l'offre de formation régionale en devenant la qualification minimale pour les plus hautes divisions régionales (senior et jeunes).

Le suivi administratif réalisé par Laurence RELIFOX et Karine DEVEL a permis d'absorber aujourd'hui la pleine charge de la croissance de cette activité. L'ensemble des ligues de la FFBB proposent désormais le CQP.TSBB.

### Les séminaires annuels d'entraîneurs

Nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs et prévu au statut du technicien. Par ailleurs, le comité directeur de la FFBB a validé la « régionalisation » des WEPS dès cette année. Ainsi, les ligues sont responsables de l'offre de formation continue pour les entraîneurs dont le niveau de qualification est proposé par la ligue (CQP.TSBB), à savoir les divisions NM3, NF3 et NF2.

Les entraîneurs et assistants des centres de formation de Pro A, de PRO B et de LFB. Le prochain aura lieu en Novembre 2017, à l'occasion de la fenêtre FIBA.

Chacun de ces rassemblements permet de préserver des temps forts d'échanges et de formation permanente pour ces professionnels. Nous continuons à améliorer la rénovation de la Formation Permanente des entraîneurs : plus modulable, la formule consiste désormais à mieux cibler les populations et leurs problèmes spécifiques.

En effet, un séminaire d'entraîneurs est organisé pour chaque niveau de jeu :

- **Pour la LFB**, le regroupement s'est déroulé à l'INSEP, à l'occasion des finales de Coupe de France, les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2016,
- **Pour la LF2 et la NF1**, le séminaire s'est tenu à Tarbes les 16 et 17 avril, à l'occasion du « Final Four » de la division LF2,
- **Il est à signaler que pour la saison 2017-2018, un séminaire unique, regroupant les entraîneurs de LFB, LF2 et NF1 sera organisé à Bourges les 12 et 13 août 2017, à l'occasion du championnat d'Europe U16 féminin.**
- Pour la NM1 et la NM2, les entraîneurs se sont retrouvés à l'occasion du Camp LNB qui s'est tenu à l'INSEP (week-end du 10 et 11 juin 2017). Il est à signaler que pour la première fois, les entraîneurs de ces deux divisions étaient regroupés, à la fois pour encourager et faciliter les échanges, mais également afin de pouvoir observer (et éventuellement recruter) les jeunes joueurs participants au camp LNB.

Cette « catégorisation » a un double objectif : favoriser les échanges entre les entraîneurs d'une même division et aborder des sujets spécifiques qui intéressent plus particulièrement telle ou telle catégorie (aspects économiques, techniques, etc...).

**Par ailleurs, les séminaires regroupant les entraîneurs des divisions championnat de France U15 et U18 « Elite » continuent à être organisés, traduisant la forte volonté de la direction technique nationale de porter l'accent sur le perfectionnement des entraîneurs de ces catégories jeunes.**

Cette saison, les entraîneurs des U15 et U18 filles ont été regroupés lors du Camp National de décembre 2017 à Bourges, donnant l'occasion aux entraîneurs de voir les trente meilleures joueuses de la catégorie U15 de toute la France, c'est à dire d'une tranche d'âge proche ou identique à celle dont ces entraîneurs s'occupent.

Les entraîneurs des catégories U15 et U18 masculins ont, pour leur part, été regroupés lors de la Leader's Cup, au mois de février à EuroDisney.

### La valorisation des entraîneurs

Les entraîneurs encadrant les championnats de France de Jeunes sont distingués dans le cadre de l'élection des formateurs les plus méritants. Le trophée leur est traditionnellement remis lors de l'Open de la LFB, en début de saison, à Paris.

Selon la même logique mais avec une innovation technologique, le scrutin de l'entraîneur de l'année en LFB s'est déroulé par voie informatique : les entraîneurs, les joueuses et les journalistes ont pris part à ce vote : cette élection qui s'est totalement déroulée en ligne, a vu l'élection de Romuald YERNAUX à ce titre honorifique.

### Les évolutions des diplômes de l'Etat

L'année 2016/2017 a été marquée par de nombreuses évolutions relatives aux diplômes de l'Etat dont certains impactent les parcours de formation dans le champ du basketball :

- Harmonisation des règles relatives aux BP.JEPS, DE.JEPS et DES.JEPS en matière de fonctionnement des jurys, d'habilitation des formations désormais quinquennales, de certification, de cahier des charges.
- Le BP.JEPS passe de 10UC à 4UC sur le même modèle que les DE.JEPS et DES.JEPS. Cette évolution conduit à moins de prise en compte des diplômes fédéraux comme allègement de formation ou de certification mais ouvre la possibilité de proposer des options dans le cadre du BP.JEPS. La FFBB a mené les travaux de transformation du BP.JEPS « basketball » de 10UC en 4UC avec une sortie attendue des textes règlementaires pour la fin de l'année 2017
- Harmonisation des certifications : les épreuves de certification des BP.JEPS ,DE.JEPS et DES.JEPS font désormais l'objet d'un arrêté du ministère en charge des Sports. La direction technique nationale a travaillé avec le ministère sur la préparation de ce texte concernant les DE.JEPS et DES.JEPS.

#### Le BP.JEPS Basketball

Les parcours de formation du basketball positionnent le BP.JEPS « basketball » comme une offre importante dans le dispositif et nécessairement de proximité. Sa mise en œuvre est privilégiée à l'échelon régional. La direction technique nationale, sous l'impulsion d'Arnaud BROGNIET, développe le réseau des responsables pédagogiques des BP.JEPS Basketball sur le territoire national. Avec déjà 4 réunions, ce réseau permet de construire des contenus communs, de partager les orientations pédagogiques. A terme, il doit également permettre d'identifier les stagiaires ayant un potentiel pour s'orienter sur les parcours d'entraîneur.

#### **Service : formation des dirigeants**

Marie-Elisabeth RAVASSE, responsable du service

#### Répondre aux besoins des dirigeants nouvellement élus

Les formations programmées pour le CAMPUS FFBB 2017, le pôle formation a programmé des formations spécifiques par fonction : Secrétaire Général / Trésorier

En outre, une attention particulière est portée à la sécurisation financière des structures dans un contexte de diminution des subventions<sup>1</sup> et de judiciarisation de la société. Ainsi, elle proposera des formations complémentaires pour les Trésoriers Comités / Ligues et pour leurs assistants comptables salariés.

Ces contenus sont créés en s'appuyant sur les compétences internes à la Commission Fédérale des Dirigeants et des salariés fédéraux.

Ces formations sont proposées alors que la FFBB conduit la réforme territoriale. Dans les nouvelles régions administratives, les dirigeants des Grandes Ligues se sont entendus pour adopter un même logiciel comptable : le logiciel CEGID

Les structures doivent rester prudentes dans leur gestion financière afin d'être en mesure d'assurer leur solvabilité dans le temps et, notamment, de pérenniser leurs activités et leurs emplois.

#### Tenir compte de la disponibilité en développant la formation à distance

Le renforcement de la cellule e-learning a permis de développer plusieurs contenus e-learning transversaux à destination des acteurs du club et dont les dirigeants vont bénéficier, dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative.

#### *Rappel*

Le CFGA est une « certification », reconnue par l'Etat, qui atteste des compétences des dirigeants à conduire leurs projets d'association de manière efficiente et responsable. Elle a pour objectif de :

- ⇒ Présenter la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- ⇒ Mobiliser des notions pour conduire et développer un projet associatif

L'essentiel des contenus sera proposé en e-learning afin de s'adapter aux emplois du temps d'un public bénévole et d'être susceptible d'être diffusé facilement vers les clubs de la FFBB.

<sup>1</sup> En outre, les collectivités territoriales sont de plus en plus exigeantes sur la formalisation des budgets.

Les contenus qui seront mis en ligne à compter de septembre sont :

- ↳ L'environnement associatif :
  - L'histoire du basket français
- ↳ La démarche projet
- ↳ La vie du club de basket sous forme associative :
  - La vie sportive du club de basket
  - La vie démocratique et statutaire du club de basket
- ↳ La responsabilité des dirigeants du club de basket.

Les modalités de suivi et de validation du Certificat de Formation à Gestion Associative seront présentées lors du Campus FFBB 2017.

#### Accompagner les dirigeants grâce à la publication de tutoriels

Le service a développé grâce à l'apport des experts métiers, plusieurs guides utilisateurs pour FBI, licences, Optimouv. Le campus 2017 de la fédération sera aussi l'occasion de réunir les experts afin de finaliser d'autres guides au bénéfice des structures.

Les supports de formation sont mis à disposition des Ligues et Comités pour leurs propres formations.

#### Répondre aux demandes de formation de nos structures

La FFBB facilite la venue de ses formateurs auprès des comités et des ligues en prenant en charge leur déplacement. Les demandes pour la saison 2016/2017 ont privilégié les formations sur la discipline et la maîtrise de FBI. Que les formateurs fédéraux soient remerciés pour leur disponibilité et leur compétence toujours appréciées sur ces temps de formation.

	<b>Formateurs</b>	<b>Nombre de stagiaires</b>	<b>Date(s) et Lieu</b>	<b>Structure</b>
Utiliser FBI pour le Comité	Alain SERRES	15 stagiaires	4 et 5 novembre 2016, à Monneteau (89)	CD Yonne
Administrer la commission de discipline	Pierre-A. QUINCY	13 stagiaires	3 décembre 2016, à Tomblaine (54)	LR Lorraine
Administrer la commission de discipline	Amélie MOINE	18 stagiaires	21 janvier 2017, à Toulouse (31)	LR Pyrénées
Utiliser FBI pour le Comité ou la Ligue	Jean-Michel ANDRE	9 stagiaires	18 mai 2017, à Saran (45)	LR Centre

#### **Institut National de Formation du BasketBall**

Matthieu SOUCHOIS, responsable du service

#### Formation des techniciens

L'ensemble des diplômés aux formations conduisant à un diplôme de l'Etat (DES.JEPS ou DE.JEPS) est disponible sur le site de la FFBB dans la partie formation.

#### *DES.JEPS*

Responsables pédagogiques : Frédérique POLLET, Ivano BALLARINI, Jérôme FOURNIER

La 5<sup>ème</sup> promotion a terminé sa formation en juillet 2017.

Une 6<sup>ème</sup> promotion a été recrutée en mars 2017. Sa formation s'étalera jusqu'en juillet 2017.

#### *DE.JEPS promotion Auvergne Rhône-Alpes*

Responsables pédagogiques : Yann JULIEN et Pierre Olivier CROIZAT

La 5<sup>ème</sup> promotion a terminé sa formation en juillet 2017.

La 6<sup>ème</sup> promotion a été recrutée en février 2017. La formation s'étalera jusqu'en juillet 2018. Elle compte 13 stagiaires.

#### *DE.JEPS promotion Pays de la Loire*

Responsable pédagogique : Antoine LIGONNIERE

La seconde promotion a été ouverte en 2017 et la formation se déroulera jusqu'en juin 2018. 13 stagiaires ont été retenus dans cette promotion.

#### *DE.JEPS promotion reconversion joueurs et joueuse*

Responsable pédagogique : Arnaud BROGNIET

La DTBN a souhaité proposer une formation conduisant au DE.JEPS « basketball » et ouverte aux joueurs et aux joueuses en situation de reconversion professionnelle. Le déroulé de la formation prend en compte les contraintes des joueurs/joueuses déjà en activité. A noter que plusieurs stagiaires sont soutenus par UNIFORMATION dans le cadre d'un congé individuel de formation.

#### *DE.JEPS promotion Midi-Pyrénées*

Responsables pédagogiques : Fabien PERRIGAULT, Jérôme FOURNIER

La première promotion du DE.JEPS organisé par l'INFBB a terminé sa formation au début de l'année 2017.

#### *DE.JEPS promotion Ile de France*

Responsable pédagogique : Germain FIDAMI

La promotion 4 a terminé sa formation. La promotion 5 a été recrutée et compte 12 stagiaires. A noter, tout comme pour la promotion Pays de la Loire, le nombre important de dossiers de candidatures (plus de 30).

Un regret de ne pas avoir pu mobiliser les places d'apprentis négociées avec le CFA ARFA pour cette formation.

#### *Diplôme Assistant Vidéo (DAVB)*

Responsables pédagogiques : Nicolas ABSALON et Xavier LEBACLE

Le DAVB connaît toujours un engouement important. 14 candidats ont été retenus pour la 4<sup>ème</sup> promotion du diplôme 2017/2018. De nombreux diplômés se retrouvent dans les staffs des équipes de France pendant l'été.

#### *Diplôme de Préparateur Physique (DPPBB)*

Responsable pédagogique : Julien COLOMBO et Sabine JURAS

Le diplôme a fait l'objet d'évolution la saison passée pour l'orienter résolument vers la formation des entraîneurs intervenant auprès d'un public de jeunes joueurs/joueuses (pôle espoir, centre de formation, centre labellisé). Par ailleurs, le déroulé de la formation 2016/2017 a permis également d'organiser un séminaire en fin de formation avec des intervenants prestigieux et ouverts aux anciens diplômés, à des étudiants en master à l'INSEP ou en formation universitaire. Une nouvelle promotion est en cours de recrutement pour la saison 2017/2018.

#### *Formation Basket Santé*

Responsable pédagogique : Jackie BLANC GONNET

En partenariat avec le service des nouvelles pratiques, l'INFBB a proposé plusieurs formations conduisant à la qualification d'animateur de basket santé. Ces 5 formations ont rencontré un succès important. Plusieurs sessions sont d'ores et déjà programmées pour la saison 2017/2018.

#### *Collecte de la taxe d'apprentissage*

L'ensemble de ces formations permet à la FFBB de collecter la taxe d'apprentissage (hors quota). Pour la quatrième année, la FFBB a lancé au début 2017 une campagne nationale de collecte.

### Formation des officiels

### Formation des dirigeants

#### *Le campus 2016*

Le Campus FFBB est le grand rassemblement de la formation des dirigeants et salariés des Comités et Ligues. Il se déroule au cours de la dernière semaine du mois d'août, du jeudi midi au dimanche soir. Il est ouvert depuis plusieurs années à toutes les familles avec une offre de formation à la carte avec des formations plus courtes pour les techniciens et les officiels.

L'édition 2016 était accueillie par la Ligue Régionale du Lyonnais du jeudi 25 au dimanche 28 août à St Priest. La FFBB avait pour la première fois réalisé une demande auprès d'UNIFORMATION dans le cadre d'une action collective. Remercions UNIFORMATION pour le soutien apporté à cette formation qui a contribué à son succès.

Module de Formation	Formateurs	Nombre de stagiaires
<b>Du jeudi au dimanche : dirigeants et salariés administratifs</b>		
Organiser la Commission Sportive et Utiliser FBI Gestion Sportive	Rachid RABIAA Alain SERRES Pierre HERMANN	24
Administrer la Commission de Discipline	Amélie MOINE Pierre-Anthony QUINCY	19
Exploiter les données fédérales	Dorian WINCKELMULLER	16
Gérer son temps de travail et Utiliser FBI Administration	Georges PANZA Jean-Michel ANDRE	12
Etre correspondant de club	Georges PANZA Jean-Michel ANDRE Jean-Paul KLEIN	10
<b>Jeudi, vendredi : entraîneurs</b>		
Analyser le jeu par la vidéo (logiciel Longomatch)	Xavier LEBACLE	7
<b>Samedi : arbitres</b>		
Formation FBI pour les Répartiteurs	Jean-Michel ANDRE	11
Utiliser la vidéo pour s'évaluer et progresser	Xavier LEBACLE	5

En définitive, le Campus 2016 a accueilli 104 stagiaires sur 8 modules de formation. Le nombre de stagiaires et la diversité de l'offre de formation n'avaient jamais été atteints précédemment. L'accueil soignée et de grande qualité a emporté l'assentiment des participants. Les stagiaires étaient issus de 50 structures différentes (stagiaires de ligues, stagiaires de comités, stagiaires de clubs). L'engouement pour ce CAMPUS a conduit le pôle formation à **augmenter la capacité d'accueil**. Les groupes ont compté jusqu'à 18 stagiaires.

#### Les statistiques du CAMPUS FFBB 2016 :

Formations nationales de dirigeants et salariés administratifs :

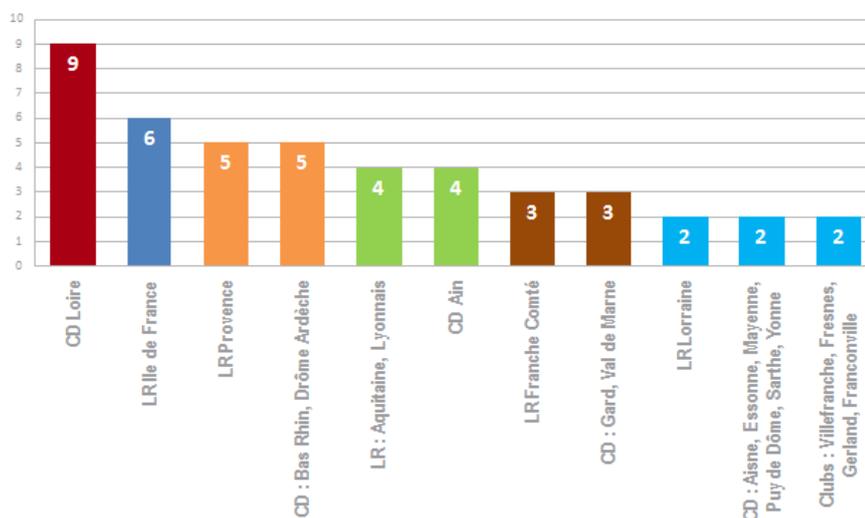
- 29% de salariés
- 71% d'élus et bénévoles

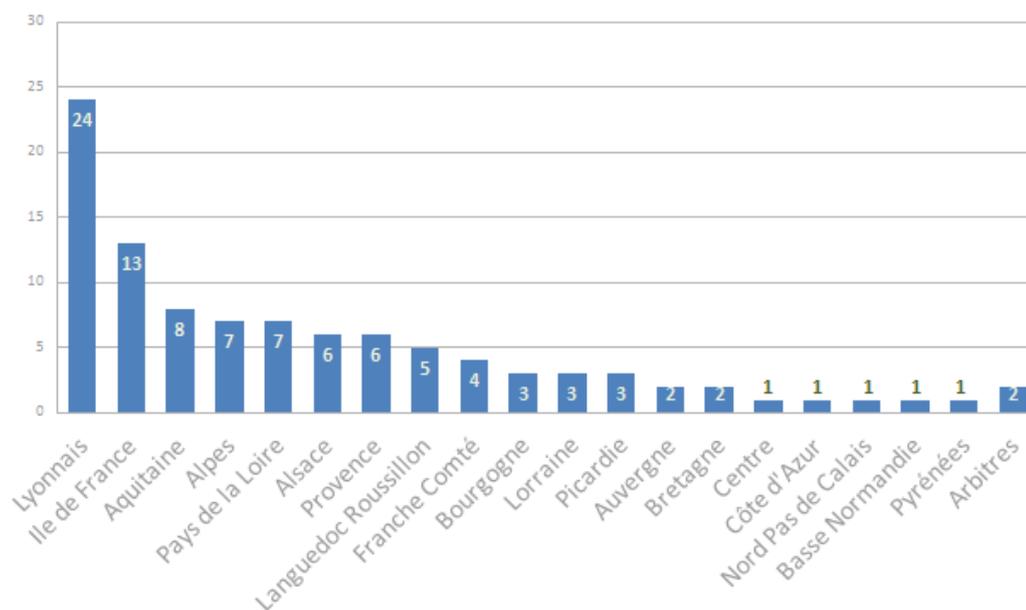
Femmes / hommes :

- 53%
- 47%

Structures :

- Comité : 24
- Clubs : 10
- Ligue : 16





### **Démarche qualité des Organismes de Formation :**

L'article L6316-1 du Code du Travail impose aux financeurs des formations (OPCA, pôle Emploi, région, OPACIF, Etat) de s'assurer que le prestataire de formation dispose de la capacité à dispenser une formation de qualité. Le décret du 30 juin 2015 précise les modalités (6 critères et 21 indicateurs) et la période de déclaration pour les OF (du 1/1/2017 au 30 juin 2017).

La FFBB est aujourd'hui référencée par UNIFORMATION. Le cadre du référencement qualité servira à la déclinaison des instituts régionaux.

### **Service : Emploi**

Matthieu SOUCHOIS

Le service est nouveau et a été créé en cohérence avec le champ de compétences élargi du pôle. Ses principales missions à ce jour sont l'information sur les soutiens à l'emploi, le suivi des stagiaires post formation, le développement de l'apprentissage.

### **Service civique**

Au 01/06, le pôle formation et emploi a reçu :

- 171 dossiers de candidature (dont 76 de structures qui n'ont jamais eu de service civique via notre agrément jusqu'à maintenant)
- Représentant 286 missions à prévoir pour la saison 2017-2018.

Ajouté aux 93 contrats déjà saisis sur ELISA pour l'année civile 2017, nous en sommes à un total de 379 missions dont le démarrage est prévu sur 2017.

Missions 2017	379
Mission 2016	<u>243</u>
Total	<b>622</b>

Constat : un dispositif utilisé mais un échec de l'aide à la formation mise en place par la FFBB et une difficulté à obtenir les retours sur l'obligation de formation à la journée citoyenne.

### **Formation des salariés de la FFBB**

La formation des salariés de la FFBB a permis d'inscrire en formation 45 salariés en 2017 pour 60 formations prévues. Ce plan est assuré sur fonds propres de la FFBB et est également soutenu par UNIFORMATION.



### 3.1. - Commission Fédérale des Dirigeants (Patrick COLLETTE)

La commission fédérale des dirigeants, avec une équipe remodelée, a comme toujours une représentation de l'ensemble des territoires.

La base de la constitution de la commission a été maintenue et complétée de plusieurs nouveaux membres mais la commission se situe dans la continuité des actions menées par le groupe animé par Christian AUGER tout en proposant plusieurs initiatives nouvelles notamment dans le domaine de la formation – mission désormais confiée à la C.F.D.

La participation de plusieurs de ses membres au sein du comité stratégique de l'INFBB dont la première réunion a eu lieu à TROYES, confirme cette priorité qui est donnée afin de faire évoluer notre stratégie de formation et de préparer la création des IRFBB pour Septembre 2018.

#### **REUNION DES SECRETAIRES GENERAUX ET DES TRESORIERES GENERAUX DES LIGUES REGIONALES**

En raison des Assises organisées à TROYES les 7 et 8 Janvier 2017, à laquelle tous les Secrétaires Généraux et Trésoriers des Ligues et des Comités ont participé, cette réunion spécifique n'aura pas lieu en 2017. Par contre, elle se tiendra le troisième samedi de septembre en 2018, 2019 et 2020.

De plus, lors des automnales du basket qui auront lieu les 28 et 29 Octobre 2017 des réunions de travail seront organisées avec les Présidents, Secrétaires Généraux et Trésoriers des Ligues et des Comités d'une même région administrative.

L'idée émise à TROYES, Parrain / Filleul, pour des personnes exerçant la même fonction sera confortée par ce type d'échanges.

#### **LES CARREFOURS D'ECHANGES DES DIRIGEANTS DE LIGUES**

Les Ligues se sont réunies Samedi 1<sup>er</sup> Avril 2017 pour la 4<sup>ème</sup> édition des Carrefours d'Echanges. Le thème de cette année : « La gestion de la formation des officiels, des techniciens et des dirigeants ».

Le thème avait été choisi dans la perspective de partager les savoir-faire et les bonnes pratiques alors même que les Ligues issues de la réforme territoriale devront réfléchir sur la mise en place de leurs Instituts Régionaux de la Formation du Basket-Ball.

19 Ligues actuelles étaient représentées par 55 dirigeants, en charge de la formation. Cette journée était organisée simultanément dans trois sites : Lyon, Bordeaux et Reims, par la Commission Fédérale des Dirigeants. Chaque site comptait la présence d'un Vice-Président de la FFBB.

Comme chaque fois, les échanges ont été fructueux. Les discussions ont confirmé qu'alors que la formation des techniciens et des officiels se développe sur le territoire avec chacune ses problématiques, la formation de dirigeants peine à trouver son public.

Les Ligues ayant déjà su créer une dynamique autour de la formation des dirigeants sur leur territoire ont fait part de leur expérience et chaque ligue avait complété au préalable un document permettant de faire un état des lieux précis des modalités d'organisation liées à la formation des familles des officiels, des cadres techniques et bien entendu des dirigeants.

Les questionnements et les demandes d'accompagnement ont été transmis aux commissions concernées.

#### **CAMPUS FFBB**

Le Campus FFBB 2016 a eu lieu à St PRIEST du 25 au 28 Août 2016.

Ce rassemblement de dirigeants rondement mené par les organisateurs s'est déroulé à la satisfaction générale. Les effectifs sont montés en flèche et la variété des thématiques proposées ainsi que la qualité des intervenants ont permis de contribuer à la réussite de ce campus.

Le Campus FFBB 2017 aura lieu à BELFORT du 24 au 27 Août 2017. Pas moins de 7 modules sont proposés aux dirigeants et le nombre d'inscriptions a explosé cette année.

La commission fédérale des dirigeants sera présente sur le site pour des réunions de travail, pour certains membres en tant qu'intervenants et pour assurer le jeudi après-midi une information thématique sur une réflexion sur le catalogue de formation (ressources et besoins) des structures décentralisées.

### **LES AUTOMNALES DU BASKET**

L'idée d'organiser des campus régionaux a fait son chemin et s'est transformée en bloquant un week-end «Formation » pour toutes les familles du Basket, sans aucune rencontre dans les championnats de France (hors Haut Niveau), de ligues ou dans les comités départementaux.

La date retenue est le week-end des 28 et 29 Octobre 2017. Un guide et une aide fédérale de l'INFBB ont permis d'accompagner les structures.

Les officiels (arbitres et OTM), les entraîneurs et les dirigeants auront toutes les conditions réunies pour faciliter leur travail mais également le fait de retrouver sur un même lieu plusieurs familles du basket donnera un intérêt supplémentaire.

En conclusion, je tiens à remercier les membres de la commission pour le travail accompli dans la bonne humeur et la convivialité ainsi que les services de la FFBB en particulier Marie-Elisabeth RAVASSE qui accompagne avec sérieux et compétence la commission fédérale des dirigeants sous l'œil avisé de notre directeur de Pôle Matthieu SOUCHOIS.

Enfin, je remercie pour son écoute Christian AUGER Vice-Président et notre Président Jean-Pierre SIUTAT pour la confiance témoignée.

### **Les membres de la commission :**

#### **Président :**

- Patrick COLLETTE

#### **Vice-présidentes :**

- Françoise EITO
- Astrid ASSET

#### **Membres :**

- David ATTAR
- Dominique BERNARD
- Thierry BILICHTIN
- Gérard DELPECH
- Jacques DENEUX
- Bernard DEPIERRE
- Patrick HENRI
- Bernard MACCARIO
- Frédérique PRUD'HOMME
- Yannick SUPIOT

### **3.2. - Commission Fédérale des Officiels (Stéphane KROEMER)**

Avec le nouveau mandat fédéral, la saison 2016/2017 aura aussi été celle du changement dans les modalités de gestion des officiels, permettant à la Commission Fédérale des Officiels (CFO) de se

recentrer pleinement sur son cœur de métier : la formation et l'évaluation des arbitres, des officiels de table de marque, des observateurs et des statisticiens.

En lien permanent avec la Commission Fédérale des Compétitions (CFC) pour les désignations, avec le nouveau responsable de la Charte des officiels et le Haut-Niveau Officiels (HNO) pour ce qui relève des arbitres de haut-niveau, mais aussi avec les différentes Ligues régionales et Comités départementaux pour tout ce qui touche aux officiels territoriaux, la CFO est donc au cœur du dispositif de formation des officiels depuis le club jusqu'au plus haut-niveau.

Pour cela, dès le mois de janvier, une nouvelle équipe nationale resserrée a été mise en place afin d'assurer chacune des activités touchant les différents corps d'officiels, poursuivant prioritairement le travail mis en place en début de saison, tout en préparant l'avenir en proposant de nouvelles dispositions de formation et d'évaluation de tous nos officiels.

A terme, cette équipe sera dupliquée au niveau territorial par des Equipes Régionales des Officiels (ERO), chargées d'organiser la formation et l'évaluation des officiels dans les nouvelles Ligues régionales.

Les premiers mois de l'année 2017 qui ont suivi la mise en place de l'équipe nationale de la CFO ont été denses... questions, information, communication, revendications, organisation, réflexion, concertation, validation ont été les maîtres-mots de l'activité de la CFO durant toute la fin de saison, sans temps-mort.

Le souci de transparence, réclamé par tous, souhaité par le Comité Directeur et le Président de la FFBB, aura également été le fil rouge de l'ensemble de nos actions, avec la seule contrainte de ne communiquer que des éléments réellement validés, évitant ainsi les traditionnelles rumeurs, extrapolations et interprétations hasardeuses.

Cette façon de procéder restera notre ligne de conduite, gage de la relation franche et sincère que nous devons à nos officiels.

En termes organisationnels, avec trois réunions plénières de la CFO en six mois, mais aussi avec des contacts quasi-quotidiens entre tous les membres de l'équipe, de nombreuses réunions techniques et conférences téléphoniques, l'ensemble des actions de la CFO en termes de formation, d'examens, de concours, d'observation, de détection ou autres validations ont toutes été mises en œuvre, notamment grâce à l'appui sans faille de l'équipe du service de formation des officiels dirigé par Bruno VAUTHIER.

Les premiers éléments du plan de féminisation de l'arbitrage ont également été conduits, avec notamment la formidable réussite du stage spécifiquement dédié aux arbitres féminins organisé à Nantes fin avril.

Pour la première fois, la redistribution aux Comités départementaux des aides financières issue des pénalités de la Charte des officiels, a également permis d'amplifier les actions de formation dans les territoires.

En parallèle de la continuité de l'activité de la saison, le projet de refonte des différents groupes des officiels a été réfléchi, travaillé, puis proposé pour validation au Comité directeur de la FFBB, selon la feuille de route définie en novembre dernier en concertation avec les Présidents de Ligues régionales.

Les arbitres et observateurs du Championnat de France se voient désormais répartis en deux groupes national et fédéral (remplaçant les groupes CF1 et CF2).

De la même manière, les OTM de Championnat de France sont désormais regroupés dans un seul et unique groupe fédéral, qui précède directement et permet donc rapidement d'accéder au groupe des OTM de haut-niveau.

Le concours arbitre Championnat de France, jugé parfois difficile, se voit ainsi transformé en concours national à partir de la saison 2017-2018, préparant ainsi les arbitres qui évolueront dans le groupe national, aux portes du haut-niveau.

Quant à la formation des statisticiens, désormais membres à part entière de la grande famille des officiels, un premier recensement nous permet de voir tout le travail à conduire...

A partir des premiers éléments de cette indispensable structuration de nos groupes d'officiels, de la redéfinition de leurs aptitudes de désignation, des répercussions engendrées au niveau de la Charte des officiels, une feuille de route a été tracée pour la durée du mandat 2016-2020.

Au-delà de l'indispensable transparence et de la volonté de réduction des coûts, nos axes de travail passent notamment par :

- La refonte de l'examen d'arbitre départemental, facilitant l'accès aux fonctions d'arbitre officiel, la création du référentiel d'arbitre régional et la définition des conditions d'accès aux groupes d'arbitres du Championnat de France,
- La mise en place du plan de féminisation de l'arbitrage,
- La mise en place d'observations, de formation continue et de classements de nos OTM de haut-niveau, avec une communication renforcée et claire sur les modalités d'accession à ce groupe d'officiels,
- La définition de référentiels pour nos OTM de Championnat de France à destination des territoires, couplés à la mise en place d'un réseau de formation et d'observations de ces officiels,
- La définition de référentiels pour nos observateurs d'arbitres, qui seront désormais formés et évalués durant toute la saison pour augmenter la qualité de ce volet important de notre processus de formation continue des arbitres,
- La création de référentiels, d'outils et d'un plan de formation complet des statisticiens.

Cette feuille de route, volontariste et ambitieuse, se veut répondre à certaines problématiques constatées jusqu'alors, tout en renforçant les dispositions existantes qui ont prouvé leur efficacité, dans le but de faire toujours progresser le niveau de compétence de nos officiels sur les terrains de basket-ball.

### 3.3. - Commission Fédérale des Techniciens (Patrick HAQUET)

La Commission Fédérale des Techniciens, compte tenu des délais de validation des membres de la commission par le bureau fédéral, se sera réunie 3 fois au cours de la saison (6 février 2017, 17 mars 2017, 24 juin 2017).

La première réunion, en date du 6 février, a surtout consisté à présenter les objectifs de la Commission.

La tâche de la Commission la plus conséquente est le respect du statut du technicien.

Bernard MAHIEUX fédère ce travail important en collaboration avec les membres de la commission.

La commission présente régulièrement l'état de ses investigations par rapport au respect du Statut du technicien division par division. Il est à noter qu'il s'agit d'un travail fastidieux compte tenu qu'aucun outil ne lui permet d'avoir une vue rapide des personnes officiant réellement sur les rencontres. Nous espérons que l'e-Marque dans sa version 2 donnera cette possibilité.

La seconde partie du travail pour cette saison a été l'évolution du statut de l'entraîneur notamment :

1. La notion de STAFF Technique
2. Adaptation du statut à notre environnement

#### **Missions de la CFT au sein du Pôle Formation et Emploi (Feuille de route fédérale) par Christian AUGER**

Lors de notre première réunion Christian AUGER Vice-Président en charge du Pôle Formation et Emploi de la FFBB a présenté le fonctionnement fédéral et l'articulation entre la Délégation Politique et le Pôle Opérationnel, il nous a informé des travaux du Comité Stratégique fédéral, l'objectif de définir un plan de formation avec la création des instituts régionaux (IRFBB) pour Septembre 2018. D'autre part, Christian AUGER précise ce qu'attend le Comité Directeur de la Fédération de la CFT :

a/ un travail de fond, de réflexion et de proposition.

b/un travail de terrain pour le contrôle du respect du statut de l'entraîneur

#### **Fonctionnement et historique par Matthieu SOUCHOIS**

Matthieu SOUCHOIS rappelle également qu'il n'existe plus de Commission Technique au sein de la LNB et donc que tous les sujets par rapport à la conformité des équipes de la LNB sont remontés à la

CFT. Il retrace l'historique de l'évolution du statut de l'entraîneur et précise les améliorations apportées ces dernières années.

#### **1. Pour les saisons à venir nos Axes de travail et notre positionnement sur la feuille de route fédérale**

##### **FORMATION**

1, Réflexion et proposition sur les formations en présentiel(IRFBB)

##### **EMPLOI**

1, Conseil et avis sur contrat de travail

2, Organisation d'une bourse à l'emploi

3, Animation du réseau des techniciens

Orientation politique concernant la commission

Point 4 :

Si possible, mettre en œuvre une politique de perfectionnement et d'essaimage d'entraîneurs HN français

Point 8 :

Développer l'INFBB et créer, dans chaque région, un IRFBB pour les besoins de nos clubs et de nos licenciés

Point 14 :

Assainir la situation des clubs CF-HN ; promouvoir le Joueur d'Intérêt Général

Point 16 :

Simplifier nos règlements et l'accès à la pratique sportive

##### **FEMINISATION**

Réflexion sur les formations et événements Techniques vers les Techniciennes

## **4. Délégation Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – 1<sup>er</sup> Vice-Président.**

Cette saison fut marquée par les Jeux Olympiques de Rio et la participation de nos 2 équipes de France à ce rendez-vous planétaire. C'est dans ce cadre que nous avons organisé notre communication et les événements nous menant jusqu'à Rio. Le Tournoi de Qualification Olympique féminin à Nantes en est l'illustration. Un succès populaire et sportif mais aussi un investissement important pour la promotion du basket féminin. Une réussite, en termes d'organisation, rendue possible par le succès de l'EuroBasket organisé un an avant en France.

Cette saison est également celle de la transition à préparer, suite à l'arrêt de certains joueurs en équipe nationale et notamment Tony PARKER. 2016 – 2017 nous a permis de préparer l'avenir avec la création du Team France Basket et la mise en place d'un nouveau modèle de fonctionnement suite aux modifications de calendrier international imposé par la FIBA.

Cette saison fut aussi celle de la nouveauté avec l'obtention par la FFBB de l'organisation de la Coupe du Monde de 3x3. La FIBA a été convaincue par notre dossier original en partenariat avec The Bridge permettant de lier histoire et sport.

Voici un aperçu des actions menées pendant la saison 2016-2017 par les différentes commissions et le pôle Marque de la FFBB dont je remercie les bénévoles, services et salariés.

### **COMMUNICATION**

#### **La communication événementielle**

- Equipes de France : la communication s'est orientée autour de la promotion des médailles successives remportées au cours de cette olympiade avec en objectif la qualification aux JO de RIO via le TQO à Manille pour les hommes et l'organisation du TQO à Nantes pour les femmes.
- Le point d'orgue de ce programme fut l'organisation du match France-Serbie à l'AccorHotels Aréna.

- Campagne TV, campagne d'affichage, campagne web, annonces presses, réseaux sociaux, campagnes digitales, radios, etc.
- A noter qu'une communication particulière fut faite pour le dernier match de Tony PARKER en France lors de France-Japon à Rouen, sa terre de jeunesse. Un hommage fut également fait à Florent PIETRUS et Mike GELABALE pour ce dernier match en France sous le maillot bleu.
- C'est ensuite une communication en mode olympique à Manille et à Rio qui fut mise en place afin d'accompagner l'équipe de France jusqu'au quart de finale des JO.
- L'équipe de France féminine a été promue par nos actions afin de préparer Nantes et la qualification obtenue lors du TQO. Nous avons soutenu les actions menées au sein du Comité d'Organisation activé pour ce TQO. La Trocardière fut remplie pour chaque match des Bleues mais aussi pour les matchs des autres équipes. Un savoir-faire reconnu en Europe en termes de ticketing et de communication autour du basket féminin.
- Fin avril, un plan de communication particulier a été mis en place pour transformer l'essai de l'an dernier à l'occasion des finales de la Coupe de France 2016 à l'AccorHotels Arena.
- Fort de l'expérience de l'an passé nous avons utilisé le potentiel de la salle pour mettre en place des actions digitales uniques mais aussi en partenariat avec nos partenaires principaux, SFR notamment, dont c'est la spécialité.
- Finales de championnats, Open LFB et autres ont été couverts par le service communication (visuels, adaptations, plans de com, articles, photos, communiqués et dossiers de presse, etc.) afin de favoriser la réussite de ces événements.
- Opérations jeunesses : la communication autour du Challenge Benjamins, la Fête Nationale du Mini Basket, l'Opération Basket Ecole et le Kinder+Sport Basket Day.
- Création de la SuperLeague 3x3. Développement des actions de communication autour du 3x3 et des nouvelles appellations de nos tournois. Réalisation de la communication en partenariat avec The Bridge pour la Coupe du Monde de 3x3 à Nantes. Première Coupe du Monde FIBA jamais organisée par la FFBB.
- Communication autour d'un nouvel événement 3x3 à Paris en association avec la Ligue Ile de France.

#### **Les supports de communication FFBB**

- Site Internet de la fédération et ensemble des réseaux sociaux FFBB et Equipes de France : mises à jour régulières, articles, actualités, résultats, rubriques.
- Reportages vidéo systématisés sur nos événements. 8 Millions de vidéos vues sur nos 2 chaînes officielles.
- Plus de 780 000 fans sur Facebook et 170 000 followers sur Twitter qui nous permettent d'agrandir régulièrement nos bases de contacts et d'avoir une communication toujours plus pertinente et rapide vis-à-vis de nos licenciés et de nos fans.
- 270 000 chargements de nos applications.
- Applications qui nécessiteront des mises à jour via le service informatique la saison prochaine.
- Augmentation des investissements et développement du produit Court Cuts sur nos championnats.
- Plan média particulier et création des supports nécessaires pour le TQO féminin à Nantes. Implication de l'ensemble du service et du pôle sur cet événement exceptionnel.

#### **La promotion**

- Dotations et aides en communication aux clubs, comités et ligues.
- Soutien à des associations caritatives.
- Création du livre hommage sur le parcours de Tony PARKER en Equipe de France. Cet ouvrage a donné lieu à de nombreuses actions de communication et de promotion en lien avec le service commercial et le service marketing qui s'est chargé de sa fabrication.

#### **MARKETING**

Vis-à-vis du grand public, des médias et de nos partenaires, la saison 2016-2017 est celle de l'après-PARKER. Il a fallu rassurer nos interlocuteurs, les convaincre, si besoin était, de la solidité de notre fédération, de son dynamisme et de son fort potentiel de développement (cf. augmentation de nos licenciés, présence sur les territoires, résultats de nos équipes de France Jeunes et Seniors, développement du 3X3...).

### **Les Partenaires Officiels de la FFBB et des Equipes de France**

- Nos partenaires majeurs sont satisfaits des retombées que leur offrent nos événements et nos équipes nationales, tant en termes d'exposition que d'image. Les partenaires associés à l'Equipe de France dont le contrat arrivait à échéance ont renouvelé, sur des durées différentes, leurs engagements à nos côtés : FDJ et Pierre Lannier jusqu'en 2020, La Caisse d'Epargne jusqu'en 2021. Par ailleurs, une large consultation a été menée pour trouver le futur équipementier fédéral qui prendra la suite d'Adidas dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Enfin, Molten, notre partenaire ballons, et le groupe Altice, via ses marques SFR et SFR Sport, ont continué leurs actions de promotion de notre sport et de ses emblèmes.

### **Les partenaires FFBB**

- Cette saison a été marquée dans cette catégorie de partenariats par le renforcement du contrat Kinder qui, outre la Fête Nationale du MiniBasket, les Ecoles Françaises de MiniBasket et le Kinder+Sport Basket Day, s'associe à l'Opération Basket Ecole. Et afin de marquer nos 10 ans de collaboration avec cette belle marque, une remise de trophée a été organisée le 22 avril dernier lors des Finales de la Coupe de France. 100 enfants du Secours Populaire français étaient présents sur le parquet de l'AccorHotels Arena pour symboliser l'engagement sociétal de Kinder qui vise à favoriser l'accès au sport pour tous les enfants.
- Il convient d'ailleurs de rappeler le formidable succès qu'a connu, cette année encore, le Kinder +sport Basket Day avec plus de 100 000 jeunes qui ont eu l'opportunité de participer gratuitement à une demi-journée d'initiation et de découverte dans l'un des 1 200 clubs participants.
- Le succès du Challenge Benjamin(e)s ne se dément pas non plus : nouveau record établi avec 26 050 participants !
- Le fort développement du 3X3 a suscité l'intérêt de GRDF qui en est devenu le partenaire principal et de Gerflor qui, via sa marque Sporcourt, fournit désormais et pour 3 ans les terrains de la Superleague 3X3. L'open de France 3X3 sur la place Bellecour de Lyon a été le formidable point d'orgue de cette Superleague avec un niveau de jeu et une exposition qui ont ravi le public et l'ensemble des partenaires associés. A noter que l'Open de France 2016 s'était tenu à Orléans et avait été élu événement de l'année par les Orléanais.
- Les partenaires techniques et médicaux ont particulièrement apprécié les rassemblements organisés par le service.
- Les arbitres peuvent toujours compter sur le soutien du Groupe La Poste et sur les Journées Nationales de l'Arbitrage pour les mettre en lumière et susciter des vocations. Des protocoles ont été organisés lors des matchs pros et l'esprit sportif a été valorisé dans les clubs amateurs à cette occasion.

### **Les partenaires Passion Club**

- La Mutuelle des Sportifs devient partenaire Passion Club et sera l'assureur fédéral pour les saisons à venir en remplacement d'AIG. De plus, la Mutuelle des Sportifs nous accompagnera sur notre nouveau programme Sport Santé.

### **Les partenaires FFBB Citoyen**

- Ils se maintiennent au même niveau que la saison passée avec de nouvelles actions à mener avec la FDJ et GRDF.

### **EVENEMENTIEL**

C'est maintenant le Comité d'Organisation, créé lors de l'EuroBasket qui assure la gestion logistique de tous nos événements et leur économie.

Un budget dédié est réalisé et nous nous devons de le respecter. Nous continuons néanmoins à déléguer des événements à nos structures afin d'assurer une politique événementielle harmonieuse sur tout le territoire.

Le Comité d'Organisation a assuré également l'organisation du Tournoi de Qualification Olympique féminin à Nantes pendant une semaine.

Des postes spécifiques et une équipe dédiée ont été mis en place pour livrer, dans le respect d'un cahier des charges très strict, un deuxième événement international de la FIBA en deux ans en France.

Tous les événements et matchs officiels de la fédération ont été réalisés.

Bien entendu tous les salariés du pôle Marque sont concernés et travaillent sur l'organisation des événements fédéraux. C'est cette indispensable transversalité et la mutualisation des moyens humains qui garantissent ces organisations réussies.

L'Assemblée Générale de la Fédération à Dijon, les matchs des équipes de France, l'organisation des stages et des matchs de préparation, les matchs des équipes de France de jeunes furent livrés correctement. A noter que cette année nous organisons l'AG électorale de la FFBB.

L'Open de la LFB à Carpentier s'est déroulé dans des conditions correctes suite aux efforts faits par le CO pour adapter cette salle et fournir un hébergement de qualité aux équipes.

Le format des finales de Coupe de France à l'AccorHotels Arena fut modifié cette saison. Nous avons décidé d'adapter le format du fait de la suppression des 10 jours du basket à Paris et de la date de l'élection présidentielle. Ce fut un beau succès de jouer les 4 finales un samedi et les finales du trophée un vendredi soir. Ce format testé cette année sera renouvelé en 2018. C'est également l'équilibre financier de cet événement qui se joue et à ce titre 2017 fut une réussite.

L'Open de France 3x3 à Orléans pris en charge par le pôle Marque a été un succès, notamment grâce à l'investissement du Comité, de la Mairie et de notre partenaire GRDF.

### **COMMERCIAL – Rémy GAUTRON**

France Basket Promotion gère l'activité commerciale du FFBB Store. Après une année record avec l'Euro 2015, l'activité et le chiffre d'affaires ont été moindres en 2016, notamment sur la gamme équipe de France.

Une présence a été assurée sur tous les matchs des équipes de France, ainsi que les Finales de Coupe de France et l'Open LFB mais également lors du TQO féminin à Nantes, véritable succès.

Une activité commerciale qui connaît des pics d'activité avec la fin de saison, la période estivale avec l'activité Equipe de France et la reprise de la saison, sans oublier la période de Noël, qui a représenté le mois le plus fort, en terme de CA, avec notamment la commercialisation du livre « Parker, son parcours en équipe de France ».

Le travail de fond entrepris pour le suivi de l'activité commerciale, le suivi comptable ainsi que le suivi des stocks se poursuit et produit ses effets positifs pour une meilleure visibilité et analyse. Une analyse détaillée est assurée chaque mois, par gammes et par familles de produits et sur de nombreux autres critères.

L'externalisation de la gestion des stocks et du traitement de la plupart des commandes est une réussite. Cette externalisation permet un traitement des commandes dans un délai raccourci et un meilleur suivi, une gestion des stocks optimisée et contrôlée positivement en fin d'exercice par l'inventaire, sous contrôle des commissaires aux comptes.

Les actions de communication et de promotion se poursuivent auprès du grand public comme des structures, soit via la Newsletter soit via des offres véhiculées aux structures par le Secrétariat Général. Le FFBB Store cherche à créer de nouveaux produits, à destination des nombreux publics, dans le respect du budget alloué en début d'exercice et avec un suivi et contrôle des achats

rigoureux. Le FFBB Store poursuit ses actions avec de nouveaux challenges en perspectives pour l'année 2017.

## **PATRIMOINE - Françoise AMIAUD**

En 2016, les Commissions Fédérales Patrimoine et des Légendes ont fusionné ; la cohérence du travail sur ces sujets a ainsi été renforcée.

### **Les actions réalisées par la Commission :**

#### Journées du Patrimoine :

A l'instar de ce qui avait été fait en 2014, l'Espace muséal de la FFBB a été ouvert au public, à l'initiative de la Commission Patrimoine & Légendes, le samedi 17 septembre 2016 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP). La journée a été animée par les membres de la Commission avec le soutien du Club des Internationaux et a permis à une centaine de visiteurs extérieurs de découvrir l'Espace muséal dans des conditions privilégiées. L'objectif est maintenant de pérenniser l'événement et de renforcer les liens avec les partenaires naturels (Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG) de la rue de Trévise et Centre Fédéral de Basket-ball à l'INSEP, également ouverts au public à l'occasion des JEP).

#### Académies régionales - Organisation territoriale

L'évolution de l'organisation territoriale engendre une obligation d'alignement des ligues sur les régions administratives nouvellement remodelées. La question de la confirmation, de la fusion ou de la création d'académies régionales du basket, en fonction des situations locales, fait partie des problématiques abordées. La FFBB souhaite que chaque région ait sa propre académie. L'encouragement à la création et le soutien aux académies régionales du basket sont au cœur des missions de la Commission Patrimoine & Légendes. L'Académie du Basket avait sollicité la Commission sur le sujet à la création de celle-ci et le mouvement initié alors a porté ses fruits puisque les deux tiers des Ligues ont une académie. Il s'agit maintenant de réussir la transition vers la nouvelle organisation territoriale.

Les outils d'aide à la création d'une académie régionale (fiche, règlement type) ont été mis à jour afin d'être à nouveau diffusés. L'identification de correspondants locaux 'Patrimoine' en fonction du nouveau maillage régional devra permettre le soutien et le suivi dans toutes les ligues.

#### Légendes

La Commission a établi, en fonction de critères définis, une liste de légendes de l'équipe de France de Basket-ball (validée au Bureau fédéral du 1<sup>er</sup> juillet 2016). Cette liste permettra d'établir une cartographie des légendes, pouvant servir notamment à soutenir les académies du basket locales (parrainages). Des listes comparables concernant les arbitres et les techniciens sont en cours d'élaboration.

La conception et la mise en œuvre d'une procédure de remise du premier maillot bleu est en cours de finalisation, en collaboration avec la Direction Technique Nationale.

A l'occasion du week-end des Coupes de France, plusieurs personnalités ont été honorées (Pierre COLLOMB, Pierre-Yves BICHON et Ronny TURIAF respectivement en tant que dirigeant, officiel et joueur). La Commission a été sollicitée pour assister le Comité Directeur fédéral dans son choix et, par l'intermédiaire de sa présidente, pour remettre les récompenses.

Conformément à la tradition qui se met progressivement en place, une cérémonie a eu lieu pour faire honneur aux jeunes joueuses et joueurs du CFBB qui quittent l'institution et pour accueillir les nouveaux arrivants. La Commission est impliquée dans l'événement (parrainage des promotions et conception des plaquettes « Histoires de Basket » distribuées aux joueuses et joueurs).

#### Espace muséal

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un projet porté directement par la Commission, mais d'une réalisation du Musée du Basket, en collaboration avec la FFBB, il est important d'évoquer ici la rénovation de

l'Espace muséal au rez-de-chaussée de la FFBB. Dans le cadre des travaux d'amélioration de l'accueil, l'Espace a été mis à jour pour améliorer encore la mise en valeur de la sélection de pièces et de trophées qui y sont présentés. Il s'agit d'une illustration forte des liens particuliers qui unissent plus que jamais le Musée du Basket et la FFBB et de la volonté réelle d'inscrire histoire et patrimoine au sein des politiques fédérales.

Pour conclure ce rapport d'activité, il est utile de rappeler une fonction essentielle de la Commission Patrimoine & Légendes : permettre aux différents acteurs concernés par la mise en valeur du Patrimoine du basket français d'échanger et de collaborer au profit de tous. Que soient ici notamment remerciés le Club des Internationaux, le Musée du Basket, l'Académie du Basket, le Conseil d'Honneur de la FFBB, les territoires, les universitaires qui contribuent à faire de la Commission un espace de communication et de travail en commun.



## 5. Délégation Jeunesse & Territoires – Cathy GISCOU – 2<sup>ème</sup> Vice - Présidente.

Le Président Fédéral, Jean-Pierre SIUTAT, a souhaité pour ce mandat 2016/2020, la création d'une délégation Jeunesse & Territoires.

J'ai eu l'honneur d'être sollicitée pour assurer cette mission en tant que Vice-Présidente.

Pensées à Pierre COLLOMB.

Cette délégation regroupe les Commissions Fédérales :

Nom	Président-e(s)	Réfèrent(s) opérationnel(s)
Démarche Clubs	Pierre DEPETRIS	Philippe CABALLO
Démarche Territoriale	Anne-Marie ANTOINE	Philippe CABALLO
Démarche Citoyenne	Gérald NIVELON	Philippe CABALLO – Sylvain SALIES
Equipement	Jean-Pierre BRUYERE	Damien HENO
Outre-Mer & Corse	Catherine GISCOU	Pôle Territoires
Mini&Jeunes	Agnès FAUCHARD	Gilles MALECOT – Sylvain SALIES
Partenariat Educatifs	Agnès FAUCHARD – C GISCOU	Gilles MALECOT – Sylvain SALIES

Référencée au pôle 4 : Territoires, sous la direction de Sébastien DIOT, avec l'attache de Stan HACQUARD, Nicolas SEIGNEZ, Sarah AL ASHRAM, Jeremy MEYNARD. Celle-ci s'intègre dans la recherche d'une synergie de développement des territoires par une aide fédérale à l'accompagnement des Ligues, Comités au travers du programme Jeunesse, de la structuration des clubs, de leurs projets, du programme citoyen, équipement et cela en transversalité avec les autres pôles.

La feuille de route qui nous a été assignée jusqu'à fin 2020 se définit donc par la prise en compte globale de ces thématiques en s'appuyant sur des bilans mais en recherchant la perspective pour s'adapter, anticiper la pratique, répondre au mieux aux attentes.

Les échanges sont privilégiés avec l'ensemble des structures par le biais de Forums, de visites, de liens directs entre élus et/ou référents opérationnels.

Il y a le cadre de cohérence nationale indispensable pour l'équité, l'éthique, le partage par l'intelligence collective et la spécificité des territoires pour laquelle la part d'initiatives à la valorisation de ce cadre est toujours bienvenue quand elle s'attache à aller au bénéfice des clubs, des licenciés.

Avec la réforme territoriale, il semble pertinent de travailler sur les thématiques de la ruralité, l'urbain, l'insulaire, les métropoles, les modifications sociétales, élargir et renforcer les partenariats, s'engager aux côtés des politiques publiques, être force de proposition....

En effet, la notion même de territoire et de ses composantes est en profonde mutation ; il nous incombe la responsabilité de construire ensemble pour l'avenir de notre sport, le BASKETBALL au pluriel sous toutes les latitudes.

**La FFBB et ses Partenaires Educatifs :  
Au-delà des mots et des intentions....**

**Introduction :**

La FFBB a depuis plus de 20 ans développé avec ses partenaires éducatifs des conventions qui ont évolué au fil:

- Des réformes scolaires,
- Du rapprochement avec nos partenaires,
- De l'engagement croissant de la fédération,
- De l'appropriation par les territoires du bien fondé d'un travail conjoint et mutualisé.

Toutes les conventions actualisées et signées en 2015 ont un socle commun :

- Une Commission Mixte Nationale et, par déclinaison, des Commissions Régionales et Départementales,
- Le lien avec les clubs,
- Des groupes de travail mixtes,
- Des actions annuelles,
- La formation des jeunes joueurs, officiels, dirigeants, éducateurs – Programme J.A.P (Jouer, Arbitrer, Participer),
- La formation des enseignants,
- La définition de programmes et contenus adaptés, transversaux comprenant les thèmes du Handicap, de la santé,
- La création d'évènements et la participation aux Evènements FFBB – Championnat du Monde 3X3 à NANTES en Juin
- La promotion et le développement de l'activité BasketBall – 5X5 et 3X3

**Les Opérations :**

Une cohérence a été trouvée dans l'articulation du passage des cycles afin que l'élève et l'enseignant suivent une programmation évolutive qui commence à l'Ecole maternelle jusqu'à l'Université.  
Une charte graphique a ainsi été créée dans cet objectif de « grandir ensemble ».



**O.B.E ou Opération Basket Ecole :**  
**116 781 élèves Métropole et DOM-TOM**  
**Bénéficiaires en 2017/2018**

**Ici commence le J.A.P – Je joue, j'arbitre, je participe**

- Un programme de formation à l'attention des enseignants des cycles 2 et 3,
- Un site dédié et 3 adresses mail (FFBB/USEP/UGSEL) pour s'enregistrer,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'USEP et l'UGSEL disponibles à partir du site,
- Des fêtes scolaires pour finaliser les cycles – appui, le guide rencontre de l'USEP,
- Des dotations FFBB associées (Ballons pour l'école, Poster pour la classe, Diplômes pour les élèves).

	Nombre de participations Comité	ECOLES	CLUBS	CLASSES	ELEVES
2012 - 2013	70	638	417	1102	26027
2013 - 2014	93	1446	1025	2879	68260
2014 - 2015	96	1594	1104	3302	80821
2015 - 2016	93	1866	1216	3955	100214
2016 - 2017	97	2157	1405	4382	116781



### O.B.A ou Opération Basket Animation

Concerne toutes les actions de promotion et d'animation, soit :

- Journées portes ouvertes école de Basket,
- Journées clubs « amène un copain/ine »,
- Stages clubs vacances, ouverts aux enfants non licenciés mais en cycle O.B.E dans leurs écoles,
- Projet collaboratif club/collectivités territoriales dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires soutenus par les instances décentralisées de la FFBB.
- Elaboration en cours de contenus co-conçus avec les professionnels de l'animation,
- Intégration de ces nouveaux contenus comme module supplémentaire à la formation BPJEPS BasketBall,

En effet, ces contenus sont spécifiques (ni clubs, ni OBE, ni EPS), l'organisation pédagogique (est fonction du lieu, matériel, timing...), la gestion d'un groupe / à l'activité (nombre d'enfant, fixe, en mobilité...), imposent, pour une belle qualité d'intervention, qu'ils soient maîtrisés.

Il est à noter qu'un nombre d'enfants conséquent ne peut bénéficier de ces nouveaux temps du fait de l'obligation d'utilisation du transport scolaire quand ils sont posés en fin d'après-midi.

- Participation au groupe du CNOSF – « Education et Culture » sur la thématique des nouveaux rythmes,
- Etude à venir pour un recensement du nombre de clubs engagés, si PEDT, conventions, quand, comment....



### O.B.C ou Opération Basket Collège

- Un programme de formation à l'intention des enseignants de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS disponibles sur CD pour le 5\*5,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS-IPR- en cours de finalisation pour validation au MENESR pour le 3\*3 (séances EPS et activité UNSS),
- Un accompagnement local à la création et au fonctionnement des sections sportives, « classes à horaires aménagés » ainsi que Pôles Espoirs,

- Le Challenge Benjamins/nes : un évènement conçu avec l'UNSS et l'UGSEL qui concerne les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> non licenciés FFBB,
- La 4<sup>ème</sup> édition des Finales Nationales s'est déroulée sur le port de Marseille avec une ouverture à l'international,
- Un challenge composé d'épreuves individuelles et collectives – tournoi 3\*3,
- Des collèges venus de toute la France après une phase qualificative inter-Académique,
- Des dotations spécifiques pour les participants et vainqueurs,
- Le Challenge Minimes : un évènement conçu avec l'UNSS et l'UGSEL qui concerne les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> avec une mixité 2 licenciés FFBB et 2 non licenciés,
- La 2<sup>ème</sup> édition des Finales Nationales s'est déroulée sur le port de Marseille avec une ouverture à l'international,
- Un challenge composé d'une épreuve collective – tournoi 3\*3,
- Des dotations spécifiques pour les participants et vainqueurs.



### O.B.L ou Opération Basket Lycée

- Un programme de formation à l'attention des enseignants de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS disponibles sur CD pour le 5\*5,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS-IPR- en cours de finalisation pour validation au MENESR pour le 3\*3 (séances EPS et activité UNSS),
- Un accompagnement à la création et au fonctionnement des sections et C.H.A,
- Le Challenge Lycées : 1<sup>ère</sup> Edition en Novembre 2015 à Strasbourg – Tournoi 3\*3 avec une ouverture à l'international.

### Pour les deux entités Collèges - Lycées :

Une implication forte des cadres du Pôle formation de la FFBB et réseau local pour l'aide à la formation des jeunes officiels. Tout au long de l'année dans les établissements scolaires, sur les rencontres qualificatives, sur des stages, et sur toutes les Finales Nationales organisées par l'UNSS et l'UGSEL.

Une passerelle a été mise en place afin de permettre à un jeune officiel scolaire d'arbitrer aussi pour le Basket Fédéral.

Des équivalences et VAE ont été instituées, c'est une vraie réussite.

### Programmes UNSS soutenus par la FFBB par le biais du programme J.A.P- Je joue, J'arbitre, Je participe :

- Jeunes encadrants : gestion et coaching de l'équipe AS et à l'organisation des rencontres,
- Jeunes reporters : présents sur tous les évènements des finales nationales et phases qualificatives,
- Prospectives : demande à la commission de bien vouloir initier la levée des blocages concernant les « demandes de dérogations scolaires » qui permettrait à des élèves de pouvoir rejoindre une section ou classe à horaires aménagés dans le cadre d'un parcours particulier de l'élève. La réussite éducative passe aussi par ces leviers de doubles projets, constat fait pour les bénéficiaires dans toutes les zones (rural, urbain). Il est à regretter que ce traitement ne soit pas uniforme partout en France.



## O.B.U ou Opération Basket Université

### Poursuite de la Création des C.U.B : Centres Universitaires de Basketball : Après Lyon- Toulouse – Bordeaux -- pour la rentrée 2017 : Rouen

- Formation du Joueur, complémentarité clubs et maintien d'une licence club d'origine,
- D'officiels, d'entraîneurs, de dirigeants – diplômes FFBB et VAE vers pratique FFBB,
- Reconnaissance du niveau de pratique et de l'engagement citoyen,
- Valorisation de l'engagement citoyen sur ces formations par le biais d'une mention sur le diplôme universitaire (exemple : Lyon 1). Souhait de pouvoir l'étendre à d'autres Universités.
- Travail conjoint sur les équipes de Haut Niveau qui représentent la France aux Universiades ou au Championnat du Monde de 3\*3 avec le staff de l'INSEP et les Clubs Haut Niveau.
- Mise en place de tournois 3\*3 Universitaires homologués FFBB et participation pour les vainqueurs (G/F/Mixte) des finales Universitaires à l'OPEN de France FFBB (Places réservées).

Prospectives : créer une formation eLearning à destination des joueurs et joueuses des centres de formations des clubs de PROA et PROB – LFB et LF2 afin qu'après le BAC et malgré les contraintes liées à leur pratique de Haut Niveau, ils poursuivent avec une formation universitaire adaptée-orientation de la formation à vocation (Organisation des associations, Communication, Gestion financière, droits du sport...). L'idée est aussi de leur donner des armes pour construire un avenir dans le Basket pour la reconversion ou un changement de cap.

Dans l'avenir, nous souhaitons initier la mise en place d'une plateforme qui permettrait de mettre en relation directe les étudiants avec les clubs....

### FFSU : Championnat du Monde 3\*3 en Chine

Médailles d'OR, pour les Filles et Garçons – 2<sup>ème</sup> fois

Point sur la Réforme Territoriale FFSU : Bienvenue aux Conférences !

RECOUPAGE PAR CONFÉRENCE



Rapprochement des Universités en marche  
C.U.B – Réunion Thématique en Janvier

CENTRE OUEST	IDF	NORD EST	SUD EST	SUD OUEST
CRSU Orléans	CRSU Versailles	CRSU Lille	CRSU Clermont	CRSU Bordeaux
CRSU Caen	CRSU Paris	CRSU Reims	CRSU Lyon	CRSU Limoges
CRSU Rennes	CRSU Metz	CRSU Strasbourg	CRSU Grenoble	CRSU Poitiers
CRSU Nantes		CRSU Besançon	CRSU Marseille	CRSU Toulouse
CRSU Rouen		CRSU Nancy	CRSU Corse	CRSU Montpellier
		CRSU Amiens		
		CRSU Dijon		

**Finales 2017**  
**Final Four MELTY - Rouen**  
 30/31 Mai  
Champions de France 2017 :  
Filles : Universités TOULOUSE  
Garçons : Université ROUEN

**& N2**  
 30/31 Mai et 1<sup>er</sup> JUIN  
**ECOLES - Rennes**  
 28/29/30 Mars  
**IUT - Lorient**  
 9 Mars  
**3\*3 - Lyon**  
 7 et 8 juin

Sébastien DIOT – Directeur du Pôle Jeunesse & Territoires.

Service Territoires :

30

Suite aux modifications consécutives à la nouvelle mandature, cette saison a été marquée par la mise en place et le suivi opérationnel de 5 commissions, toutes dédiées à l'accompagnement des Clubs, des Comités Départementaux et des Ligues Régionales, dans des domaines relevant tous de la structuration et du développement de la pratique. Les compétences du service sont régulièrement sollicitées lors de séminaires ou actions de formations telles que Campus, réunions décentralisées, diplôme d'Etat, ou sur des dossiers structurants à destination du plus grand nombre, tels que la mise en place d'eFFBB ou la construction d'outils d'analyses cartographiques par exemple.

- Travail en lien avec la Commission Démarche Clubs :

Accompagnement des clubs de la création à la dissolution, en passant par toutes les formes de modifications et/ou de coopérations entre les structures sportives.

Travail sur l'homologation, le suivi, le contrôle et la fin des Coopérations Territoriales de Clubs. Cette saison pour un total de 288 CTC, plus de 100 ont été « visitées » par le service ou des membres de la commission. Il est également à noter 47 créations et 30 arrêts. L'accompagnement technique et administratif ainsi que la diffusion de la philosophie politique qui doit motiver la constitution des Coopérations Territoriales de Clubs se sont concrétisés par des centaines d'appels téléphoniques, des dizaines de réunions à la FFBB ou sur les territoires, la rédaction de dizaines de notes ou d'articles, ainsi que par la diffusion de plusieurs outils de suivi.

Cette saison, c'est également plus de 40 dossiers de modifications de structures : Unions, Fusions simples, Fusions absorptions, Prises d'autonomie, Changements de dénomination ainsi que l'instruction de plus de 80 dossiers d'affiliation pour de nouveaux clubs, qui peuvent bénéficier d'un soutien administratif et financier de la part de la FFBB.

- Travail en lien avec la Commission Démarche Territoriale :

Instruction, suivi et constitution des dossiers et des documents de présentation permettant l'attribution des aides fédérales aux structures. Cette saison, ce sont 43 Comités Départementaux et 4 Ligues Régionales qui ont pu bénéficier des aides à hauteur de quasiment 200 000€.

Il y a également eu un travail important sur la préparation des documents relatifs aux Plans de Développement Territoriaux. Ainsi qu'un travail sur l'analyse des critères des challenges, de la licenciée et du licencié, ainsi que le suivi des chiffres de ces challenges sur l'ensemble de la saison.

- Travail en lien avec la Commission Démarche Citoyenne :

Mise en place et finalisation de l'application FFBB Citoyen à destination des Clubs et des Camps de Basket (diffusion prévue au cours de la saison 2017/2018). Suivi de différents partenariats ou actions à caractères citoyens lors de réunions diverses (Ministère en charge des Sports, LICRA, "Colosse Aux Pieds d'Argile"). Participation à l'organisation et à la gestion de l'ensemble des dossiers entrant dans le champ d'action de la commission.

- Travail en lien avec la Commission Outremer et Corse :

Une nouvelle dynamique est lancée au sein de cette commission qui s'est principalement attelée à faire le lien avec toutes les autres commissions de la FFBB pour faciliter le quotidien des structures ultramarines ou Corse, et permettre la mise en place d'actions structurantes pour ces territoires. Il y a également eu un gros travail d'état des lieux et de planification des actions à mener sur l'ensemble du mandat.

- Travail en lien avec la Commission Equipements :

C'est un réel suivi au quotidien des classements des salles et terrains qui est organisé afin de permettre une pratique uniforme et sécurisée dans tous les territoires français. Un travail d'actualisation de la base FBI et de suivi des clubs en Championnat de France est toujours en cours et devrait porter ses fruits dès la saison prochaine.

Par ailleurs, ce sont des centaines d'appels des collectivités et/ou des Clubs, CD, LR qui sont traités chaque saison ainsi que la participation à de nombreuses réunions techniques et ou partenariales (Sénat, Ministère, ...) pour garantir que le Basket pourra continuer à être pratiqué en tous lieux de la manière la plus pertinente possible (prise en compte des problématiques de coûts/sécurité/confort/qualité/...).

Cette saison a notamment été marquée par la mise en place et l'animation d'une formation « test » décentralisée à Niort, ainsi que par une intervention lors du séminaire de la Ligue Régionale Nord Pas de Calais.

## **Service Jeunesse :**

Il se caractérise par l'accompagnement d'un très grand nombre d'actions à destination des plus jeunes de nos licenciés, en liens étroits avec les Clubs, les Comités Départementaux et les Ligues Régionales.

### **- Travail en lien avec la Commission Mini et Jeunes :**

Organisation et gestion de l'ensemble des réunions à la FFBB ou à l'extérieur.

Coordination de l'Opération « Basket Ecole » en Métropole et dans les territoires Ultramarins, avec la distribution de plus de 10 000 ballons aux écoles de l'ensemble du territoire.

Coordination et développement des Opérations « Basket Collège », « Basket Lycée » et « Basket Animation ».

Coordination de l'Opération « je Joue, j'Arbitre, je Participe » avec notamment la création et l'impression de supports de communication comme les affiches et flyers au nom de l'opération. A ce jour, c'est déjà plus de 3000 enfants qui sont entrés dans l'opération.

Participation et interventions lors de plus de 30 Forums MiniBasket organisés par les Comités Départementaux.

Gestion de la Fête Nationale du MiniBasket avec une participation autour des 90 000 enfants.

Gestion de la phase finale du Challenge Benjamin(e)s à Bercy avec des représentants de tous les territoires et la mise en valeur de l'ensemble des gagnants, garçons et filles, des 10 dernières éditions. Chaque saison de plus en plus de clubs rentrent dans l'opération pour atteindre cette année quasiment les 1500 jeunes mobilisés.

Gestion et accompagnement des « Ecoles Françaises de MiniBasket » notamment dans la structuration. Ce label qualité reste un vrai gage de compétence et de sérieux pour les parents et pour les enfants. Ce sont un peu moins de 400 clubs qui sont labellisés à ce jour.

Gestion et développement des labels clubs formateurs. En Métropole et en Outre-mer cela représente quasiment 170 clubs qui sont entrés dans la démarche et qui eux aussi ont décidé de s'engager sur des critères qualité et compétence.

Par ailleurs, on note que l'ensemble des indicateurs concernant les jeunes licenciés sont en perpétuelle augmentation sur les dernières années ce qui renforce la satisfaction et le sentiment de pertinence des actions menées par l'ensemble de la chaîne fédérale (Clubs, Comités Départementaux, Ligues Régionales, Fédération) en lien avec de nombreuses entités (notamment dans le monde de l'Education Nationale).

### **- Travail en lien avec les Partenaires Educatifs :**

Le « Challenge Benjamin(e)s Scolaire » a eu une nouvelle fois une saveur particulière puisqu'il s'est déroulé sur un site exceptionnel à Nantes, lors du Championnat du Monde 3X3. Dans ce cadre, le service et les bénévoles ont fortement été sollicités pour gérer toute l'organisation des ateliers et du tournoi, afin de faire s'affronter plus de 140 jeunes issus des associations UGSEL et USEP, UNSS.

Le partenariat avec la FFSU reste, quant à lui, toujours aussi important et complet notamment en ce qui concerne l'organisation de tournois homologués de 3X3.

D'une manière plus générique, le travail de fond est constitué par l'entretien de liens étroits avec l'ensemble du monde scolaire, notamment avec le Ministère afin de nous assurer que les contenus Fédéraux répondent toujours au plus près, aux attentes du corps enseignant, là encore les relations sont cordiales et les échanges permanents, ce qui constitue un gage de confiance pour l'ensemble des parties.



## **5.1. Commission Fédérale Démarche Citoyenne (Gérald NIVELON).**

Année électorale synonyme de quelques nouveautés dans la composition de l'équipe de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne. Ainsi, Damien SIMONNET est venu rejoindre le groupe existant en

tant que Vice-Président de la Commission tout comme Dominique BILLOT, Isabelle CAMPAGNE, Guillaume DE KERMELE, Monita RAFAITIN et Valérie REA qui travaillent désormais au sein du groupe. Malgré un nombre important de nouvelles têtes, le travail s'est poursuivi sur le même rythme soutenu. Nous avons ainsi établi notre feuille de route validée par le Comité Directeur Fédéral et lancé les premières réalisations dans la continuité de la précédente olympiade.

### > Aider les territoires à s'appropriier les thématiques

#### Action n° 1 - Mettre en place un Forum National FFBB Citoyen (Nov. 2017)

*Réalisation :* Validation par le Bureau puis le Comité Directeur Fédéral de la mise en place d'un Forum « FFBB CITOYEN » afin de décliner le plus largement possible le plan Citoyens du Sport de la Fédération et l'ensemble des actions de la CF Démarche Citoyenne.

*Perspectives :* Mise en place du Forum du vendredi 24 au dimanche 26 novembre à Lesquin (Ligue Nord Pas de Calais) avec pour objectif :

- Informer sur nos actions et les actions de nos partenaires
- Créer un réseau de correspondants locaux
- Créer une « communauté » (avec eFFBB) de la FFBB avec lequel chaque correspondant pourrait communiquer avec un autre, piocher des idées, déposer ses idées, ECHANGER
- Communiquer via le site, les applis, la revue basket-ball sur les actions citoyennes locales

#### Action n° 2 - Décliner dans les régions un Forum Territorial FFBB Citoyen (2018 - 2019)

*Réalisation :* -

*Perspectives :* Suite au 1<sup>er</sup> forum national, établir un canevas général de mise en place de cette action au niveau local. Accompagner les structures fédérales demandeuses et décliner dans l'ensemble des régions (nouvelles Ligues) des Forums du même type, les Ligues Régionales étant identifiées comme étant « pilotes » des actions de déploiement du Plan Citoyens du Sport

#### Action n° 3 - Renouveler le Forum National FFBB Citoyen (Nov. 2019)

*Réalisation :* -

*Perspectives :* Renouveler en alternance Forum National / Forum Territorial afin de dynamiser les actions et partager le savoir-faire existant

### > Aider les territoires à s'appropriier les thématiques

#### Action n° 4 - Promouvoir le Fair Play (Action n°3 du PCS)

*Déployer l'application FFBB CITOYEN / Faire fonctionner l'observatoire / Poursuivre les actions sur les phases finales nationales / Sensibiliser les officiels lors des stages de début de saison / Supportérisme / Un supporter ou insupportable ? / Rapport UNCSB*

*Réalisation :*

- a) Poursuite de la coopération avec la Fondation EGAL ACCES pour la création et l'évolution de l'application « FFBB CITOYEN », qui a pour vocation de sensibiliser les jeunes sur la notion de RESPECT sur les différents champs couverts par la commission et également sur des thématiques plus larges. Expérimentation et évolution de la base de données de questions grâce à la collaboration avec différents Camps d'été qui, grâce au soutien de la Fondation, récompensent les jeunes « ambassadeurs » les plus respectables.
- b) Exploitation des données de l'observatoire des incivilités mis en place au travers de FBI. Les données ont été présentées en Comité Directeur.
- c) Dotation comme chaque année des différents sites organisateurs des phases finales de jeunes avec les supports de communication « Un supporter ou Insupportable ? » et mise en place d'un protocole avant les rencontres
- d) Dossier en standby – En attente de retour du Pôle Formation.
- e) Poursuite des excellentes relations avec l'Union Nationale des Clubs de Supporters de Basketball avec le travail sur le C.O.D.E. du joueur. Reconnaissance de l'Union par le Ministère des Sports.
- f) Production en relation avec le Pôle marque de la Vidéo « Le Relou 2 » impliquant Ivan BEDE et diffusion sur les réseaux sociaux de la Fédération.

- Perspectives* :
- a) Mise à disposition de cette application de manière plus large afin d'aider les clubs à transmettre les messages portés par la Fédération sur les thématiques citoyennes.
  - b) Disposer d'un outil informatique exploitable plus facilement en « temps réel » et fournir aux structures fédérales le bilan territoire par territoire pour accompagner les actions en fonction des spécificités locales.
  - c) Poursuivre l'action voire la renforcer en fournissant les autotests (papier ou application) voire l'application FFBB Citoyen pour sensibiliser les participants.
  - d) Bénéficier de la nouvelle organisation de la CF Officiels en charge de la formation afin de mettre en œuvre l'action proposée depuis avril 2016
  - e) Entretenir les bonnes relations existantes ; accroître la collaboration avec les clubs de supporters relevant du Haut Niveau Fédéral (LFB, LF2, NM1) et envisager des actions en direction des clubs ne disposant pas de structures de supporters identifiés.

#### Action n° 5 - Intégrer les enjeux environnementaux (Action n°4 du PCS)

*Faire évoluer le CDC des phases finales nationales / Intégrer les questions de DD dans l'organisation de l'Open LFB / Intégrer les questions de DD dans l'organisation des Finales Coupes de France / Relancer la mise en œuvre et le suivi de l'Eco Charte Interne/ Accompagner la CFC dans le déploiement d'Optimouv*

*Réalisation* : Thématique mise en stand-by depuis 2 saisons, même si les travaux se poursuivent. Travail au sein du Comité d'Expertise Environnementale de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

*Perspectives* : Etat des lieux en relation avec la LFB et le Pôle Marque de l'organisation de l'Open LFB. Travail en relation avec la Commission Fédérale des Compétitions sur l'organisation des finales nationales.

#### Action n° 6 - Encourager les diversités (Action n°9 du PCS)

*Déclinaison Un différend ou une différence ? (Nouveaux supports) / Diffusion auprès des licenciés "SMS Alerte Semaine Racisme" (à lier avec le CRM) / Opération Brassard- Semaine Lutte contre le Racisme (type op LA POSTE / JNA) / Message d'engagement sur les maillots des sélections (dotation FFBB ou autre) / Déclinaisons d'outils d'animation (alimenter l'appli, travail sur les stéréotypes, BD ...) / Renouvellement de l'opération 1+1 pour les Roll Up (après évaluation)*

*Réalisation* : Déploiement progressif de l'action « un différend ou une différence ? » sur le même modèle que la campagne « un supporter ou insupportable ? ».

*Perspectives* : Travail avec la CFO pour l'identification des incidents et des circonstances aggravantes (sexisme, racisme, homophobie ...). Réflexion avec le Pôle Marque sur la déclinaison d'outil de sensibilisation.

### **> Valoriser les acteurs et les initiatives, et développer les partenariats**

#### Action n° 7 - Faire et évoluer puis décliner les Labels FFBB CITOYEN

*Réalisation* : Attribution des labels pour la saison 2016 – 2017. 26 labels attribués (dont 7 renouvellements) sur 31 candidatures. Nombre grandissant de demande de label émanant des clubs de la LNB.

*Perspectives* : Evolution du Label FFBB Citoyen pour intégrer l'ensemble des thématiques du champ de la Commission. Travail avec la LNB et la LFB sur l'adaptation des critères aux spécificités des clubs de Haut Niveau.

#### Action n° 8 - Poursuivre et développer "Femmes sur Tous les Terrains"

*Trophée Femmes sur Tous les Terrains / Contribuer à la définition et la mise en œuvre du Plan de féminisation*

*Réalisation* : Attribution des Trophées Femmes sur tous les terrains qui seront remis lors de l'Open LFB du 29 septembre prochain. Baisse du nombre de candidatures, mais augmentation de la qualité des dossiers.

*Perspectives* : Déclinaison territoriale du trophée. Participation aux travaux du Plan de Féminisation.

#### Action n° 9 - Nouer des partenariats avec des associations et ONG expertes sur nos thématiques

*Colosse aux pieds d'argile (Pédophilie) / Playdagogie (Education par le Sport) / LICRA (Prévention de la radicalisation)*

**Réalisation :** Signature le 5 août de la convention avec l'association Colosse aux Pieds d'argiles. Poursuite des échanges avec l'ONG Play International.

**Perspectives :** Déclinaison sur tout le territoire des actions prévues dans la convention avec Colosses aux Pieds d'Argiles (interventions en région). Présence d'ONG au Forum FFBB Citoyen et signature de partenariats citoyens en relation avec le Pôle Marque.

## 5.2. Commission Fédérale des Equipements (Jean-Pierre BRUYERE).

### **Composition de la Commission Fédérale des Equipements :**

Président : Jean-Pierre BRUYERE

Vice-Président : Armel COCAUD

Membres : Corinne CHASSAC ; Yann MONTAGNE ; Eric RODRIGUEZ

Administrateur FFBB : Damien HENO

### **1- Etat des lieux des classements des salles :**

#### ➤ **Statistiques salles au 31 mai 2017 (sur le module FBI Salles) :**

Salles référencées : 8 331 dont 4 442 Salles classées (+157 sur l'année n-1).

- Classement H1 : 3 412 (+93 sur l'année n-1)
- Classement H2 : 887 (+63 sur l'année n-1)
- Classement H3 : 138 (+6 sur l'année n-1)

5 422 salles différentes ont été désignées lors de la saison 2016-2017.

176 salles ont fait l'objet d'un classement fédéral ou d'une mise à jour de classement pour la saison 2016-2017.

### **2- Les travaux de la Commission Fédérale des Equipements :**

#### ➤ **Information et Communication :**

L'ensemble des actions de la CFE et des points évoqués ci-dessous sont visibles à l'adresse suivante : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/sinformer/salles-et-terrains>

D'autre part, la CFE effectue une veille juridique, législative, normative et réglementaire en rapport avec les équipements sportifs, afin d'informer l'ensemble des acteurs concernés par la pratique du Basketball.

#### ➤ **Décret Buts :**

Le décret Buts n°2016-481 du 18 avril 2016 (journal officiel du 20 avril 2016) abroge le décret N° 2007-1133 du 25 juillet 2007 (ancien décret 96-495). Ce décret trouve une portée réglementaire dans le code du sport (partie réglementaire) aux articles R332-19 à R332-26.

Cette codification peut éventuellement renvoyer à des normes :

- NF EN 1270 pour la fabrication et mise sur le marché des buts de basket
- NF S52-409 pour les « Modalités de contrôle des buts sur site »

Pour information, la norme NF s 52-409 est une norme de moyens qui définit les moyens techniques à mettre en œuvre pour respecter les exigences générales de sécurité du Code du Sport.

#### ➤ **Procédure de classement des salles et terrains :**

La CFE rappelle que les actions et manifestations organisées sous l'égide de la FFBB, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affiliée, doivent être pratiquées

obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

La refonte du dossier de classement en formulaire « E-Dossier » (depuis juin 2015), a permis à nos instances déconcentrées de procéder à de nombreuses demandes de classement et ainsi répondre aux exigences réglementaires.

176 E-dossiers ont été saisis et enregistrés par la CFE pour la saison 2016-2017.

L'E-dossier de classement en ligne (disponible sur le site Internet de la FFBB) est désormais la seule forme de document recevable par la CFE (formulaire EDCST 2015). La CFE rappelle également que la saisie dans la base FBI fait partie intégrante de la procédure de classement.

Malgré les efforts de certaines Commissions Salles et Terrains territorialement compétentes, on notera tout de même, que sur 5 422 salles désignées lors de la saison 2016-2017 (toutes compétitions confondues), 1 931 salles n'étaient associées à aucun classement fédéral soit un taux de 36% de salles non classées.

#### ➤ **Plan de régularisation des classements des salles de N3, N2 et N1 :**

Dès juillet 2015, et en vue de la saison 2015/2016, la CFE, en lien avec la Commission Fédérale des Compétitions, a mis en place un accompagnement des clubs engagés en Championnats de France Nationale 3, Nationale 2 et Nationale 1 dans le cadre d'un plan de régularisation du classement des salles.

121 équipes ont été concernées par ce plan. Celui-ci a permis de régulariser la situation pour 120 équipes avec 61 classements de salles (correspondant au niveau de jeu) et 59 dérogations (avec un délai de classement pour la fin de saison 2016/2017).

#### ➤ **Accompagnement et Formation des Commissions Départementales Equipements**

Traditionnellement, la CFE conviait les responsables régionaux « Salles et Terrains » à une réunion d'information annuelle (janvier) pour échanger sur les problématiques réglementaires liées aux équipements. Désormais, et suite à la feuille de route 2016/2020 fixant, d'une part, les nouveaux objectifs en matière d'équipement, et d'autre part, rendant obligatoire la compétence « Salles et Terrains / Equipement » pour les comités départementaux (à l'issue de la saison 2016/2017), la CFE a jugé plus opportun de modifier sa manière de communiquer et surtout d'accompagner les structures déconcentrées.

Cette forme d'accompagnement se déclinera désormais de la façon suivante :

- Objectifs : former et accompagner les CD en regroupant par région ou par opportunité territoriale
- En amont de l'accompagnement et, en fonction des besoins, la CFE pourra doter le(s) comité(s) du matériel nécessaire pour le bon fonctionnement de la Commission départementale
- Format de l'accompagnement : 2 demi-journées et décomposées en 5 temps :
  - 1- Présentation de la Formation / Accompagnement.
  - 2- Remise d'un « Kit Matériel Salles et Terrains » (en fonction des besoins exprimés).
  - 3- Formation « In situ » à la méthode de classement d'une salle accompagnée d'une formation sur le matériel.
  - 4- Formation au module « FBI salles » et au « E-Dossier » de classement.
  - 5- Suivi E-Learning pour un accompagnement efficace avec un questionnaire sur la formation dispensée via plateforme INFBB avec pour **objectifs** :
    - D'assurer un suivi et un accompagnement tout au long de la saison
    - De disposer d'un contenu de qualité
    - De disposer d'un outil d'évaluation avec différents degrés de difficulté
    - De dynamiser et moderniser la fonction de responsable « Salles et Terrains » au sein des CD.

Avec l'appui de la Ligue Poitou-Charentes, une 1<sup>ère</sup> session « test » s'est déroulée à Niort le 22/04/2017 en regroupant sur un même site les responsables « Salles et Terrains » des CD 16, CD

17, CD 24, CD 79, CD 86. À l'issue de cette journée, l'ensemble des participants a souligné une vraie avancée en matière d'accompagnement pour leurs commissions respectives, et a exprimé une réelle satisfaction d'être doté d'un matériel de qualité.

Pour conclure, Jean-Pierre BRUYERE, Président de la CFE souhaite remercier, tous les membres de la commission pour leur investissement tout au long de la saison, ainsi que Damien HENO sur le plan opérationnel et administratif.

### 5.3. Commission Fédérale Démarche Territoriale (Anne-Marie ANTOINE).

Je me suis attachée, avec Luc VALETTE, vice-président de la commission et précieux collaborateur, dans un premier temps à ce qu'elle soit la plus représentative de notre territoire ; j'ai donc sollicité des personnes issues de ligues ou comités y ayant des fonctions diverses. Je n'ai essuyé aucun refus, ce qui m'a particulièrement touchée.

Ainsi, Jacky VERNOUD (Bourgogne Franche-Comté), Eric RODRIGUEZ (Occitanie), Jean-Luc VINCENT (Auvergne Rhône Alpes), Béatrice HEINRICH (Provence Côte d'Azur), Michel PREDIGNAC (Nouvelle Aquitaine), Nicolas SORIN (Pays de la Loire), Jean-Luc DESRUMAUX (Nord Pas de calais), Philippe TRUILLET (Bretagne) et Pierre DEPETRIS (Président Commission Démarche Clubs), ont accepté de m'accompagner dans cette mission avec bien sûr Luc VALETTE (Président du Comité des Vosges et membre du Comité Directeur Fédéral).

Dans un premier temps, nous avons fait l'état des missions de cette commission et constitué notre feuille de route. De vastes chantiers s'ouvrent à nous : les plans de développement territoriaux, les aides fédérales ainsi que les challenges du et de la licenciée.

#### **1. Les plans de développement territoriaux :**

Nous nous sommes attachés, afin de simplifier la tâche des ligues et des comités, à élaborer deux guides :

- *Un guide pédagogique décliné en quatre étapes incontournables :*
  - Analyser la situation
  - Fixer les objectifs
  - Inventorier les actions nécessaires
  - Bâtir un plan de développement territorial réaliste.
- *Un guide de procédure lui aussi décliné en quatre étapes :*
  - La concertation
  - La conception
  - Le pilotage
  - L'évaluation – l'évolution.

Ces deux guides vous ont été adressés joints à une note fédérale.

#### **2. Les différentes aides fédérales :**

- Les aides fédérales existent sous quatre formes :
  - Aides financières (emplois et autres)
  - Aides en ressources humaines
  - Aides en matériel
  - Soutien à l'évènementiel.

La commission démarche territoriale est surtout sollicitée pour les aides financières et s'applique à faire le lien avec les autres commissions de la fédération s'agissant des autres aides.

Concernant les différentes aides, 46 comités départementaux ont présenté des demandes et tous ont reçu une réponse favorable. Il en est de même pour les 5 ligues qui ont fait une demande.

- Concernant les aides financières, elles ont été accordées comme suit :
  - Aides au titre de l'emploi : 149 280 €
  - Aides au titre des actions : 42 970 €
  - Aides sur le plan de féminisation : 9 000 €
- Enfin, la commission démarche territoriale a participé au développement des actions mises en place par la FFBB en apportant son aide aux ligues, comités ou CTC

nouvellement créées. Ainsi, elle a doté les nouvelles CTC de la mallette arbitrage et a doté les ligues engagées dans la démarche Basket Santé du kit basket santé, les ligues devant les mettre à disposition des comités dépendant de leur territoire.

### 3. Le challenge du et de la licenciée :

Il appartient aussi à la commission de gérer le challenge du et de la licenciée et de vérifier mensuellement le classement de ce challenge.

Il s'agit d'une aide au développement du nombre de licenciés. Ainsi, chaque année, 38 000 € sont versés en chèques et bons d'achat aux comités respectant les critères de développement et se classant parmi les 20 premiers.

Je ne terminerai pas ce rapport sans remercier chaleureusement les membres de la commission : Luc VALETTE, Béatrice HEINRICH, Jean-Luc DESRUMAUX, Michel PREDIGNAC, Eric RODRIGUEZ, Nicolas SORIN, Philippe TRUILLET, Jacky VERNOUD, Jean-Luc VINCENT, Pierre DEPETRIS et bien sûr Cathy GISCOU et les salariés du pôle Jeunesse et Territoires rattachés à cette commission, Sébastien DIOT, Philippe CABALLO, Damien HENO, Sarah AL ASHRAM et Jérémy MEYNARD qui a assuré avec brio l'intérim de Sarah durant son congé de maternité.

#### 4.4. Commission Fédérale Démarche Clubs (Pierre DEPETRIS).

Depuis octobre 2016, la Commission Démarche Clubs a été reconduite et a procédé à quelques changements de membres.

Elle a été sollicitée pour poursuivre les différentes politiques territoriales fédérales, dont l'accompagnement des CTC lors des visites planifiées. Pour cette saison, ces rencontres ont été définies suivants les critères suivants :

- Les CTC en renouvellement en 2017,
- Les CTC en première année de fonctionnement,
- Les CTC en difficulté.

Le retour de ces visites est positif, et met en avant un besoin de collaboration entre les clubs. Une augmentation régulière des CTC le démontre. Ci-dessous le tableau récapitulatif des CTC pour cette saison :

Créations	48
Modifications	27
Renouvellements	85
Fins	32
Non renouvellement après décision BF 9 juin 2017	1

Historique du nombre de CTC :

2013	18
2014	169
2015	259
2016	288
2017	303

La commission travaille également sur l'évolution des CTC en milieu urbain et en milieu rural ainsi que sur le développement des CTC ultras marines.

Elle gère également les affiliations de nouveaux clubs (traitement des dossiers déposés à la Fédération et validation au bureau fédéral puis comité directeur).

De nouveaux groupements organisent des manifestations en rapport avec le basket mais sans pratiquer de compétition. La FFBB devra engager rapidement la réflexion sur de nouveaux critères d'affiliation.

Voici un tableau récapitulatif pour cette saison :

Nombre de dossiers déposés	46
Affiliation	43
Refus affiliation	3

D'autres réflexions sont en cours, sur le fonctionnement des clubs urbains et ruraux. Un travail de mise à jour du dossier création de club (outil pédagogique) est engagé.

Pour conclure je tiens à remercier les membres de la commission très assidus lors de nos réunions de travail durant toute la saison.



DEPETRIS Pierre
ALLIO Valérie
ANTOINE Anne-Marie
BOURSERIE Loïc
FOURNIER Bernard
GILBERT Michel
HEINRICH Béatrice
LABELLE Serge
MARITON Bruno
GUILLEMIN Hervé
TAFFINEAU Didier

### 5.5. - Commission Fédérale Outre-Mer & Corse (Cathy GISCOU).

La commission s'est réunie quatre fois cette saison, plusieurs missions sur sites ont été effectuées. Il est à noter la participation de dirigeants lors du Campus d'été, du Forum MiniBasket.

Après une année de prise de contact, bilans, échanges, sera finalisé le 11 octobre lors de la « Journée des Territoires Ultra-Marins », un plan de développement global dédié sur la mandature. Celui-ci s'inscrit pleinement dans les axes stratégiques fédéraux mais avec des objectifs opérationnels orientés, adaptés, concertés, évalués.

S'il est à considérer la particularité, nous sommes convaincus qu'il est tout aussi dynamique de faire partie sans distinction d'un ensemble : Le Basket Français.

Je remercie les territoires concernés et les membres de la commission pour leur adhésion et leur participation à son élaboration.

Nom de la zone	Territoires associés	Responsables Fédéraux
Guymargua	Guadeloupe avec St Martin et St Barthélémy Martinique Guyane	Patrice ALEXIS
Océan Indien	Mayotte La Réunion	Jean-François BEAULIEU
Pacifique	Polynésie Nouvelle Calédonie Wallis et Futuna	Yoann LECOURIEUX

La Corse, sous la Présidence de Anne LUCIANI est rattachée à la zone PACA - Il y a de la pratique à Saint-Pierre et Miquelon...

Dans tous les domaines, Jeunesse, Formation, Compétitions, Nouvelles Pratiques, structuration des clubs, il y a une volonté commune et conjointe d'aller dans le sens de la réciprocité efficiente.

Il est à retenir pour 2016/2017 :

- Mini & Jeunes : Succès grandissant pour l'OBE, de nombreux partenariats éducatifs signés. Il reste encore une belle marge de progression....

Le nombre de clubs labellisés est lui aussi en progression, gage d'une prise de conscience et de confiance en la valorisation du travail de formation au bénéfice des Mini & Jeunes...

Premières dotations fédérales pour les FNMB UM organisées cette année !!

Création d'un camp d'été en Guadeloupe sous couvert d'un partenariat entre un club et les collectivités afférentes, la Ligue, la DTN FFBB, la DJT, 2 semaines, 230 participants. En associant la formation d'initiateurs/animateurs, des ateliers Santé, 3X3, le programme a été riche et l'initiative plébiscitée....

- Compétitions : Révision du Championnat de N3 (G/F) avec la modification des phases finales intégrant le Pacifique. Un week-end festif à 6 finalistes G et F (3 métré, 3 UM), soit 12 délégations permettra sur un site proche, en IDF, de valoriser ce championnat N3 identitaire de nos territoires.

L'ensemble des équipes de chaque Ligue UM évoluant au plus haut niveau régional sera intégré dans une poule dénommée NM3 ou NF3. Les clubs, par le biais de leurs dirigeants régionaux, se sont engagés à respecter les règlements afférant à cette division.

Seules les obligations sportives seront aménagées au cas par cas avec néanmoins l'objectif de répondre à celles qui s'appliquent à tous d'ici 2020.

- Formation : Pour les officiels, il a été acté de mettre en œuvre un programme de formation sur le long terme en priorisant la prise d'autonomie des ERO dans le travail à conduire pour la création et la pérennisation des écoles d'arbitrage clubs, le e-learning, l'émergence de potentiels et leur suivi, enrichir le réseau des formateurs.

Pour le Haut Niveau, la Direction Technique est en étroite collaboration avec les référents des pôles espoirs. Les entrées à l'INSEP ou en centre de formation pro démontrent toute la qualité des jeunes issus de ces pôles qu'il faut protéger afin de les voir briller dans nos EDF.

L'initiative d'intégrer des jeunes filles venant de TAHITI au Pôle Côte d'Azur est à pérenniser.

Saluons l'entrée à l'INSEP de l'ainée d'entre elles.

Pour les Techniciens, la formation initiale est une priorité afin d'assurer le maintien de la qualité d'encadrement, en particulier vers les plus jeunes.

Pour les dirigeants, comme en métropole, le besoin est identifié, la mise en œuvre des campus régionaux doit pouvoir y répondre.

La participation de dirigeants des structures Ligue au campus national est essentiel pour échanger, s'informer, transmettre.

En septembre 2018, les IRFBB se devront d'être opérationnels. Ils seront une valeur ajoutée pour assurer à l'ensemble de leurs bénéficiaires des cursus locaux coordonnés, diversifiés, partagés tout au long de la saison. Ils permettront de mobiliser pour aider à une meilleure structuration des clubs.

- Nouvelles Pratiques : Tout est à faire !! Même si la pratique 3x3 connaît un véritable engouement, les tournois se doivent d'être homologués, les joueurs d'avoir un profil FIBA actif....

La prévention par le sport est un enjeu majeur, le Basket Santé doit trouver un essor important.

- Equipement : Recensement et classification des lieux de pratique, un chantier qui débute mais qu'il faudra mener en mode accéléré, on ne peut jouer avec la sécurité !!!

Autre enjeu, celui des couvertures des équipements extérieurs, afin de favoriser la pratique pour tous et en particulier le 3x3.

- Les Labels : la progression est constante, gage de la volonté des clubs de gagner en qualité et reconnaissance par celle-ci. Une avancée certaine pour leur structuration.

		FÉMININ		MASCULIN		Mini	Nombre de Labels	
		Espoir	Elite	Espoir	Elite			
2012 - 2013	Métropole	6	58	14	61	0	139	144
	Ultra Marin	1	0	2	2	0	5	
2013 - 2014	Métropole	13	58	7	76	0	154	156
	Ultra Marin	0	0	1	1	0	2	
2014 - 2015	Métropole	12	53	20	65	0	150	155
	Ultra Marin	1	1	0	1	2	5	
2015 - 2016	Métropole	15	57	22	74	0	168	179
	Ultra Marin	1	2	2	3	3	11	
2016 - 2017	Métropole	17	59	17	75	0	168	194
	Ultra Marin	0	6	2	9	9	26	

## 5.6. - Commission Fédérale Mini & Jeunes (Agnès FAUCHARD).

### INTRODUCTION

J'ai eu le privilège d'être sollicitée par notre Président Jean-Pierre SIUTAT pour assurer la présidence de la Commission Mini & Jeunes.

C'est avec enthousiasme et un réel plaisir que j'ai accepté ces nouvelles missions. Bien évidemment, je reste en contact permanent avec Cathy GISCOU afin d'assurer une continuité dans les objectifs et les valeurs qu'elle a impulsés depuis plusieurs années.

La commission est rattachée à la Délégation Jeunesse et Territoires présidée par Cathy GISCOU sous la direction de Sébastien DIOT et ses collaborateurs Gilles MALECOT, Jérémy MEYNARD et Sarah AL ASHRAM et la participation de Nicolas SEIGNEZ.

La feuille de route qui concerne les babys jusqu'aux U20 se définit par le maintien des actions existantes, par la continuité de l'informatisation des différents dossiers, par le développement de nouveaux projets et enfin par une écoute permanente de tous les acteurs sur le terrain.

Il est important de faire connaître toutes les initiatives fédérales sur tous les territoires.

C'est ainsi que le forum national du MiniBasket est, chaque année, le moyen d'informer les participants venus de toute la France. C'est l'occasion d'échanges originaux et riches qui, en s'inspirant des actions fédérales, permettront de créer de nouveaux concepts adaptables aux réalités locales.

La commission, par le biais de ses permanents FFBB, par les bénévoles et les élus, assure une écoute attentive en prodiguant des informations et des conseils.

La compétence, la qualité de l'accueil, la professionnalisation et la mise en œuvre des différentes opérations : les OBE dans le primaire et les opérations dans les collèges et les lycées sont des axes de progrès qui ont une grande influence sur le nombre de licencié(e)s.

Il est important de redire que les jeunes sont le socle de notre Fédération ; aussi, notre rôle sera par tous les moyens de renforcer la richesse de ce relationnel.

La fidélisation de nos licencié(e)s est également une de nos préoccupations majeures et nous mettrons tout en œuvre pour montrer que nous avons la chance de pratiquer un sport exceptionnel car il possède tous les ingrédients pour que l'enfant progresse et se fasse plaisir. Ces ingrédients sont :

- L'enfant aime jouer au ballon
- L'enfant aime dribbler, marquer des paniers
- L'enfant aime jouer avec ses copains !

Alors profitons de la chance que nous avons pour fidéliser nos jeunes joueurs en leur proposant un accueil privilégié dans nos clubs.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission qui font un travail important de réflexion mais aussi de participation aux différentes opérations sur le terrain.

- **BABYBALL**

C'est un **outil pédagogique** qui fait appel à l'imaginaire des enfants.

La FFBB apporte, avec cet outil, un service et une satisfaction à ses structures déconcentrées ; en les accompagnant dans leur rôle de promotion du basket.

- **LE CLASSEUR DES 7/11 ANS**

Le classeur est à la disposition des structures depuis mai 2011. Il n'est plus à présenter : son utilisation est unanime dans toutes les EFMB et il est devenu une référence incontournable dans l'apprentissage et le perfectionnement du jeune basketteur.

De fait, la réflexion est finalisée pour harmoniser la pratique MiniBasket sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les contenus proposés.

- **FORUM NATIONAL**

La session 2016 du Forum s'est déroulée à CAEN le dernier weekend d'août. Une centaine de stagiaires et l'encadrement se sont retrouvés pendant 3 jours pour écouter et échanger.

Toujours aussi riche, le FORUM national reste un lieu d'échanges privilégié et incontournable pour les acteurs de ces catégories d'âge.

### **Forums Départementaux et / ou Régionaux**

32 rassemblements déclarés par les comités départementaux à la FFBB se sont déroulés sur le territoire durant cette saison. Pour la plupart d'entre eux, ces forums étaient accompagnés par un ou plusieurs membres de la Commission des Jeunes FFBB et surtout par Gilles MALECOT.

Ces moments d'échanges et de proximité sont des aides incontournables pour les acteurs du Mini en France.

Afin de répondre au mieux à vos demandes, un imprimé de demande d'intervenant fédéral est à votre disposition.

- **LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET – EFMB**

Le concept « ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET » continue à attirer régulièrement les clubs qui y voient un moyen de se structurer et de mieux répondre aux spécificités des jeunes de 4 à 11 ans de la catégorie MiniBasket.

Le label EFMB est un gage de qualité et de sérieux dans l'accueil et la formation du jeune basketteur. Apprendre et communiquer autour du titre EFMB, s'avère très porteur.

Une dotation spéciale de 300€ est attribuée aux nouveaux labels et renouvellements validés.

Notre partenaire KINDER s'est associé au label qualité des EFMB en offrant un KIT à chacune et aux nouvelles à venir.

Les demandes de dossier pour obtenir le label fédéral se font par FBI depuis janvier 2015.

La mise sur FBI du dossier va être simplifiée et une visite de validation sera mise en place.

- **LABEL CLUB FORMATEUR**

A la suite des EFMB, l'objectif du label Club Formateur est de valoriser le travail effectué et d'aider à la structuration des clubs sur les tranches d'âge de 13 à 20 ans.

Depuis 2009, on est passé de 85 labels à 194 cette saison.

Félicitations à tous ces clubs qui rentrent dans cette démarche structurante !

- **FETE NATIONALE DU MINIBASKET - FNMB**

Organisée par l'ensemble des départements, la **24ème Fête Nationale** du MiniBasket a rassemblé son traditionnel nombre **d'environ 100 000** enfants sur l'ensemble du territoire national.

Cette année, la FNMB a apporté son soutien à la candidature des JO à PARIS en 2024.

C'est pourquoi, plusieurs comités ont pris contact avec leur CDOS ou CROS afin de monter des opérations « PARIS 2024 ».

Félicitations à tous pour les très belles fêtes du MiniBasket sur notre territoire !

Remerciements aux partenaires de l'événement !

- **JE JOUE, J'ARBITRE, JE PARTICIPE – J.A.P**

L'opération JAP forme à tous les rôles !

**Fini les fiches à remplir !**

La nouvelle procédure informatique est opérationnelle sur la base d'une plateforme dédiée et par FBI V2.

**Sur FBIV2**, l'animateur valide les compétences acquises en s'appuyant sur le tableau d'aide à l'évaluation élaboré à partir des situations du cahier technique 7-11 ans.

**Sur le site dédié**, le MiniBasketteur, via son numéro de licence, peut suivre ses progrès, visionner des vidéos des compétences à acquérir.

3702 inscrits sur la plateforme !

Cette action, déjà développée les saisons précédentes, est toujours prisee par plusieurs clubs qui en maîtrisent la mise en œuvre et qui la renouvellent chaque saison sportive.

- **FIDELISATION**

Dans le cadre de ses actions, la Commission Mini & Jeunes propose à partir de la saison 2017/2018 un programme de « Fidélisation » pour les clubs.

L'objectif principal :

- Fidéliser nos plus jeunes licenciés à la pratique du basket
- Eviter le zapping
- Valoriser sa fidélité
- Valoriser son investissement au sein du club
- Valoriser sa participation aux actions fédérales

- **OBA**

**Des contenus dédiés**

La Commission Mini & Jeunes crée un groupe de travail pour établir un cahier de contenus dédiés à l'animation des Nouvelles Activités Périscolaires.

**Un recensement**

Afin de pouvoir évaluer et préparer ces contenus, une enquête auprès des clubs a été envoyée en mars 2017 afin de recenser les clubs qui participent à ce dispositif et le « comment ? » dans leur participation.

Le nombre de retour n'a pas été suffisant pour faire une analyse des besoins réels sur notre territoire.

- **CHALLENGE BENJAMINS(ES)**

42% des clubs participent au Challenge Benjamins.

Pour ce 10<sup>ème</sup> anniversaire, les vainqueurs des 9 dernières éditions étaient invités à cette très belle finale qui a vu récompenser les 2 meilleurs benjamin et benjamine. Ils sont invités par la NBA pour assister à un match aux USA.

Ce Challenge Benjamins(es) permet la valorisation des savoir-faire incontournables dans cette catégorie d'âge.

- **LES CHIFFRES DU MINIBASKET**

Quelques chiffres pour présenter l'Opération Basket Ecole :

- 116.781 élèves ont participé à l'OBE
- 2157 écoles
- 4382 classes
- 1405 clubs

- 97 territoires concernés
- 3201 taille 3
- 7281 taille 5

**Sur le total des licenciés FFBB, 32% sont des MiniBasketteurs de moins de 11 ans.**

#### ● **UNSS/ UGSEL/FFBB**

Après MARSEILLE, la 5ème édition du Challenge Benjamins Scolaire s'est déroulée sur le site des Machines de l'Île à NANTES dans le cadre de la Coupe du Monde de 3X3 et de « the Bridge ». Une belle opération en direction de jeunes non licenciés pour les amener vers nos clubs !

#### ● **REMERCIEMENTS**

Un grand merci à tous les membres de la Commission pour leur investissement et leur travail pour la réussite de toutes nos actions.

- Corinne CHASSAC : Vice-Présidente de la Commission et référente OBA
- Magali FERRIER : Vice-Présidente et référente Assistant MiniBasket
- Valérie ALLIO : Vice-Présidente de la Commission et référente sur le dossier Fidélisation
- Sylvain SALIES : CTN sur tous les dossiers
- Gérard GRUNENWALD : Référent du groupe JAP
- Henri COUCHARRIERE : Référent du groupe EFMB
- Isabelle BARBE : Référente de la FNMB
- Vanessa DAVID et Alexandra WOLFF : Référentes du Challenge Benjamins(es)
- Eric LECORRE
- Abdel ILMAN
- Brigitte DESBOIS
- Pascal FAUX
- Frédérique PRUDHOMME
- Christelle BOËL

Un grand merci aux salariés de la fédération pour leurs compétences et leur disponibilité tout au long de l'année.

- Gilles MALECOT
- Nicolas SEIGNEZ
- Damien HENO
- Stan HACQUARD
- Sarah AL ASHRAM
- Sans oublier Jérémy MEYNARD qui a œuvré durant le congé maternité de Sarah !

## **6. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives. – Alain SALMON – 6<sup>ème</sup> Vice-Président**

A l'issue des élections d'octobre 2016, notre Président Jean Pierre SIUTAT m'a fait l'honneur de me nommer 6<sup>ème</sup> vice-président en charge de la Délégation des Compétitions et Pratiques sportives.

Cette délégation est passionnante et au-delà de la Commission fédérale des Compétitions (ex Sportive) dont j'avais déjà la charge, j'ai découvert de plus près l'univers du basket 3X3, du basket santé et du basket pour tous. Afin d'être complet, la Commission fédérale Médicale complète le périmètre des commissions dédiées.

Notre fédération se doit d'évoluer vers de nouvelles pratiques car nos licenciés ou futurs licenciés sont demandeurs. La société évolue entre compétitions et activités sportives ; il faut faire évoluer nos offres de pratique du basket. La coupe du monde de 3X3 organisée en France à Nantes a été une formidable opportunité d'autant que cette pratique devient discipline Olympique dès 2020. Les résultats de nos équipes de France sont excellents, le développement du 3X3 est en marche. Un formidable challenge à relever afin d'organiser cette discipline dans son ensemble. Toute l'équipe de Nathalie LESDEMA, Présidente de la Commission, est à pied d'œuvre sur ce sujet.

A l'heure où la santé passe par le sport et où les pouvoirs publics en font une priorité nationale, comment ne pas répondre présent et proposer une offre dans ce domaine. D'une mission lors de l'ancienne mandature, le basket santé est devenu une commission à part entière. Yannick Olivier et

son équipe organisent la pratique sur l'ensemble du territoire. Les objectifs sont ambitieux mais c'est un challenge formidable à relever.

La Commission « Basket pour tous » porte bien son nom. Notre Fédération se doit de proposer, de relayer et d'inventer de nouveaux modes de pratiques du basket. Si le 5 contre 5 restera toujours notre socle de base, il convient de répondre aux attentes des pratiquants, qu'ils soient compétiteurs ou à la recherche d'une simple activité sportive qui allie le maintien en forme et le plaisir de se retrouver. De nouvelles possibilités existent (baskin, etc.) et il faut en imaginer d'autres. Notre société évolue et nous devons évoluer avec elle.

La Commission Médicale est elle aussi sur le devant de la scène car les normes et contraintes liées au sport en général se précisent et s'intensifient. Il nous faut donc organiser cette Commission afin d'avoir un réseau de médecins sur les territoires mais aussi afin de répondre aux normes, qu'elles soient européennes ou françaises. Bernard DANNELE a cette responsabilité et il est déjà au travail sur le sujet.

Enfin la Commission fédérale Sportive est devenue Commission fédérale des Compétitions et elle a maintenant, en complément des activités sportives, un rôle de désignations des OTM HN et des arbitres pour les divisions du groupe national et fédéral d'arbitres. Cette Commission dont je conserve la Présidence est en place et cette nouvelle saison sera le 1<sup>er</sup> test. Notre Président Jean-Pierre SIUTAT a souhaité concentrer l'ensemble de l'aspect purement sportif au sein de la même Commission pour une meilleure lisibilité et une plus grande clarté.

En conclusion cette vice-présidence est un vrai challenge qui, avec l'ensemble des équipes qui composent les différentes commissions concernées, sera relevé. C'est une grande fierté de servir le basket français au plus près de l'activité sportive proposée, quelles qu'en soient les formes proposées. Le basket traditionnel 5X5 verra de nouvelles familles s'ajouter, se développer, s'enrichir afin que la FFBB poursuive son développement en répondant au mieux aux attentes des pratiquants. Nous tâcherons de répondre à l'ensemble des acteurs des territoires car ne l'oublions pas, nous sommes une fédération de clubs, au service des clubs. Bonne saison à tous.

### Sébastien DIOT – Directeur du Pôle Compétitions & Pratiques Sportives.

#### **Service Compétitions :**

La nouvelle organisation mise en place suite aux élections fédérales a impliqué une réorganisation importante du service. Le but principal restant l'écoute des clubs et la qualité du service qui leur est apportée tout au long de la saison.

- Travail en lien avec la Commission Fédérale des Compétitions (Partie Sportive):

Gestion sportive et administrative de 18 Divisions :

- Championnat de France Seniors Féminines : 5 divisions
- Championnat de France Seniors Masculins : 3 divisions
- Championnat de France Jeunes Masculins : 5 divisions
- Championnat de France Jeunes Féminines : 4 divisions
- Basket en Entreprises

Gestion sportive et administrative de 6 Coupes de France :

- Coupes de France Joë Jaunay et Robert Busnel : 2
- Trophées Coupe de France Seniors (M & F) : 2
- Coupes de France U17(M & F) : 2

Gestion sportive et administrative :

- Plus de 800 équipes engagées dans les différentes compétitions nationales
- 14 Divisions et/ou Coupes de France utilisant e-Marque
- Plus de 9000 rencontres (dont 7200 gérées par la Feuille de Marque électronique)
- Plus de 1800 demandes de dérogations

- 437 ouvertures de dossiers
- ...
- Travail en lien avec la Commission Fédérale des Compétitions (Partie Officiels):

Coordination des actions de : 4 répartiteurs OTM HN ; 1 répartiteur arbitres CF1 ; 6 répartiteurs arbitres CF2.

17 dossiers de réclamations dont 6 confirmées et étudiées :

Désignations d'OTM et statisticiens sur :

- CAMP LNB : 6 rencontres
- 18 sites Equipes de France dont :
  - 2 EDF FEM A : 9 rencontres
  - 1 EDF FEM A' : 3 rencontres
  - 1 EDF U20F : 3 rencontres
  - 1 EDF U20F/U19F : 4 rencontres
  - 3 EDF U18F : 9 rencontres
  - 1 EDF U16F : 2 rencontres
  - 1 EDF U15F : 3 rencontres
  - 3 EDF MASC A : 10 rencontres
  - 3 EDF U18M : 6 rencontres
  - 2 EDF U15M : 4 rencontres

Soit 53 rencontres

Le service est également mobilisé sur la gestion et la distribution des récompenses aux organisateurs, aux clubs et aux officiels s'étant illustrés au cours de la saison. Quelques chiffres permettent de se faire une bonne idée des quantités de récompenses distribuées :

- 34 diplômes
- 34 oriflammes
- 62 trophées
- Plus de 1900 médailles
- Plus de 1100 tee-shirts

### **Service Pratiques Sportives :**

De très nombreuses actions sont menées en lien étroit avec les Commissions « Basket Pour Tous », « Basket Santé » et « 3X3 », en plus de l'organisation classique des différentes réunions de ces commissions.

Traditionnellement les actions d'animations et autres missions opérationnelles de gestion d'actions de développement ont été au cœur du travail réalisé par le service cette saison. Ce dernier a également été largement sollicité pour animer des formations :

- animateur Basket Santé : (Toulouse, Aix en Provence, Clermont-Ferrand, Paris).
- BP JEPS/animateur Basket Santé/Insertion/3x3 (Basse Normandie).
- Travail en lien avec la Commission « Basket Pour Tous »

### **« Camps FFBB » Juillet Août :**

5 semaines de camps pour les 12/17 ans, joueurs et/ou arbitres départementaux - 10 cadres pour 80 stagiaires par semaines.

1 semaine de camps pour les 17/25 ans joueurs et/ou arbitres régionaux ou départementaux - 4 cadres pour une quarantaine de stagiaires.

Au total 400 stagiaires 12/17 ans et 40 stagiaires 17/25 ans auront participé à ces stages techniques et pratiques. Les clips des différentes sessions sont consultables en ligne sur [www.ffbb.com](http://www.ffbb.com)

### **Les Centres Génération Basket**

	2015-2016	Été 2016	Toussaint 2016	Noël 2016	Hiver 2017	Printemps 2017	2016-2017 (Été 16 – Printemps 17)
Garçons	6 627	1 120	1 568	103	2 552	2 036	7 379
Filles	3 269	441	896	68	1 133	1 007	3 545
<b>Total</b>	<b>9 896</b>	<b>1 561</b>	<b>2 464</b>	<b>171</b>	<b>3 685</b>	<b>3 043</b>	<b>10 924</b>
Licenciés	3 669	519	1 336	118	2 206	1 673	5 852
Non-licenciés	6 227	1 042	1 128	53	1 479	1 370	5 072
Centres CGB	118	21	32	3	40	44	140
QPV	43	9	12	2	14	12	49
ZRR	/	/	/	/	1	1	2
Passages	27 810	3 678	7 033	708	10 661	9 685	31 765

Signature de 22 nouveaux CGB cette saison, alors que dans le même temps de nombreux autres centres, déjà existants, ont continués de fonctionner.

2 clips de présentation (version courte et version longue) ont été réalisés pour mettre en valeur les actions des clubs ou autres structures, vis-à-vis d'éventuels partenaires (publics ou privés) et pour continuer de développer le nombre de CGB. Les clips sont consultables sur le site internet de la fédération.

### Administration Pénitentiaire

Coordination des animations, formation et tournoi, réalisés dans plusieurs établissements pénitentiaires.

### BaskIn

Un vrai travail autour de l'intégration et du développement de cette nouvelle pratique (inclusive par essence) au sein de la FFBB a été réalisé cette saison. Il doit être accru la saison prochaine afin de participer au développement de cette pratique humaine, sportive et altruiste.

### Divers :

Participation à la Journée d'Evaluation du CIO pour Paris 2024 ainsi qu'à la promotion de l'activité Basket lors de la Fête de l'Huma.

- Travail en lien avec la Commission « Basket Santé »

Les chiffres et les actions parlent d'eux-mêmes, quant au développement et la structuration de cette pratique, ainsi que par rapport à l'appropriation du concept par les territoires :

- 60 Départements dont au moins 1 structure est impactée ou a mis en place du Basket Santé
- 44 labels ont été attribués
- 147 animateurs Basket Santé sont formés et prêts à encadrer l'activité sur les territoires
- Mise en place des licences Basket Santé et rédaction des règlements généraux
- Présentation du concept Basket santé dans une vingtaine de structures fédérales déconcentrées
- Intervention Basket Santé lors des journées médicales
- 1 clip de présentation du « niveau 3 » et un 2<sup>ème</sup> clip de présentation des « niveaux 2 et 3 » ont été réalisés pour permettre de diffuser cette nouvelle activité et pour la rendre plus explicite par rapport à d'éventuels partenaires. Ils sont consultables sur le site internet de la fédération.
- Participation au groupe de pilotage « Sentez-Vous Sport » du CNOSF
- Encadrement de l'activité Basket lors de la Journée « Sentez-Vous Sport » à Charléty
- 4 interventions dans le cadre de la semaine du sport à l'hôpital
- 6 soirées d'animations Basket dans les hôpitaux
- L'encadrement durant toute la saison d'une session de Basket Santé dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour un groupe de personnes malades

Toutes ces actions de promotion et/ou de communication doivent permettre à terme, de rendre cette activité parfaitement compréhensible, et facile d'accès dans sa mise en place et son organisation, pour le plus grand nombre.

- Travail en lien avec la Commission 3x3

Le travail de structuration de cette forme de jeu s'est accéléré cette saison. Il est à noter la mise en place des règlements généraux qui participent à cette action de mise en cohérence et d'uniformisation de la pratique. La quantité de plus en plus importante des tournois homologués, et des événements organisés sur le territoire par les Clubs, les Comités Départementaux et/ou les Ligues Régionales témoignent du dynamisme et de l'engouement du monde du Basket.

Cette saison, la FFBB a recensé et doté pas moins de 240 tournois homologués entre septembre 2016 et juin 2017. Dont la mise en réseau a permis de déboucher sur un Open de France organisé à Orléans qui a été une nouvelle fois une réussite sportive et événementielle.

En plus de la gestion de la pyramide fédérale des tournois 3X3, le service a été sollicité et a participé à l'organisation de plusieurs événements d'importances diverses :

- Une dizaine de tournoi en gestion directe : INSEP – ESSIE – FFBB - VIP...
- Préparation de la Coupe du Monde de 3x3
- Préparation du Qualifier européen à Poitiers
- Présentation du 3x3 et de la SuperLeague 3x3 dans une dizaine de structures déconcentrées
- Journée d'animation et découverte du 3x3 à Beauvais

Le Master Européen de Lausanne a vu l'équipe Masculine victorieuse de l'Open de France se qualifier pour la Finale de la compétition, ce qui démontre bien le niveau de plus en plus élevé que l'on peut trouver sur les tournois organisés en France.



### 6.1. Commission des Compétitions (Alain SALMON).

Cette nouvelle mandature voit de nombreuses nouveautés se dessiner. La saison 2016/2017 n'y a pas échappé.

La Commission Fédérale Sportive n'existe plus dans son format actuel et elle devient Commission Fédérale des Compétitions. Son champ s'élargit et, dès cette nouvelle saison, un nouveau volet « désignations » a vu le jour. Nous avons désigné les OTM HN sur une partie de la saison 2016/2017. S'il a pu y avoir un certain flottement, cela correspond essentiellement à la rapidité à laquelle il a fallu faire face à cette demande.

L'ensemble des tâches a été assumé avec toute l'équipe de salariés et bénévoles qui ont fait leur maximum pour être à l'écoute des clubs, des comités et des ligues. Les contraintes liées aux championnats (problème de disponibilité de salles, de calendrier, de règlements, etc.) nous ont amenés à gérer au mieux les situations en étant à l'écoute des structures. Nous espérons sincèrement que le plus grand nombre aura perçu cette volonté et l'aura apprécié. Nous avons de plus en plus de demandes particulières et il est bien difficile de répondre favorablement à l'ensemble.

La réforme territoriale a entraîné la fin des championnats Inter-régionaux. Cette saison 2017/2018 verra la Commission Fédérale des Compétitions désigner les OTM HN à l'aide de l'équipe des 6 répartiteurs qui a été constituée. Elle est rejointe par les 2 répartiteurs nationaux qui désigneront les divisions LF2/NM2/NF1 et Espoirs PROA.

Un groupe de 12 répartiteurs fédéraux désigne désormais les arbitres officiant sur la NF2/NF3/NM3 et championnat de France jeunes. La Commission Fédérale des Compétitions a été renforcée en conséquence et le challenge sera relevé. Une 1<sup>ère</sup> saison d'observation va permettre de faire les ajustements qui ne manqueront pas d'être nécessaires.

Nous remercions tous les clubs, tous les comités et tous les secteurs qui nous aident à progresser, qui font que les échanges sont fructueux et constructifs.

Nous vous souhaitons une très belle saison à tous, la Commission Fédérale des Compétitions est à votre écoute et au service des clubs.

## 6.2. Commission Fédérale Médicale (Bernard DANNEL).

La Commission Médicale Fédérale (COMED) a pour mission la mise en œuvre, au sein de la FFBB, des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage.

La COMED se compose de douze membres et d'un administrateur.

Elle s'est réunie les 12 janvier et 10 mars 2017.

### **SES ACTIONS**

#### LE REGLEMENT MEDICAL :

En collaboration avec les services juridiques de la Fédération, la COMED a participé activement à la rédaction du règlement médical fédéral adopté par le Comité Directeur du 1<sup>er</sup> juillet 2017 (le précédent datant de 2009).

#### **Actualisation des textes en vigueur :**

Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 et Décrets des 24 août et 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau, Espoirs et des collectifs nationaux.

**Insertion du statut du médecin départemental**, nécessairement élu au comité Directeur Départemental.

**Insertion des définitions** du médecin agréé, du surclassement exceptionnel, du sous classement médical, du nombre de rencontres autorisées par week-end.

#### **Evolutions de la réglementation relative à la délivrance et au renouvellement de la licence.**

**Délivrance** d'une licence subordonnée à la production d'un certificat médical qui doit dater de moins d'un an :

- Attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du Basket-ball (pratique loisir) ;
- Attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou du Basket-ball en compétition (pratique compétitive).

#### **Renouvellement :**

Obligation de remplir un questionnaire de santé et attester auprès de la Fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative pendant les 2 saisons sportives couvrant la nouvelle période de validité du CMNCI.

**Nouveau suivi médical réglementaire** pour les athlètes de haut-niveau, les joueuses évoluant en LFB, les stagiaires des centres de formation et les stagiaires dans les Pôles.

### **LES MEDECINS AGREES**

Un de nos objectifs prioritaires est la réactualisation de la liste des médecins agréées, en collaboration avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux afin de faciliter le suivi médical des arbitres et les examens de surclassement dans les territoires.

A cet effet, une réunion s'est déroulée à la Ligue du Lyonnais le 28 avril 2017. Y participaient le Président de la Ligue, des représentants des CD de l'Ain, de la Loire et du Rhône, et une délégation de la COMED.

47 médecins ont obtenu un agrément cette saison.

### **LES SURCLASSEMENTS et SOUS CLASSEMENTS**

Les imprimés de surclassements départementaux, régionaux, nationaux et exceptionnels ont été modifiés.

137 dossiers de surclassements exceptionnels ont été instruits cette saison. Après avis de la DTN, 115 ont été validés, 10 refusés et 8 ajournés en attente d'un complément d'informations.

4 dossiers de sous classements ont été validés (Trisomie21, retard mental, insuffisance staturopondérale).

### **SUIVI MEDICAL DES ARBITRES**

Le dossier médical des arbitres et la note régulant leur bilan médical ont été revus.

Pour pouvoir passer leurs tests physiques, être désignés et officier, les Arbitres doivent avant chaque début de saison avoir bénéficié de ce suivi médical.

La COMED a étudié et validé les dossiers des arbitres du HNO.

### **L'ENCADREMENT SANITAIRE DES EQUIPES NATIONALES**

Le recrutement des professionnels de santé, obligatoirement titulaires d'un diplôme d'état pour officier auprès des Equipes Nationales est relativement aisé en ce qui concerne les Masseurs Kinésithérapeutes, beaucoup plus difficile pour les Médecins.

Malgré ces difficultés, la COMED a assuré la couverture sanitaire de l'ensemble des équipes nationales.

### **LES JOURNEES MEDICALES**

Les 54èmes Journées Médicales organisées à Strasbourg par Denis OEHLER et Nicolas SARBACHER, de grande qualité sur le plan scientifique, organisationnel et de la convivialité ont connu un succès exceptionnel.

Les journées de mars 2018 se dérouleront à Clermont- Ferrand sous la conduite de Gérald NIVELON et du Docteur Khalid DJERIRI.

### **OBSERVATOIRE DES ACCIDENTS SUR LE TERRAIN**

Création d'un observatoire, à la suite de plusieurs accidents dramatiques sur le terrain cette saison et mise en place d'un plan de prévention.

### **6.3. - Commission Fédérale 3x3 (Nathalie LESDEMA).**

Le 3x3 se fait une place. Si elle n'est pas préférentielle, elle devient de plus en plus évidente aux yeux de tous.

Un nombre de tournois homologués de plus en plus conséquent, un nombre de pratiquants en constante augmentation, des publics de plus en plus variés représentants des tranches d'âges et des couches sociales différentes, l'attractivité du 3x3 aujourd'hui ne fait plus aucun doute puisque le CIO l'a choisi comme nouvelle pratique olympique à partir de 2020. Il fera partie des pratiques urbaines (BMX, escalade de vitesse) regroupées dans un village spécifique à Tokyo.

Mais revenons à la saison écoulée.

Augmentation importante du nombre de tournois homologués depuis la saison dernière (de 150 à 238). Pourtant, il ne fait aucun doute qu'une grande majorité des tournois n'est ni référencée, ni homologuée, et que l'impact du 3x3 en est sous-estimée.

Nous incitons fortement les organisateurs à homologuer leur tournoi avec un accompagnement conséquent : dotation en matériel, communication (affiche, site internet, réseaux sociaux).

Le 3x3 est la pratique la plus simple et la plus accessible. Quel que soit le niveau, de débutant à expert, tous louent le plaisir de jouer, de se rencontrer, d'échanger, de se gérer (pas de coach). Les fondamentaux restent les mêmes mais les postes sont moins arrêtés et donnent plus de liberté dans l'attaque du panier. Enfin, la vitesse d'exécution imprègne un rythme élevé et spectaculaire.

Le 3x3 est un sport urbain, les publics des places, centres villes et sites prestigieux qui ont accueilli des tournois attendent avec impatience l'édition suivante pour contempler les athlètes à portée de main, apprécier la dextérité et l'adresse, s'extasier sur les contres redoutables et dunks stratosphériques, voir déambuler les habitants des cités entre copains et familles.

Malgré cette image de sport urbain, des structures privées s'intéressent de plus en plus au 3x3 et n'hésitent pas à se lancer dans des constructions dédiées à cette pratique (ex. TSF Voiron (38)).

De la rue aux Jeux Olympiques, c'est la vision de la FIBA.

Sans renier ses origines et son fonctionnement, pour protéger l'état d'esprit dans lequel il est joué, la FFBB a souhaité encadrer de manière cohérente le 3x3 en construisant des règlements spécifiques qui font aujourd'hui partie des règlements généraux de la FFBB.

Le nombre de tournois augmente, mais la lisibilité du 3x3 n'était pas suffisante. Nous avons complété notre pyramide de tournois ; 2 compétitions ont été créées :

- La 3x3 FFBB SUPERLEAGUE pour les 18 ans et plus,
- La 3x3 FFBB JUNIORLEAGUE pour les U18.

Nous avons également créé un nouvel univers graphique, de nouvelles appellations pour les tournois (Qualificatif- Central). La finale nationale 18 ans et plus gardant son nom : l'Open de France 3x3.

Pour faciliter le travail des organisateurs des 2 niveaux les plus élevés de la 3x3 FFBB SUPERLEAGUE, la FFBB a signé un partenariat avec la société SPORTCOURT qui mettra à disposition un terrain complet de 3x3.

Il est important que chaque joueur (se) de 3x3 évoluant en France crée son profil sur le site FIBA afin d'être classé au niveau national et international. Ce classement individuel amène des points à la France et permet aux Equipes de France Jeunes et Seniors de se qualifier pour les compétitions internationales.

La Commission 3x3 prépare un clip vidéo contribuant au développement et à la gestion compétitive du 3x3.

A Voiron, la FFBB et TSF Tremplin Sport Formation étudient la construction d'un espace fermé spécifique au 3x3 en complément des terrains extérieurs où les équipes de France de 3x3 se sont préparées cet été.

En 2016, nous avons vécu le premier tournoi international organisé en France ; il s'est déroulé à Poitiers sous la houlette de Sylvain MAYNIER et de 3zéro5 en partenariat avec la FFBB. Ce tournoi qualificatif pour la Coupe d'Europe 3x3 a permis la mise en avant des équipes de France 3x3 masculine et féminine même si les femmes avaient échoué à la qualification. Ce tournoi a été reconduit sur les mêmes bases les 23 et 24 juin 2017.

Du 17 au 21 juin 2017, nous avons organisé la Coupe du Monde de 3x3 à Nantes dans le cadre d'une manifestation plus globale : 'THE BRIDGE' (centenaire de l'entrée des Etats Unis dans la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale). Cet événement coorganisé par The Bridge et le Comité Départemental 44 a été un grand succès ; notons la médaille de bronze de l'équipe de France masculine.

Le travail quotidien de la Commission fédérale 3x3 est le conseil, l'accompagnement, mais aussi l'organisation en direct de tournois parfois finales nationales, parfois très locaux, avec des publics lambda ou spécifiques comme l'Administration Pénitentiaire. Adrien DUBOIS en est aujourd'hui la

cheville ouvrière. Pour cette nouvelle mandature, les membres actifs de la Commission ont été reconduits et 2 Vice-Présidents viennent compléter ce groupe. Notons que certains membres, responsables du développement du 3x3 sur leur secteur géographique, ont fait de leur zone des points forts du 3x3 notamment Sylvain MAYNIER en Poitou Charente, ou Aurore FILLIATRE dans les Pyrénées, ou Vincent GEVREY en Lorraine. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

#### 6.4. - Commission Fédérale Basket Santé (Yannick OLIVIER).

Lors de la mandature précédente, la création du programme Basket Santé était une mission nationale. Le développement de ce concept sur les territoires a été confié à une nouvelle commission : la Commission Fédérale Basket Santé.

Depuis la loi du 10 octobre 2012 sur la promotion et le développement de la pratique des APS (Activités Physiques et Sportives) comme facteur de santé publique, nous attendions le décret d'application qui permettrait une prescription médicale. La publication, le 30 décembre 2016 du décret relatif aux conditions de dispensation de l'activité adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée, nous ouvre une voie supplémentaire dans le développement de Basket Santé.

Durant la saison, notre mission principale a été de faire connaître le programme Basket Santé, mais surtout d'être en capacité de répondre aux demandes de formations, d'accompagnement, de labellisation qui en découlaient. Pour cela nous n'avons pas fait de communication à grande échelle, mais des présentations ciblées avec l'aide de structures fédérales déconcentrées. Les formations mises en place répondaient également à ce principe, et nous avons essayé de délocaliser certaines sessions directement sur les territoires concernés (Pyrénées, Puy de Dôme, Provence).

A ce jour, nous référençons 147 animateurs Basket Santé sur les territoires et ils ont permis l'attribution d'une soixantaine de labels (Découvertes et Résolutions pour l'instant).

Ces premiers labels et ceux à venir nous permettent de faire évoluer les programmes, de les affiner selon les pathologies et les informations que nous recevons des animateurs de terrain. Certains issus du milieu médical ou paramédical sont de précieux interlocuteurs, comme d'autres issus de l'animation ou du monde sportif ont des champs d'applications et d'intérêts complémentaires et riches.

La tâche la plus importante qui nous attend est de faire changer les mentalités. Le basket-ball est certes un sport, mais le fait de le pratiquer dans un objectif de compétition et ou loisir n'en fait pas pour autant une activité Sport Santé.

Le Basket Santé est un programme très spécifique qui utilise le basket, notamment ses gestes de base, sa logique collective, pour mettre ou remettre des personnes en activité, avec un objectif de santé exclusivement. Nous l'avons vu précédemment le Basket Santé est prescriptible pour des pathologies chroniques précises, mais il est surtout accessible à tous - dans des lieux qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la pratique du sport.

Le développement de Basket Santé est étroitement lié à la perception par tous de la différence entre les pratiques habituelles et cette forme de pratique uniquement dédiée à la santé et au bien-être. Le travail de la Commission fédérale est vaste et sa première mission sera d'établir un plan de développement pour les 4 années à venir.

La FFBB a conçu un programme Basket Santé intégré au Médicosport du CNOSF qu'il déploie dans différentes structures fédérales en France. Un objectif prioritaire de la Commission sera de construire un argumentaire validé par le corps médical, des évolutions obtenues par les joueurs, grâce à la pratique du Basket Santé, à des fins de publications dans les revues spécialisées.

Aujourd'hui les membres de la Commission fédérale planchent déjà sur de nouveaux tests pour le suivi des pratiquants et imaginent déjà des programmes ciblés et attractifs qui répondront à des problèmes de société comme : le mal de dos, la surcharge pondérale, le stress...

La communication de Basket Santé sera renforcée (plaquette de présentation, nouveaux clips) afin de montrer l'étendue des publics visés et la variété des programmes proposés.

La proximité est un outil indispensable au développement de Basket Santé, et c'est pourquoi les membres de la commission seront mis à contribution pour faire connaître et rayonner ce programme.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés et ont permis la réalisation de toutes ces actions sur le territoire, les membres de la Commission qui se sont rapidement et efficacement investis dans un travail qui portera bientôt ses fruits.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Jackie BLANC-GONNET, pour son investissement et le professionnalisme dont elle fait preuve, dans une commission en plein développement, au regard des nombreuses actions menées.

### 6.3. - Commission Fédérale Basket pour tous (Yannick OLIVIER).

Premier rapport moral d'une nouvelle Commission dont certains programmes ont plus de 20 ans d'existence. Créée lors de cette nouvelle mandature elle regroupe des concepts, des programmes, des actions complémentaires aux deux formes de basket (5x5 et 3x3) couramment utilisées. Elle est aussi l'évolution logique de « Basket en liberté ». Elle est enfin une réponse fédérale aux changements de la société et à l'adaptation des formes, temps, lieux, publics et types de pratiques basket que nous devons proposer.

France Basket Camps : Toujours basés à Sablé sur Sarthe (72), ils accueillent chaque année 450 jeunes joueurs et ou arbitres en formation durant 6 semaines de stages. Les semaines sont encadrées par un staff de 10 cadres, qui entraînent, animent, gèrent des groupes de 80 jeunes issus de toute la France et parfois du monde entier. A noter que la dernière session est proposée à des adultes 17/25 ans avec des objectifs de préparation physique. L'année 2017 verra se dérouler la 23<sup>ème</sup> édition des France Basket Camps.

Centre Génération Basket : le nombre de structures fédérales qui accueillent des CGB est en constante augmentation ; à ce jour, 102 clubs ont signé une convention avec la FFBB. Durant la saison 2016/2017 les Centres Génération Basket ont été ouverts pendant 142 semaines sur toute la France permettant à 10 849 jeunes lors 31 489 passages de découvrir, s'initier, se perfectionner au basket, mais aussi apprendre ou mettre en pratique des règles à travers le jeu. Il est à noter que les CGB ont accueilli 53,39 % de non licenciés et que le public féminin représente 32,46% des participants. Notre partenaire GRDF est un des piliers du développement de ce concept d'insertion par le sport.

Administration Pénitentiaire : cette activité a été modifiée de par les évènements qui se sont déroulés sur le territoire et de par le calendrier des élections présidentielles et législatives qui interdisent la sortie de détenus durant ces périodes. Pourtant, les projets et réalisations n'ont pas manqué, puisque beaucoup d'éducateurs sportifs des établissements pénitentiaires ont choisi de maintenir l'activité basket en construisant leurs propres tournois à la fin du cycle basket. Une dizaine de tournois 3x3 ont été homologués et dotés. Certains ont accueilli des joueurs extérieurs et ou des dirigeants de Comités et Liges. A noter à Nantes, pour la seconde année consécutive, la mise en place d'une formation d'arbitres au sein de l'établissement pénitentiaire.

Sentez-vous sport : Ce programme du CNOSF est un temps dédié à la présentation des activités des clubs pour inciter à une pratique régulière. Il s'adresse aux associations mais également au monde scolaire et universitaire ainsi qu'aux entreprises. La labellisation est gratuite, elle se fait en ligne. Un nouveau programme est aujourd'hui testé en Occitanie et en Bretagne. Il permettra de tester 5 activités avant de s'inscrire dans un club. Cette initiative pourrait être développée sur tout le territoire dans les prochaines années.

Baskin : C'est une pratique inclusive où les équipes sont composées de joueurs confirmés, de novices et de joueurs en situation de handicap. Le terrain comporte 4 buts de basket avec des zones réservées à certains joueurs. Les oppositions directes sont règlementées selon le niveau des forces en présence.

Cette activité a été créée en Italie, et commence à se développer en France et dans d'autres pays européens.

Nous étudions actuellement la reconnaissance et l'intégration et le développement de cette activité au sein de la FFBB.

Basket entreprise : Deux entités gèrent le basket entreprise : La Fédération Française de Sport en Entreprise et la FFBB.

Les fonctionnements sont différents :

- La FFSE organise un championnat (tournoi) qui se déroule sur un week-end prolongé
- La FFBB propose des championnats à 3 niveaux sans passerelle : départemental, régional et national gérés par nos structures territoriales. Le championnat national et la coupe de France mis en place en 5x5 concernent 8 équipes, qui ont parfois du mal à se déplacer.

La commission Basket Pour Tous a en charge de proposer un nouveau projet plus ambitieux de la pratique, compétitive ou non, afin de la rendre plus accessible et plus conviviale et développer ainsi le basketball dans le milieu du travail et de l'entreprise.

Je tiens à remercier :

- L'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés et ont permis la réalisation de toutes ces actions sur le territoire.
- Les membres de la Commission qui se sont rapidement et efficacement investis dans un travail qui portera bientôt ses fruits avec de nouvelles pratiques proposées.

Enfin, je remercie plus particulièrement Jackie BLANC-GONNET et son équipe : Melody BODIN, Adrien DUBOIS pour leur investissement au sein de cette commission.

## **7. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles. – Stéphanie PIOGER – 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

Je ne peux commencer ces quelques lignes sans avoir une pensée toute particulière pour notre ami Jean-Claude BRIERE qui nous a quitté subitement au cours de cet été.

Membre actif de la commission de discipline, Vice-Président de la Commission juridique, il a durant de nombreuses années fait partager aux Commissions et aux services de la Fédération son accent, ses coups de gueule, sa compétence, mais surtout sa bonne humeur, sa joie de vivre communicative !

Merci Jean-Claude....

En ce début de nouvelle mandature, une nouvelle équipe Direction des affaires juridiques et institutionnelles s'est mise en place.

Les Commissions historiques ont été reconduites : discipline, dopage, contrôle de gestion, juridique (qualification, règlements).

Une nouvelle Commission a vu le jour, la Commission des clubs championnat de France, Pré Nationale (CF-PN), présidée par René KIRSCH.

Une section de la Commission Juridique a été créée, « la section prospective », sous la responsabilité de Bernard FOURNIER.

- La CF-PN

Après une année de travail, la Commission a présenté au Comité Directeur un vrai plan de travail pour l'ensemble du mandat ! La tâche n'était pas facile, mais petit à petit la feuille blanche s'est remplie : JIG (joueur d'Intérêt Général), MIG (Mission d'Intérêt Général), contrats, formation, ... La Nationale Féminine 1 sera notre division test pour la saison 2017/2018, avant que la réglementation ne soit étendue à toutes les divisions.

Cette Commission sera amenée à travailler étroitement avec la Commission de Contrôle de Gestion, la Commission des Agents, la Commission Juridique, la Commission des Qualifications et celle des Compétitions.

La Fédération a, du fait de la création de cette Commission, renforcé l'équipe des salariés en embauchant Yohann POULAIN.

- La CFJ – Prospective

La juridique se met à l'informatique !

Cette première année a été l'occasion d'établir un état des lieux et de définir les besoins informatiques pour une meilleure communication entre les Commissions de la DAJI, les clubs, les Comités Départementaux, les Ligues Régionales, les licenciés, les agents sportifs...

Une plateforme de gestion des données devrait voir le jour... rendez-vous pour 2018/2019 !

Les autres Commissions ont continué le travail déjà bien entamé : la CCG, dans son rôle traditionnel de contrôle des clubs, mais aussi plus que jamais dans son rôle de conseil et d'aide à la structuration.

Elle a cette année entrepris des contrôles dits inopinés dans les divisions dites inférieures.

La Chambre d'Appel et la Commission Fédérale de Discipline ont également été mises à contribution ! La qualité des membres de ces Commissions permet un traitement efficace des dossiers, toujours en augmentation, avec de plus en plus d'avocats !

Non sollicités depuis plusieurs années, les organes disciplinaires dopage (première instance et appel) ont été amenés à examiner un dossier cette saison.

Nous avons dû également nous adapter aux évolutions législatives !

- Certificat médical et questionnaire de santé : Là aussi, la Commission de Qualification a été mise à contribution. Sans compter son travail au quotidien, elle a dû rester au service des comités et clubs pour leur permettre de suivre ces évolutions législatives. Elle a commencé à étudier les possibilités de la dématérialisation de la licence : pas facile mais cela doit être un de nos objectifs majeurs du mandat !
- Un nouveau règlement disciplinaire : Après avoir refondu entièrement le règlement disciplinaire, nous devons travailler avec la Commission Formation pour mettre en place les formations.

La disparition des Commissions de Discipline départementales a été votée, la régionalisation a été actée. Il nous faut donc aider nos territoires à appréhender le changement... Plusieurs formateurs vont intervenir sur ce sujet.

Un grand merci à tous les présidents et membres des Commissions de la DAJI.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue à Jean-Philippe GAUDICHAU, nouveau Directeur des affaires juridiques et institutionnelles qui remplace Christophe ZAJAC.

J'en profite également pour saluer Christophe, qui depuis 2009, a travaillé notamment au service de la DAJI, a participé à sa création, sa structuration et son développement. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Enfin, un grand merci à l'ensemble du service juridique, sans cesse sollicité, qui sait garder en toutes circonstances professionnalisme et bonne humeur !



### 7.1. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX).

Au fil des saisons, le périmètre d'intervention de la CCG ne cesse de se développer. La saison 2016/17 a en effet donné lieu à la 1<sup>ère</sup> phase du déploiement des contrôles dits « inopinés » des clubs évoluant dans les divisions inférieures à la NM1/LF2. La mise en œuvre de ces contrôles, dans des championnats où les clubs disposent généralement d'une structure administrative moins développée, se veut avant tout pédagogique. Ainsi, dans un premier temps et conformément à la feuille de route proposée aux instances de la FFBB, la Commission s'est donnée pour objectif de dresser un état des lieux des différentes divisions. L'échantillon retenu cible 20 à 25% des clubs de chaque division. Ce sont donc 42 clubs qui ont été sollicités afin de produire les informations et documents demandés.

Les conclusions de ces travaux ont été présentées au Bureau Fédéral du 21 avril 2017. Elles mettent en évidence :

- Les difficultés de certains clubs à répondre aux demandes documentaires et/ou à présenter la réalité de leur situation financière
- Des situations financières parfois dégradées sans plan d'apurement clairement défini
- Des pratiques contractuelles, sociales et fiscales souvent « dérogatoires » faisant peser sur les clubs des risques financiers importants
- L'existence de contrôles de l'URSSAF dans plus de 10% des clubs de l'échantillon

Bien entendu, dans la grande majorité des cas, la bonne volonté et l'implication des dirigeants de ces clubs sont indéniables et on a plaisir à le souligner. Mais force est de constater que les enjeux, les contraintes (voire les exigences) qui s'imposent aux clubs et les responsabilités qui pèsent sur les épaules des dirigeants, s'avèrent de plus en plus importantes. Elles ne peuvent être occultées ou négligées dans des structures gérant des budgets de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Le chantier est donc ouvert. Il doit nous amener dès la saison 2018/19 à la production d'informations comptables et financières par tous les clubs des divisions inférieures à la NM1/LF2 (jusqu'en pré-nationale). Des temps de concertation et d'échanges avec la Commission des Clubs CF-PN et la Commission des Agents Sportifs sont (ou vont) être programmés. Ils sont indispensables pour s'assurer que le cap fixé par le Comité Directeur fédéral est tenu : Favoriser la pérennisation de nos clubs et leur développement dans un environnement économique en pleine mutation.

Concernant les travaux « historiques » de la Commission, à savoir le suivi des divisions LFB/LF2/NM1, on peut, sans tomber dans un angélisme inapproprié, se féliciter de la bonne santé financière globale de ces championnats. Bien sûr, certaines situations restent problématiques et nécessitent une veille active et (très) régulière. Sont généralement concernés des clubs qui intègrent (ou qui ont intégré depuis moins d'un an) ces divisions. Même si le système d'information entre la Commission et les clubs (en place depuis de longues années et régulièrement optimisé) confirme chaque jour sa pertinence (il n'y a pas de mal à se faire du bien), il est toujours difficile d'anticiper l'émergence de difficultés qui ne facilitent pas la gestion de fin de saison, pour la Commission de Contrôle de Gestion, mais aussi pour la Commission Fédérale des Compétitions. En effet, la volonté de la Commission d'accompagner les clubs (par la mise en délibérée de décision), l'exercice (normal) des voies de recours réglementaires et les « compléments extra-réglementaires » (recours au CNOSF), ralentissent le processus de décisions et donc, la composition des différents championnats. Ces situations, regrettables, pourraient souvent être évitées avec un peu plus d'anticipation et une meilleure connaissance de notre réglementation.

Je souhaiterais terminer ce rapport par un focus tout particulier sur la LFB qui, depuis ses années noires de ce début de décennie, n'a cessé d'améliorer sa situation financière et son poids économique. Ce processus s'est même accéléré ces dernières années. Ainsi, et sous réserve des aléas inhérents aux hypothèses budgétaires 17/18, on pourrait constater au cours de la période 14/15 – 17/18 :

- Une croissance des budgets moyens de l'ordre de 17 % (+ 250 k€) atteignant près d'1,8 M€
- Une évolution de la situation nette des clubs (gage de pérennité) de 300 % (!), passant d'environ 1,2 M€ (avec 14 clubs en 14/15) à plus de 3 M€ au terme de la saison 2017/18 (avec seulement 12 clubs).
- Une évolution du poids économique de la LFB de près de 3 M€ (pour 12 clubs contre 14 !)

Tout ceci avec 4 clubs présentant un budget supérieur à 2 M€ pour 17/18... alors qu'il y a 7-8 ans, un seul club était capable d'atteindre ce niveau de recettes. Respect !

Quand on sait que la LF2 semble suivre la même voie et que la NM1 reste sur des indicateurs, parfois chahutés mais globalement positifs, il y a bien des raisons d'apparaître raisonnablement optimiste...et se lancer avec enthousiasme dans le processus de contrôle de la gestion des divisions inférieures pour les convaincre, si besoin en était, des vertus d'une gestion prudente, avisée mais volontariste !

## 7.2. Commission Fédérale des Agents Sportifs (Stéphane KROEMER).

Comme pour les autres Commissions fédérales, le nouveau mandat a donné lieu au renouvellement de la Commission des Agents Sportifs (CAS) dont j'ai eu l'honneur de me voir confier la présidence, succédant ainsi à René KIRSCH.

Les textes règlementaires imposent que la composition de la CAS intègre l'ensemble des représentants des acteurs du basket-ball national en relation avec les agents sportifs (clubs, joueurs professionnels, entraîneurs, LNB, CNOSF, DTBN...) ainsi que des personnalités qualifiées pour leurs compétences sportives ou juridiques. Cette représentation est aujourd'hui largement assurée et je remercie les nouveaux membres d'avoir accepté cette mission, mettant leur expérience et leurs compétences reconnues au service de notre commission.

Outre les points règlementaires, les premiers travaux de la CAS ont consisté à définir la feuille de route de ce mandat, qui se veut ambitieuse, sans tabou et porteuse d'objectifs clairement identifiés :

1. **Renforcer le contrôle de l'activité des agents:**
  - a) Rendre efficient le suivi de la transmission des documents obligatoires (plateforme informatique)
  - b) Mettre en œuvre la loi visant à préserver l'éthique du sport et renforcer la lutte contre la manipulation des compétitions sportives professionnelles (collaboration avec les organes de contrôle de gestion)
  - c) Assurer le respect de l'obligation de formation des agents
2. **Engager les actions nécessaires à la répression de l'activité des agents non licenciés**
  - a) Développer les croisements d'informations (CAS / Organes de contrôle de gestion / Clubs)
  - b) Systématiser les dépôts de plaintes sur la base de dossiers étayés
  - c) Engager les travaux avec la CF Clubs CF-PN sur les divisions intermédiaires
3. **Faciliter les rapports Clubs / Agents**
  - a) Proposer un dispositif de conciliation pour les litiges Clubs / Agents
  - b) Recenser les difficultés Clubs / Agents et proposer des solutions (paiement des honoraires, ...)
  - c) Clore le dossier de la convention type de mise en rapport
  - d) Mobiliser la CIAS sur les problématiques communes aux autres sports (redressements URSSAF, ...)
  - e) Faciliter l'accès des agents aux informations officielles FFBB/LNB
4. **Présenter la réalité sportive et économique du « marché » des agents.**
  - a) Proposer une étude annuelle sur le marché des agents

Cette feuille de route vise à rappeler que les agents sportifs, qui exercent une activité parfois décriée (à tort ou à raison), ont des DROITS mais aussi des DEVOIRS.

Ainsi, si la FFBB souhaite exercer pleinement son pouvoir de contrôle, elle tient également à favoriser l'exercice de cette activité par les agents sportifs licenciés FFBB qui respectent les règles. Ce sont en effet des acteurs incontournables du paysage du basket professionnel, il revient donc à la FFBB de leur permettre d'exercer dans les meilleures conditions.

Les premiers mois d'activité ont d'ores et déjà permis de mettre en œuvre les premières actions découlant de cette feuille de route.

Ainsi, 16 procédures disciplinaires ont été ouvertes à l'encontre d'agents en infraction avec leur obligation de formation, une conciliation organisée par la CAS a permis de solder un litige ancien entre un club et un agent, la première étude annuelle sur l'activité des agents sortira à l'automne, une demande d'exercice temporaire d'un agent européen a été traitée, une journée complète de formation a été organisée à Paris, plusieurs interventions ont été conduites lors de séminaires ou de formations d'entraîneurs et 6 candidats ont été reçus à l'examen d'agent sportif organisé par le CNOSF et la CAS.

Désormais, sans aucun temps-mort, les prochains mois s'annoncent également chargés, avec notamment des procédures disciplinaires ouvertes à l'encontre d'agents ne respectant pas leur obligation de production d'informations.

Si des progrès sont manifestes, certains agents peinent encore trop souvent à communiquer les informations demandées, sans lesquelles la CAS ne peut exercer ses missions de contrôle. L'informatisation de ces procédures devrait permettre à l'horizon 2018/19 de réduire significativement ces difficultés.

Grâce à la collaboration de tous, clubs, joueurs, entraîneurs et agents licenciés, la feuille de route de la Commission des Agents Sportifs devrait permettre de faire avancer l'activité d'agent sportif dans le bon sens, au service du basket-ball français.

### 7.3. Commission Fédérale Disciplinaire du Dopage (Jean-Yves GUINCESTRE).

#### **1. Sur la composition**

Suite à l'Assemblée Générale électorale de la FFBB, le Comité Directeur des 3 et 4 Novembre 2016 a validé la désignation de Monsieur Jean-Yves GUINCESTRE en tant que Président de la Commission Fédérale Disciplinaire du Dopage.

Monsieur Jean-Yves GUINCESTRE remplace ainsi Madame Yolaine COSTES, désignée en 2012, pour la mandature 2016/2020.

En outre, le Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017 a validé la nouvelle composition de la Commission Fédérale Disciplinaire du Dopage pour la mandature 2016/2020.

Ainsi, ladite commission est composée comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
GUINCESTRE	Jean-Yves	Président
LAJAT	Florent	Membre juridique titulaire
REBOURSIERE	Emmanuel	Membre médical titulaire
DELTERAL	Elgan	Membre juridique titulaire
BILBA	Jim	Membre titulaire
PICARD	Yvon	Membre suppléant
RESTOUT	Philippe	Membre médical suppléant
PELTIER	Marc	Membre juridique suppléant

A l'exception de Monsieur Jim BILBA, dont nous sommes dans l'attente du renvoi de sa fiche de renseignement, les autres membres ont été validés par l'Agence Française de Lutte Contre le Dopage (AFLD).

#### **2. Sur l'activité de la Commission**

Lors de cette saison, la Commission Fédérale Disciplinaire du Dopage s'est réunie pour le traitement d'un unique dossier, mettant en cause un joueur de Nationale Masculine 2.

Ainsi, la FFBB avait été saisie par un courrier du Secrétariat Général de l'ALFD l'informant qu'un licencié a été soumis à un contrôle par les agents de la brigade de surveillance intérieure des douanes. Or ce contrôle avait permis la découverte de substances référencées parmi les agents

anabolisants de la classe S.1 ; substances interdites figurant sur la liste annexée au décret n° 2015-1684 du 16 Décembre 2015 relatif aux substances et procédés interdits ou soumis à restriction en vertu de l'article L. 232-9 du code du sport.

Un dossier disciplinaire a ainsi été ouvert à l'encontre de ce licencié pour détention de substances non-spécifiées.

En application de l'article 39 du Règlement Disciplinaire Dopage de la FFBB, la Commission a prononcé une interdiction de participer pendant quatre (4) ans aux manifestations sportives autorisées ou organisées par la Fédération.

Pour rappel, la détention de substances interdites constitue en elle-même une infraction complètement indépendante de la consommation de substances interdites.

Le joueur a interjeté appel de cette décision devant la Commission Fédérale Appel du Dopage.

**En conclusion**, ce dossier présentait un caractère de nouveauté quant à deux aspects :

- Premier dossier traité par la Commission relatif à une infraction de détention de substances prohibées ;
- Première application par la Commission du nouveau Règlement Disciplinaire Dopage adopté par le Comité Directeur de la Fédération le 2 juillet 2016, en application du décret du 29 janvier 2016.

Pour rappel, le nouveau règlement a fait évoluer d'une part la procédure applicable et d'autre part les sanctions encourues, notamment dans le cas de la détention de substances spécifiées.

#### 7.4. Commission Fédérale Disciplinaire d'Appel du Dopage (Yolaine COSTES).

Suite à l'Assemblée Générale électorale de la FFBB, le Comité Directeur des 3 et 4 Novembre 2016 a validé la désignation de Madame Yolaine COSTES en tant que Présidente de la Commission Fédérale Appel du Dopage.

Madame Yolaine COSTES remplace ainsi Maître Jacques LANG, désigné en 2015, pour la mandature 2016/2020.

En outre, le Comité Directeur des 3 et 4 Mars 2017 a validé la nouvelle composition de la Commission Fédérale Appel du Dopage pour la mandature 2016/2020.

Ainsi, ladite Commission est composée comme suit :

Nom	Prénom	Fonction
COSTES	Yolaine	Présidente
DIVARET	Johann	Membre médical titulaire
GAILHBAUD	Christine	Membre juridique titulaire
GOLDFARB	David	Membre juridique titulaire
FARCY	Stevy	Membre qualifié titulaire
LE BIGOT	Alban	Membre qualifié suppléant
SAMALENS	Cécile	Membre juridique suppléant
SPORTOUCH	Patrick	Membre médical suppléant

A l'exception de Monsieur Patrick SPORTOUCH, dont nous sommes dans l'attente du renvoi de sa fiche de renseignement, les autres membres ont été validés par l'Agence Française de Lutte Contre le Dopage (AFLD).

#### **1. Sur l'activité de la Commission :**

Sous la précédente mandature 2012/2016, la Commission Fédérale Appel du Dopage ne s'était pas réunie.

Cette première saison, la Commission a été amenée à se réunir afin de statuer sur un appel interjeté par un joueur de NM2, sanctionné par l'organisme de première instance d'une interdiction de participer pendant quatre (4) ans aux manifestations sportives autorisées ou organisées par la Fédération, pour détention de substances non-spécifiées lesquelles ont été retrouvées dans sa voiture à l'issue d'un contrôle routier effectué par les douanes.

En appel, la Commission, réunie le Mardi 4 Juillet 2017, a décidé de prononcer un avertissement accompagné du retrait de la licence jusqu'au 30 Juin 2018 et de publier de manière nominative et à compter de sa notification la présente décision sur le site internet de la FFBB pour une durée de deux (2) mois.

Cette différence d'appréciation entre les deux Commissions s'explique notamment :

- Par les différences d'interprétations des textes du nouveau Règlement de Lutte Contre le Dopage, imposé par le Code du sport aux fédérations sportives sur transposition du Code Mondiale Antidopage et publié dans les Règlements de la FFBB le 1<sup>er</sup> Juillet 2016 ;
- Par le peu de cas similaire sur le territoire national concernant la détention (différent des contrôles antidopage positif) de substances notamment parce que le Code du sport ne prévoit pas depuis peu, une chaîne de communication intra-services. Cette procédure récente permet, en conséquence, à l'AFLD d'avoir connaissance des cas de détentions hors contrôle antidopage

A compter de la notification de la décision, le joueur dispose d'un délai d'un mois pour contester la décision prise en appel.

En outre, l'AFLD dispose, pour sa part, d'un délai de deux mois pour potentiellement réformer ladite décision.

#### 7.5. Commission Fédérale des Clubs CF-PN (René KIRSCH).

Le Comité Directeur fédéral des 04 et 05 novembre 2016 a validé les 18 orientations politiques de l'Olympiade 2017/2020. L'orientation 14 prévoit notamment les actions visant à « Assainir la situation des clubs CF-PN et promouvoir le Joueur d'Intérêt Général ».

Cet axe politique a été présenté lors des réunions organisées dans chaque Ligue Régionale en septembre et octobre 2016, au cours desquelles il a été demandé aux clubs concernés de transmettre les chartes d'engagement signées par les Présidents et les joueurs/euses.

Depuis, la Fédération a engagé de nombreux travaux visant à mettre en œuvre cette politique.

#### Concernant la saison 2016/17 :

La Commission Fédérale des Clubs de Championnat de France et de Pré-National (CF-PN) que j'ai l'honneur de présider et d'animer, entouré des membres et correspondants territoriaux ; cette Commission a pour mission de piloter la mise en œuvre du Joueur d'Intérêt Général.

Le Bureau Fédéral du 13 janvier 2017 a validé son plan d'actions et son calendrier de mise en œuvre autour de 7 volets. La Commission Clubs CF-PN coordonnera ces travaux en s'appuyant sur le service contrôle de la pratique au sein duquel un nouveau collaborateur récemment embauché travaillera exclusivement sur la mise en place du Joueur d'Intérêt Général.

Parallèlement, la Commission de Contrôle de Gestion a accru ses contrôles inopinés (42 clubs concernés cette saison) ; ses conclusions ont été présentées au Bureau Fédéral du 21 avril 2017 (conclusions jointes en annexe).

Les modifications règlementaires ont été validées par le Comité Directeur du 1er juillet 2017 pour application dès la saison 2017/2018.

#### Concernant la saison 2017/18 :

Dès la saison 2017/18, la signature de la Charte d'Engagement par les Présidents de clubs est devenue une condition d'engagement de leurs équipes dans les divisions NM2/NM3/PNM/NF1/NF2/NF3/PNF. Ainsi, ce document signé devait être obligatoirement joint au dossier d'engagement des équipes dans ces divisions. A défaut, leur équipe ne pouvait être engagée.

Concernant les joueurs/euses, leur inscription sur une feuille de marque de ces championnats ne sera possible que s'ils bénéficient du statut CF-PN. Pour l'obtenir, ils doivent confirmer sur l'imprimé de demande de licence qu'ils ont bien signé cette Charte et doivent la renvoyer signée à la Commission de Qualification compétente. A défaut, ils pourront se voir délivrer une licence, mais l'absence du statut CF-PN leur interdira toute participation à des compétitions supérieures à la Régionale 2.

Pour la saison 2017/18, l'interdiction de rémunération des joueurs/euses évoluant dans les divisions inférieures à la NM2/LF2 a été maintenue, à l'exception de la division NF1 où une expérimentation a été lancée en autorisant la signature de contrats pour les Joueuses d'Intérêt Général.

La saison 2017/18 prévoit les actions suivantes :

1. Volet Communication :
  - a) Envoi de newsletters aux clubs : Lettre d'information destinée aux clubs les informant de l'actualité juridique et réglementaire, des actions mises en place par certains clubs (tous les deux mois à partir d'octobre 2017)
  - b) Organisation de réunions d'information pour tous les clubs concernés par le dispositif permettant de présenter les règlements 2018/19 finalisés, les modèles de contrats JIG, la plateforme informatique que devront utiliser tous les clubs à compter de la saison 2018/19, les formations des JIG (réunions organisées dans chaque région en janvier et février 2018)
  - c) Envoi d'un courrier à toutes les Collectivités Territoriales concernées pour présenter le dispositif (mars 2018)
  - d) Edition d'un guide d'information
2. Volet Sportif :
  - a) Engagement des équipes par les Commissions Sportives sous réserve de transmission de la Charte d'Engagement signée du Président (juin-juillet 2017)
  - b) Délivrance du statut CF-PN par les Commissions de Qualification (juillet à novembre 2017)
  - c) Contrôle de la participation des joueurs/euses avec statut CF/PN (toute la saison)
3. Volet Juridique et Contentieux :
  - a) Elaboration des modèles de documents mis à disposition des clubs : Contrat JIG, conventions de collaboration club/tiers (décembre 2017)
  - b) Rédaction des modifications réglementaires mises en œuvre pour la saison 2018/19 (mars 2018)
4. Volet Financier :
  - a) Développement des contrôles inopinés
  - b) Analyse des documents financiers transmis par le club au 15 octobre et engagement des procédures adaptées (octobre 2017 à mars 2018)
5. Volet Informatique :

Développement de la plateforme informatique (présentée aux réunions de janvier et février 2018)
6. Volet Formation :
  - a) Mise en place du dispositif Formation initiale / continue des JIG
  - b) Définition du catalogue de formation présenté aux réunions de janvier et février 2018

c) Mise en place des 1<sup>ères</sup> formations (Mars 2018)

7. Volet Local :

- a) Mise en place par la CF Clubs CF/PN de correspondants territoriaux chargés de définir les ressources, besoins en JIG/MIG sur leur territoire
- b) Mise en œuvre d'une expérimentation en NF1

**Concernant la saison 2018/2019 :**

La Commission Clubs CF-PN s'est déjà projetée sur la saison 2018/2019, elle permettra la mise en œuvre complète du dispositif. La réglementation permettra à tous les clubs des divisions CF-PN d'aligner des Joueurs/euses d'Intérêt Général qui, en complément de la pratique rémunérée du basket, se seront engagés à accomplir des Missions d'Intérêt Général au bénéfice de leur club et de leur territoire. Au préalable, ils devront justifier d'une formation initiale leur permettant d'effectuer ces missions.

Au cours de cette saison 2018/19, TOUS les clubs devront communiquer pour le 15 octobre 2018, des informations et documents sur leur situation financière, leurs ressources humaines. Cette communication sera facilitée par la mise en place de la plateforme informatique, dont l'accès sera sécurisé pour chaque club par un code confidentiel.

Enfin, après le lancement des premières formations des Joueurs/euses d'Intérêt Général la saison précédente, l'ouverture de plusieurs Instituts Régionaux de Formation permettra de démultiplier ces formations et de les rendre accessibles à l'ensemble des clubs et joueurs/euses s'inscrivant dans le dispositif.

Ces différentes évolutions seront accompagnées, d'une part par les membres de la CF CF-PN et les services de la Fédération Française de Basketball et d'autre part par les correspondants territoriaux qui auront un rôle important dans la réussite de ce dispositif.

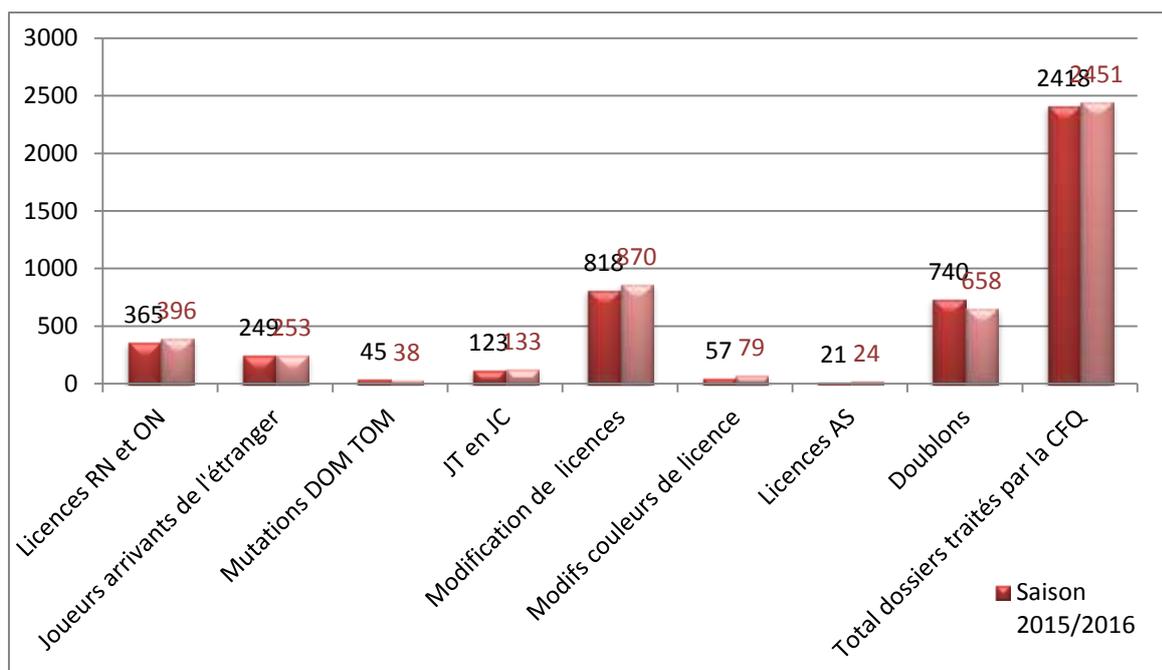
L'évolution est en mouvement, le mandat 2016-20 doit permettre de faire évoluer les pratiques et permettre à nos clubs de s'inscrire dans une démarche vertueuse leur permettant de se positionner dans leur territoire, de proposer de nouveaux services et pratiques, indispensables à la pérennisation et au développement de leur projet.

**7.6. Commission Fédérale Qualifications (Christian MISSER).**

La Commission s'est réunie tous les mercredis et vendredis pour traiter les différents dossiers et répondre aux nombreuses questions concernant les règlements.

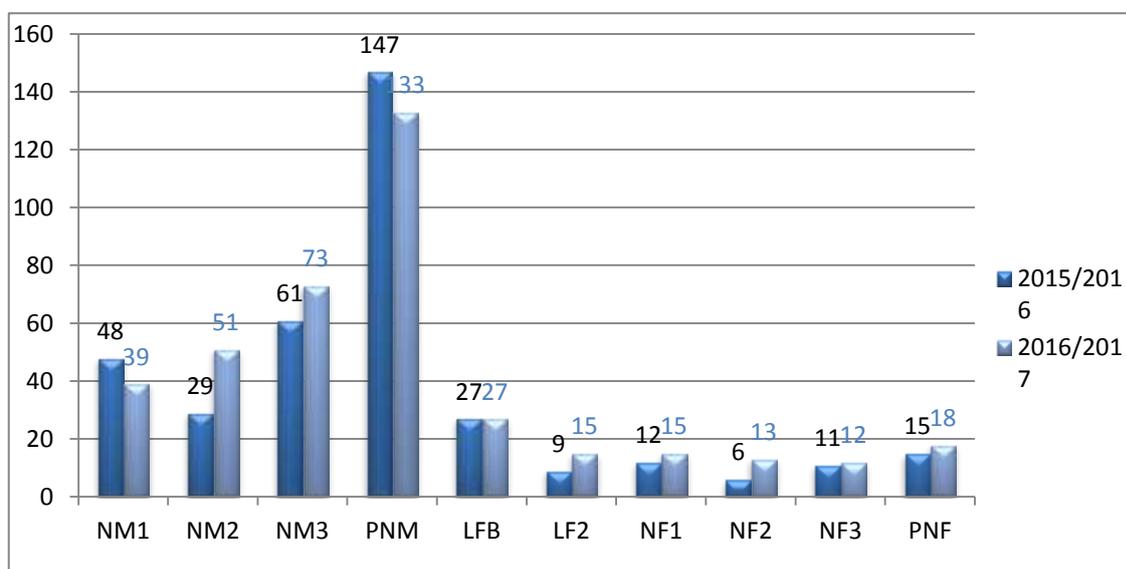
**1. Dossiers traités par la CFQ**

Cette saison la Commission Fédérale de Qualification a traité 2 451 dossiers se répartissant ainsi :



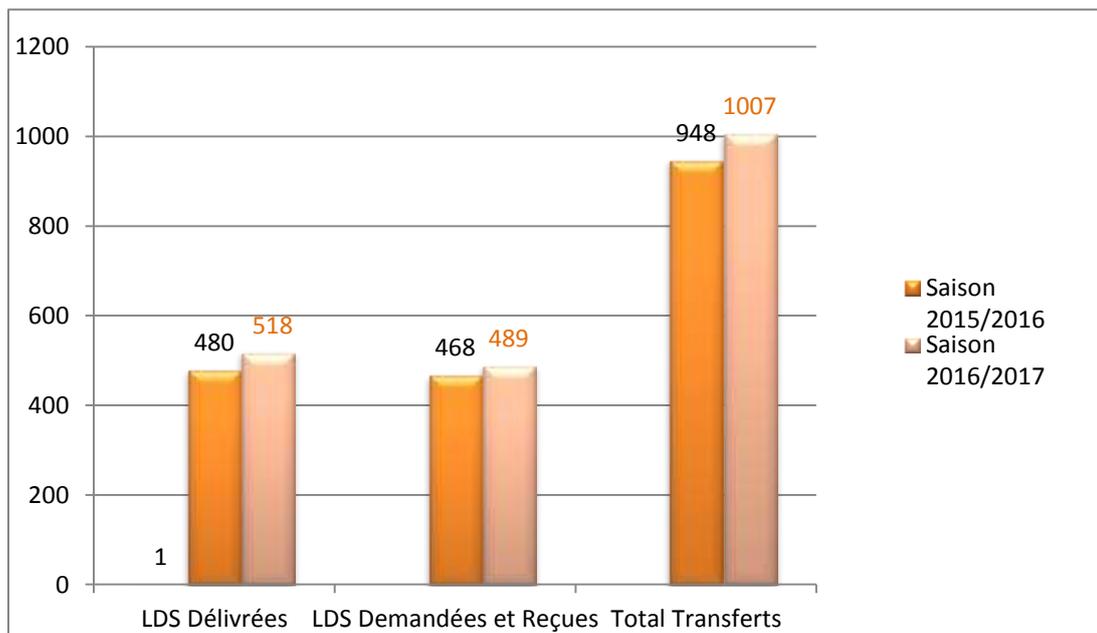
Le nombre de dossiers est relativement stable par rapport à celui de la saison précédente (2 418 dossiers traités en 2015/2016).

Concernant la répartition des licences des Joueurs Etrangers dans les différents championnats de France, il a été constaté une augmentation de **8.85%** (396 contre 365) se répartissant ainsi :



## 2. Lettres de sortie

Ci-dessous les statistiques indiquant l'évolution du nombre de traitement des demandes de transferts internationaux entre les saisons 2015/2016 et 2016/2017.

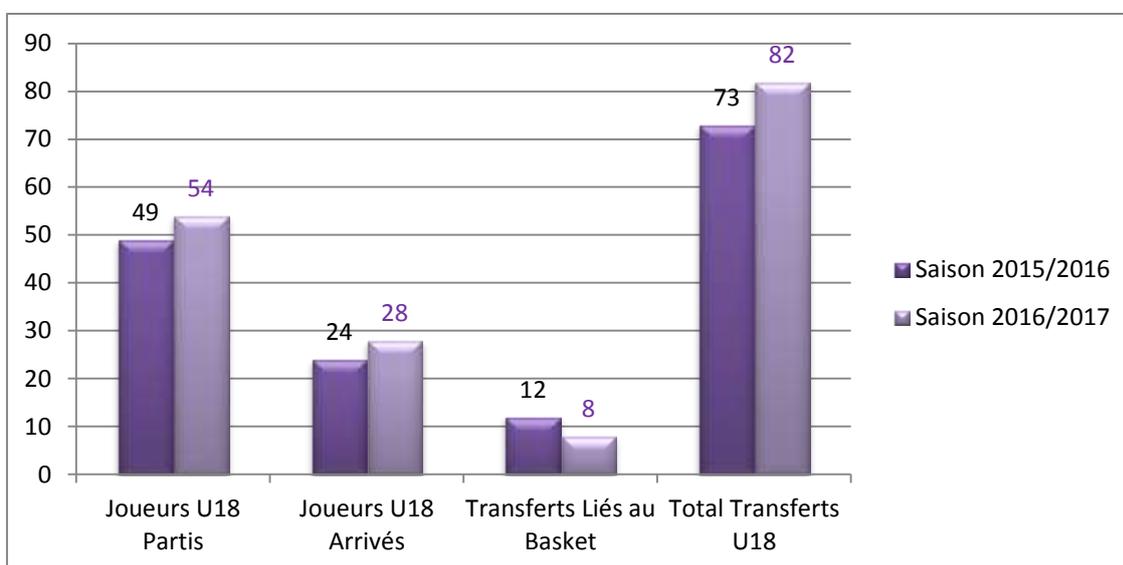


**Observations :**

- Augmentation de 6,22 % du nombre de transferts traités lors de la saison 2016/2017.

**3. Special Case U18**

Ci-dessous les statistiques indiquant l'évolution du nombre de dossiers traités par la CFQ entre les saisons 2015/2016 et 2016/2017.



**Observations :**

Augmentation du nombre total de dossiers « *Special Case U18* », mais diminution du nombre de transferts liés au Basket.

**A savoir :**

La FIBA ayant fait évoluer sa réglementation en la matière, il est possible qu'à partir de la saison 2017/2018 et pour les suivantes, le nombre de transferts liés au basket augmente. En effet le nombre de transferts liés au basket, jusqu'alors limité, ne l'est plus.

Cela pourra avoir un impact sur la formation et la protection des filières des jeunes joueurs.

Enfin, je tiens à remercier Jean-Michel ANDRE, Michel SAINTRAPT, Aldric SAINT-PRIX et Hélène CRESPIEN qui ont travaillé avec efficacité pour répondre aux attentes de l'ensemble de nos clubs et nos licenciés.

### 7.7. Commission Fédérale Discipline (Yannick SUPIOT).

Suite à l'Assemblée Générale électorale de la FFBB, le Comité Directeur des 3 et 4 Novembre 2016 a validé la désignation de Monsieur Yannick SUPIOT en tant que Président de la Commission Fédérale de Discipline.

Monsieur Yannick SUPIOT est ainsi renouvelé dans ses fonctions, pour la troisième mandature consécutive.

En outre, le Bureau Fédéral des 15 et 16 décembre 2017 a validé la nouvelle composition de la Commission Fédérale de Discipline pour la mandature 2016/2020.

Ainsi, ladite Commission est composée comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
SUPIOT	Yannick	Président
BRIERE	Jean-Claude	Vice-Président
BUFFARD	Quentin	
COLLET	Thomas	
DARRICAU	Simon	
DELOUME	Aurélie	
GLEVAREC	François	
GOLDFARB	David	
GRAVIER	Francine	
KOBUS	Nathalie	
MARCHAND	Jean-Yves	
MARTIN	Jean-Paul	
MARZIN	Christian	
MOLLARD	Jean-Marc	
NAMURA	Marc	
PICARD	Yvon	
RAVIER	Jacky	
SARRE	Jérémy	
SERRAND	Thomas	
SORRENTINO	Joséphine	

### **1. Observations générales sur l'activité de la Commission**

En préalable au tableau présenté ci-dessous, nous vous indiquons que pour chaque dossier, la Commission Fédérale de Discipline procède à la mise en cause d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales ; personnes dont la Commission évaluera et estimera la responsabilité sur les événements pour lesquels elle a été saisie.

Saison 2016/2017		
194 dossiers disciplinaires dont 86 dossiers relatifs aux fautes techniques		
Sanctions à l'encontre des groupements sportifs mis en cause		
	Saison 2015/2016	Saison 2016/2017
Pénalité financière	29	46
Avertissement	12	32
Blâme	7	14
Perte rencontre par pénalité	0	0
Retrait de points	0	1 avec sursis
Rencontre à jouer à huis clos avec sursis	2 dont 1 avec sursis	2 avec sursis
Sanctions à l'encontre des licenciés mis en cause		
	Saison 2015/2016	Saison 2016/2017
Pénalité financière	1	0
Avertissement	21	16
Blâme	1	3
Suspension ferme	6	8
Suspension avec sursis	35	33
Suspension ferme et sursis	111	55
- Dont suspension égale ou supérieure à un an ferme	2	1
- Dont substitution ferme par Activité d'Intérêt Général	2	1
Suspension de fonction	0	3
Retrait de licence	0	1
Radiation	2	0
Ne pas entrer en voie de sanction	31	53
Transmission CA	1	0
4, 6 et 8 FT et/ou FDSR (détail ci-après)	65	86

Pour rappel, lors de la saison 2015/2016 : 178 dossiers avaient été traités, dont 65 dossiers relatifs aux fautes techniques (et/ou disqualifiantes sans rapport).

Au cours de la saison 2016/2017, 194 dossiers ont été traités, dont 86 relatifs aux fautes techniques ; 19 réunions ont été nécessaires :

- Soit une augmentation de 9 % quant au nombre de dossiers traités ; **le nombre de dossiers reçus et traités par la Commission est donc en augmentation constante pour la troisième année consécutive** ; pour autant cette augmentation apparaît moins importante que celles constatées lors des saisons précédentes ;
- Un nombre égal de réunions par rapport à la saison précédente ;
- Augmentation de la proportion de dossiers de cumuls de FT et FDSR : ces dossiers représentent 44 % du total des dossiers traités en 2016/2017 (contre 36 % en 2015/2016) ;

Il apparaît ainsi que l'activité globale de la Commission est stable au regard de la saison précédente ; pour autant, il convient de rappeler que cette activité avait augmenté de 24 % entre les saisons 2014/2015 et 2015/2016.

Quant à la répartition de l'activité de la Commission au cours de la saison, la première réunion a eu lieu le 28 octobre 2016 et la dernière réunion a eu lieu le 25 juillet 2017.

78 dossiers ont été reçus entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai, soit **40 % de l'activité de la saison concentrée sur 2 mois**.

→ Répartition de l'activité inégale au cours de la saison avec un pic d'activité lors du deuxième trimestre de 2017.

## 2. Quelques focus particuliers

Les différents types de saisine de la CFD:

Quant à la répartition des types de saisine de la Commission, il est à noter une hausse de 220 % des dossiers transmis par les Comités Départementaux et Ligues Régionales.

Types de saisine	
Rapports d'arbitres	71
Saisine Secrétaire Général	20
Organismes disciplinaires ayant découvert de nouveaux faits	1
Transmission CD / LR	16
<i>Dont Guadeloupe</i>	5
<i>Dont Val d'Oise</i>	6
<i>Pour suspension &gt; à 1 an</i>	5
Alerte FT	86

En effet, ce nombre de dossiers est passé de 5 à 16 ; ce qui s'explique par deux situations particulières de carence des commissions décentralisées :

- La Ligue Régionale de Guadeloupe n'a pu mettre en place de Commission de Discipline lors de la saison 2016/2017 ;
- Les membres de la Commission de Discipline du Comité Départemental du Val d'Oise ont démissionné fin avril et ont en conséquence transmis à la CFD l'ensemble des dossiers pendant au sein de son organisme.

En outre, 5 dossiers ont été transmis par des Comités Départementaux et Ligues Régionales ; leurs organes disciplinaires ayant décidé de surseoir à statuer, estimant que le licencié encourait une peine supérieure à un an de suspension.

La Commission a prononcé une suspension d'un an ou plus dans un de ces dossiers.

Diligence ou non d'une instruction :

Instruction	
Dossiers à instruction	43
Dossiers sans instruction	151

Objet des dossiers traités :

Objet des dossiers	Nombre de dossiers
Cumul FT et/ou FDSR	86
Altercation	12
Attitude déplacée	19
Bagarre	6
Bousculade	4
Coups	7

Faits de mœurs	2
Insultes	4
Menaces arbitres	7
Jet projectiles	1
Propos virulents arbitres	29
Provocations	2
Autres	18

La répartition des dossiers par niveaux de pratique :

Niveaux de pratique	Nombre de dossiers
Pro A	1
Coupe de France	4
<i>Dont Trophée CDF</i>	2
<i>Dont CDF Robert BUSNEL (1/32<sup>ème</sup>)</i>	1
<i>Dont CDF U17</i>	1
NM1	18
NM2	31
NM3	57
LFB	5
LF2	2
NF1	1
NF2	12
NF3	7
U18M ELITE	6
U18F ELITE	1
U15M ELITE	3
INTER REGION	17
Région / Département	16
Non directement rattaché à un niveau de pratique	14

Les recours à l'encontre des décisions de la CFD au 31 juillet 2017 :

Chambre d'Appel	
Nombre de dossiers 2016/2017 ayant fait l'objet d'un appel	4
Nombre de réformation sur la forme	0

Les dossiers de fautes techniques/disqualifiantes sans rapport :

La Commission souligne que les arbitres renseignent aujourd'hui de manière quasi-systématique les motifs entraînant les fautes techniques, ce qui a permis un traitement au plus juste de ces dossiers par la Commission.

La Commission a traité 86 dossiers relatifs aux fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport :

- 79 dossiers pour 4 fautes techniques ;
- 6 dossiers pour 6 fautes techniques.
- 1 dossier pour 8 fautes techniques.

Le premier dossier relatif au cumul de fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport a été reçu le 22 novembre 2016.

Les sanctions prononcées à l'encontre des licenciés pour le cumul de fautes techniques se répartissent de la façon suivante :

Cumul de 4 FT et/ou FDSR	
1 weekend sportif ferme + sursis	35
<i>Dont transformé en AIG</i>	1
2 weekends sportifs fermes + sursis	36
3 weekends sportifs fermes + sursis	1
4 weekends sportifs fermes + sursis	1
Avertissement	1
Sursis	3
Pas de sanction (=erreur de saisie des FT)	2
Cumul de 6 FT et/ou FDSR	
2 weekends sportifs fermes + sursis	3
3 weekends sportifs fermes + sursis	2
<i>Dont révocation du sursis antérieur</i>	1
1 mois + sursis	1
Cumul de 8 FT et/ou FDSR	
1 mois + sursis + révocation du sursis antérieur	1

Dans 90% des dossiers pour le cumul de 4 fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport, la Commission a sanctionné le licencié d'un ou deux weekends de suspension fermes, assortis de sursis.

### 3. Le nouveau Règlement Disciplinaire Général

Il s'agit de la dernière saison de l'activité de la Commission sous l'empire du règlement disciplinaire en vigueur depuis 2004 (actualisé en 2014).

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, un nouveau règlement disciplinaire est entré en vigueur et s'appliquera à l'ensemble des organes disciplinaires fédéraux.

Il présente certaines modifications quant à la procédure applicable à l'ensemble des dossiers disciplinaires, mais également de modifications de fond dont les suivantes :

- Elargissement du pouvoir disciplinaire des organismes :

Le pouvoir disciplinaire des organismes n'est plus circonscrit au lien de licence et à l'affiliation. Peuvent notamment être sanctionnés tous membres, préposés, salariés ou bénévoles de ces associations et sociétés sportives agissant en qualité de dirigeants ou de licenciés de fait ou toute personne justifiant d'une de ces qualités ou du lien de licence au jour de la commission de l'infraction.

- Les pénalités financières :

Il est désormais possible de prononcer des pénalités financières à l'encontre de l'ensemble des personnes physiques, avec un plafond considérablement relevé, jusqu'à 45 000€. En revanche, il n'y a pas de plafond pour les personnes morales.

Des barèmes ont été fixés pour encadrer les montants des pénalités en fonction de l'infraction commise.

- Les dossiers relatifs au cumul de fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport :

Il n'y aura plus d'ouverture de dossier disciplinaire systématique dans l'hypothèse du cumul de trois et quatre fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport. Ainsi, le licencié aura la faculté de faire valoir sa défense auprès de l'organe disciplinaire et pourra demander, dans les 15 jours maximum suivant la dernière rencontre en cause, à être entendu par l'organe disciplinaire.

En l'absence de transmission d'observations et/ou de demande de convocation, le licencié se verra infliger les sanctions suivantes :

- Cumul de **trois (3)** fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport : **1 weekend sportif ferme** d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives
- Cumul de **quatre (4)** fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport : **2 weekends sportifs fermes** d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives

Au-delà, un dossier disciplinaire sera ouvert auprès de l'organe disciplinaire compétent.

#### **4. Conclusion**

On notera donc que la Commission a traité :

- 194 dossiers disciplinaires, soit une augmentation de 9 % par rapport à la saison précédente ;
- Une proportion plus large de dossiers traitant du cumul des fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport 44 % contre 34 % en 2015/2016 ;
- Il est à relever une jurisprudence très établie de la Commission pour les cumuls de fautes techniques et/ou disqualifiantes : dans 90 % la décision oscille entre 1 ou 2 weekends sportifs de suspension assortis d'un sursis ;
- 40 % des dossiers ont été reçu lors des mois d'avril et mai : hausse très importante de l'activité de la Commission lors de la fin de la saison.

La Commission tient à ce titre à souligner une nouvelle fois l'évolution notable de la rédaction des rapports et le renseignement des feuilles de marque des officiels. La Commission espère que ces progrès vont se poursuivre lors de la saison à venir.

La Commission s'attache à avoir une vision au plus juste de chaque situation particulière décrite dans chacun des dossiers traités, à travers les pièces transmises, le travail d'instruction, et les auditions en séance. Le traitement de chaque dossier est pleinement personnalisé.

Le Président de la Commission peut comprendre que certains attendent des décisions plus rapides. Cependant, au regard de l'activité intense de la Commission et des règles de procédures incontournables imposées par le Règlement Disciplinaire, les délais de traitement ont été rallongés lors de la saison 2016/2017.

Le Président tient à assurer de la volonté de la Commission de traiter rapidement et efficacement l'ensemble des dossiers disciplinaires ; mais cela ne doit pas se faire et ne se fera pas au détriment de l'étude approfondie et personnalisée de chaque dossier.

La Commission a été renouvelée en partie mais la volonté de toute l'équipe reste de traiter les dossiers avec la plus grande attention et dans un esprit d'équité.

L'approche qui nous occupe est d'étudier une situation au regard des faits essentiellement. Cette démarche peut expliquer que certains dossiers puissent paraître « décalés » mais le fait de ne pas connaître les protagonistes peut laisser une plus grande part à une appréciation détachée de tout préjugé.

La volonté de la Commission est évidemment de rester en lien avec les territoires et de répondre aux sollicitations des Commissions.

Je terminerai mon propos en ayant une pensée très forte pour Jean-Claude BRIERE qui était Vice-Président de la Commission et qui nous a quittés tragiquement des suites d'un accident. Il était pour nous un sage et un homme de valeur dont la bonne humeur était aussi fortement appréciée.

Pour Jean-Claude, l'engagement associatif était de penser aux autres avant tout. Nous avons une pensée forte et émue et assurons sa famille, ses proches, ses amis de toute notre sympathie.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne saison à venir et nous restons à votre disposition pour toutes collaborations que vous jugerez nécessaires.

#### **7.8. Chambre d'Appel (Jacques LANG).**

Après une année record la saison dernière (110 dossiers), cette saison, avec **88 dossiers traités**, est revenue dans des proportions habituelles.

Quelques remarques générales :

- Le nombre des dossiers en provenance des Commissions fédérales a connu une très forte diminution ;
- Le nombre des dossiers hors métropole a connu, quant à lui, une augmentation significative ;
- Un nombre toujours aussi élevé d'annulation sur la forme des décisions, voire des procédures entières ; il faut rappeler l'obligation de suivre avec précision les règles de procédure : tout particulièrement un organisme disciplinaire ne peut pas prendre une sanction disciplinaire sans avoir préalablement convoqué la ou les personnes dont il pourrait retenir la responsabilité disciplinaire et, d'autre part, notifier avec exactitude les faits reprochés individuellement à chaque personne physique et/ou morale.

**D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés au 1<sup>er</sup> août 2017.**

### 1.1 Répartition des dossiers

Recours disciplinaires	Recours administratifs	Total
46	42	88
52 %	48 %	

Cette saison, 4 dossiers ont été transmis par des organismes disciplinaires départementaux et régionaux (la décision de la Chambre d'Appel est alors prise en premier et dernier ressort), contre un seul la saison dernière et 2 demandes de remise de peine ont été étudiées et rejetées.

5 dossiers concernaient des sanctions prononcées pour le cumul de 4 fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport.

Concernant les dossiers administratifs, il y a eu cette saison beaucoup de dossiers relatifs à la perte par pénalité de rencontres pour des qualifications irrégulières de joueurs (licences OH/ON/RH/RN ou JC1), deux réclamations et quatre dossiers relatifs à des refus d'attribution de licence de type C1 en Outre-Mer.

Recours disciplinaires traités	Recours administratifs traités	Irrecevabilité	Retrait	Autres <sup>1</sup>	Total
36	37	7	3	5	88

(1) Deux demandes de remise de peine et trois dossiers transmis par l'organisme de 1<sup>ère</sup> instance (Ligue Régionale de Lorraine, de Haute-Normandie et des Pays de la Loire) pour défaut de traitement dans les délais impartis.

### 1.2 Répartition par origine des décisions frappées d'appel

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
19	47	16	6
21,6%	53,3%	18,1 %	7%

Les recours contre les décisions des Ligues Régionales sont en forte augmentation (+46,8%). A signaler, à l'inverse une très forte réduction des dossiers de la FFBB

(- 20%) et de la LNB portés en appel, ce qui a entraîné une baisse du nombre total de dossiers traités sur la saison écoulée.

Concernant les 16 recours contre des décisions prises par la FFBB :

CF Discipline	CCG	CFC	CF Haut-Niveau des Officiels	Total
3	8	4	1	16
18,8%	50%	25%	6.2%	

Les recours à l'encontre des décisions prises par la FFBB ont diminué pour :

- 78% en provenance de la Commission Fédérale de Discipline ;
- 41% en provenance de la Commission de Contrôle de Gestion ;
- 69% en provenance de la CFC.

Concernant les COM-TOM :

Après une saison de recul, les recours contre les décisions des Collectivités et Territoires d'Outre-Mer sont en augmentation (18 dossiers contre 14 la saison dernière).

LR Guadeloupe <sup>1</sup>	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR La Réunion
11	3	3	1	0
61%	16.7%	16.7 %	5.6 %	

<sup>1</sup> Il est à signaler que 5 dossiers sur 11 concernaient le même club.

2. Sur le fond des dossiers en appel (78 dossiers examinés) :

En matière disciplinaire : 46 dossiers dont 30 dossiers e seconde instance <sup>1</sup>				En matière administrative : 42 dossiers dont 37 traités <sup>2</sup>			
Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
8	3	14	4	12	7	11	4
27,6%	10,3%	48,3%	13,8%	32,4%	20,6%	32,4%	10,8%
<sup>1</sup> Un dossier est en cours de traitement				<sup>2</sup> La différence s'explique par 3 décisions « sans objet », l'organisme dont la décision était contestée ayant pris une nouvelle décision suite à un recours gracieux			

### 3. Les recours en conciliation devant le CNOSF.

Cette saison 2016/2017, huit décisions ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs.

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité	Autre proposition
2	1	4

Il reste un dossier en cours.

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel concernant :

- 1 dossier de sanction d'un club pour mise en péril de l'activité (retrait de 3 points au classement) ;
- 1 dossier de perte par pénalité d'une rencontre pour participation d'un joueur avec une licence JC2 dans un championnat pré-national.

L'irrecevabilité a concerné :

- La contestation d'un classement pour non-respect par un club accédant des obligations liées au statut du technicien.

Le conciliateur a proposé de rapporter quatre décisions :

- 3 dossiers concernaient l'engagement de clubs dans une division pour lesquelles ils étaient sportivement qualifiés (NM1, LF2 et NM3) ;
- 1 dossier disciplinaire où le conciliateur a proposé de rapporter une période de sursis.

Enfin, le dossier en cours concerne un dossier de Mayotte sur une rétrogradation et des matches à jouer.

En conclusion, tout d'abord, il convient de rappeler que tous les membres de la Chambre d'Appel ont à cœur de poursuivre leur mission dans le prolongement de l'action de Monsieur Pierre COLLOMB.

Pour l'avenir, en conformité des nouveaux textes réglementaires, une réorganisation interne par domaines de spécialités, devrait permettre d'être encore plus performant,

Nos efforts vont dans ce sens.

Notre souhait étant de parvenir à prononcer des décisions conformes au droit et au monde du sport.

### 7.9. Mission Paris Sportifs (René KIRSCH).

En préambule, et suite au départ de Christophe ZAJAC, Jean-Philippe GAUDICHAU a été nommé en qualité de délégué intégrité de la FFBB.

#### **1. Modification réglementaire : définition de l'interdiction de parier**

Depuis le décret du 28 mars 2013, les fédérations sont chargées d'édicter les règles interdisant aux acteurs des compétitions :

- D'engager directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur la compétition à laquelle ils participent ;
- De communiquer à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion de leur profession ou de leurs fonctions, et qui sont inconnues du public.

Il a donc été créé un article 515 au sein des Règlements Généraux de la FFBB afin de prévoir expressément ces interdictions ; ce qui aura pour conséquence de cadrer formellement et de sécuriser de potentielles procédures disciplinaires suite à des croisements de fichiers.

Les principes de ce nouvel article ont été validés lors du Bureau Fédéral du 13 janvier 2017 et du Comité Directeur des 3 et 4 mars 2017.

*« Les acteurs des compétitions de basketball ont l'interdiction de parier sur toute compétition de la discipline basketball. A ce titre, ils ne peuvent :*

- *Engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur une compétition de la discipline basketball ;*
- *Communiquer à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion de leur profession ou de leur fonction, et qui sont inconnues du public.*

*Ces interdictions portent sur tous les niveaux de compétitions.*

*Les acteurs des compétitions de basketball sont :*

- *Les licenciés de la FFBB ;*
- *Les titulaires de titres permettant la participation aux activités sportives de la fédération ;*
- *Tout membre, préposé, salarié ou bénévole de ces associations et des sociétés sportives agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait.*

*La FFBB peut, en vue de sanctionner les manquements à cette interdiction, demander à l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL) l'accès à des informations personnelles relatives à des opérations de jeu enregistrées par un opérateur de jeux ou de paris en ligne titulaire de l'agrément prévu à l'article 21 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, notamment par des opérations de croisement de fichiers ».*

## **2. Paris sportifs et redevances**

Le présent rapport revient sur la saison 2016/2017. En termes de paris sportifs et de redevances, cela englobe donc les T3 et T4 2016, et les T1 et T2 2017.

### **→ Retour sur la saison en chiffres :**

- Total des mises : 37 800 k€, soit une baisse de 26 % par rapport à la saison 2015/2016. Cette baisse apparaît significative mais est à relativiser car lors de la saison précédente, les mises sur l'EuroBasket 2015 étaient prises en compte.
- La FDJ est l'opérateur majeur, elle représente 67 % des mises
- Redevance FFBB/LNB : 400 k€, soit également une baisse de 26 % par rapport à la saison 2015/2016
- Répartition de la redevance : LNB = 280 k€ et FFBB = 87 k€

### **→ Un nouvel opérateur**

Depuis octobre 2016, la Fédération a conclu un contrat avec un nouvel opérateur de paris sportifs, REEL MALTA.

Cela porte à 11 le nombre d'opérateurs sous contrat avec la Fédération.

## **3. Formations**

La Fédération poursuit son engagement en termes de formation sur le volet de l'intégrité sportive.

A ce titre, la thématique des paris sportifs est notamment abordée lors de formations à l'attention des entraîneurs ou des agents sportifs.

Je tiens à remercier les services pour leur compétence, implication et aide dans la mission fédérale des paris sportifs.

## **9. Direction Technique Nationale (Patrick BEESLEY).**

### **LES EQUIPES NATIONALES**

#### **Equipe de France A masculine. Championnat d'Europe (Finlande – Turquie)**

Malgré les retraites de Tony PARKER, Mickael GELABALE et Florent PIETRUS, nous fondions beaucoup d'espoirs dans cette nouvelle équipe qui ne manquait pas de talents. Les matchs de

préparation avaient même donné un certain capital confiance. Malheureusement, lors du match d'ouverture à Helsinki, la défaite contre la Finlande dans les dernières minutes sèmera le doute. Certes la qualification pour la phase finale à Istanbul fut acquise. Mais le match éliminatoire des huitièmes contre l'Allemagne fut fatal. Après trois podiums successifs (2011-2013-2015), les tricolores sortaient prématurément de l'Euro.

#### **Equipe de France A féminine. Championnat d'Europe (République Tchèque)**

Alors que la Serbie, qui nous avait privés l'an dernier de médaille à Rio, disparaissait très rapidement, nos représentantes sont, une nouvelle fois, montées sur le podium pour recevoir la médaille d'argent. Au-delà du résultat et de cette nouvelle performance, il convient surtout de souligner notre régularité au plus haut-niveau européen. Aucune autre nation européenne ne peut se targuer d'un tel bilan dans la continuité et nous ne pouvons que nous féliciter que le renouvellement des générations se fasse avec un tel degré de compétitivité.

La large défaite contre l'Espagne en finale ne laisse pas de regret dans la mesure où la jeunesse de notre effectif laisse à penser que la montée en puissance n'est pas terminée.

#### **Equipe de France A' féminine. Jeux de la Francophonie (Côte d'Ivoire)**

L'équipe de France A' a pour objectif majeur de constituer un "sas technique" entre les U20 et les A. Une véritable opération de formation qui a permis à nos potentielles futures internationales A de disputer 6 matchs internationaux pour autant de victoires et de remporter les jeux de la Francophonie. Un capital confiance en supplément !

#### **Equipe de France 20 ans et moins masculins. Championnat d'Europe. (Grèce)**

Cette équipe avait bien failli être reléguée l'an dernier et une appréhension légitime habitait donc chacun quand bien même les espoirs étaient eux aussi présents. Si la Grèce a su vaincre à domicile, l'Espagne a échoué au pied du podium, largement battue dans le match pour la médaille de bronze par nos représentants. Une véritable satisfaction pour cette génération qui a vaincu non seulement l'Espagne donc, mais aussi des nations aussi référencées que la Serbie et la Turquie pour céder uniquement face à Israël en demi-finale.

#### **Equipe de France 20 ans et moins féminines. Championnat d'Europe (Portugal)**

Cette génération n'a malheureusement pas réussi à passer le cap des demis alors qu'elle avait le match en main (+6 à un peu plus de 2 minutes de la fin du temps réglementaire contre la Slovénie qu'elle avait déjà battue en phase de poule). Une déception qui les a privées d'une médaille mais qui les laisse néanmoins à une place très honorable dans le carré final.

#### **Equipe de France 18 ans et moins masculins. Championnat d'Europe. (Slovaquie)**

Cette génération a su « faire sans les absents » et se battre avec beaucoup de courage et de cœur. Las, le quart de finale, perdu après prolongations, contre l'Espagne, l'a très certainement privé d'une médaille qu'elle aurait méritée. Dans ce contexte la sixième place obtenue est à considérer comme frustrante mais satisfaisante.

#### **Equipe de France 18 ans et moins féminines. Championnat d'Europe. (Hongrie)**

Nos représentantes ont d'abord débuté par une victoire contre les futures championnes d'Europe (La Belgique) pour enchaîner sur un bon parcours avec, notamment, une belle victoire en quarts contre l'Espagne avant de buter en demis contre la Serbie (match qu'elles avaient en mains et qui a vu la grave blessure d'une de nos joueuses.) Cette génération a eu le grand mérite de savoir, néanmoins, rebondir, dès le lendemain, pour aller chercher la médaille de bronze face à la République Tchèque place forte du basket féminin européen.

#### **Equipe de France 19 ans et moins féminines. Championnat du Monde (Italie)**

Face à des nations bardées de joueuses expérimentées, et au grand complet, nos joueuses ont su prendre une très méritoire cinquième place dans le concert mondial après avoir battu des nations telles que l'Espagne ou encore l'Australie. Le quart de finale, disputé contre les Etats-Unis, les a sans doute privées d'une quatrième place qui correspondait, sans doute, davantage à leur valeur puisqu'elles avaient battu, en poule, la Corée du Sud qui a, elle, finalement, enlevé cette quatrième place.

### **Equipe de France 19 ans et moins masculins. Championnat du Monde (Egypte)**

L'effectif qui avait remporté le titre de Champion d'Europe en Turquie à Noël n'avait, hélas, pas pu être reconduit dans son intégralité et c'est regrettable car nul ne sait ce qui aurait pu advenir si tel avait été le cas. Nos représentants ont également la malchance de rencontrer en quarts de finale les futurs vainqueurs (le Canada et sa magnifique génération). Aussi, si la septième place constitue une déception au regard des espoirs suscités elle doit être pondérée par les circonstances et au vu de l'exceptionnel niveau de la compétition.

### **Equipe de France 16 ans et moins masculine. Championnat d'Europe (Monténégro)**

Après les 88, les 98 les 2001 sont montés sur la plus haute marche du podium et ont fait retentir la marseillaise après un parcours sans accroc ! Une performance de grand choix qui vient, elle aussi, valider la formation à la française. Retenons deux temps forts dans cette performance de choix : une remontée épique contre la Russie au premier tour et une finale acquise contre le pays organisateur dans une salle chaude en finale. Une véritable formation mentale pour ces jeunes qui pourraient être sur le parquet de Paris 2024 !

### **Equipe de France 16 ans et moins féminine. Championnat d'Europe (France)**

Malgré les blessures en préparation et la pression qui existe en évoluant à domicile, nos Bleuettes se sont imposées, sans coup férir à Bourges, dans une salle du Prado bien pleine et enthousiaste. Un titre qui survient dix ans après celui des 91 et qui, associé à celui des masculins de la même tranche d'âge, donne davantage encore de confiance dans nos structures et choix. Les fleurons de cette génération peuvent prétendre à briller sur le parquet de Paris 2024.

### **Equipe de France 15 ans et moins masculine. Tournoi de l'Amitié (Grèce)**

On ne donnait pas cher de cette génération qui était privée de plusieurs de ses intérieurs. Pourtant, elle a su prendre une bonne deuxième place grâce à une belle solidarité défensive en ayant, notamment, battu l'Espagne (et en ne perdant que de 3 points face à la superbe génération grecque qui a creusé de gros écarts devant l'Italie et l'Espagne.) Encourageant pour la suite.

### **Equipe de France 15 ans et moins féminine. Tournoi de l'Amitié (Grèce)**

La génération 2002 paraissait, à priori, moins talentueuse que ses devancières. Elle a, pourtant démontré toutes ses qualités sur le terrain en gagnant, de belle manière, ses 3 rencontres et en remportant, haut la main, ce Tournoi de l'Amitié à l'étranger. Une vraie satisfaction de bon augure pour le prochain championnat d'Europe.

**Equipe de France 3X3 masculine - Championnat du Monde (France) :** sous la canicule nantaise, et au milieu d'un important engouement du public dans le cadre de « The Bridge », nos représentants ont su rebondir très vite après l'élimination en demi finale contre les spécialistes Serbes. Cette réaction leur a permis de décrocher une médaille de bronze qui valide le travail entrepris depuis plusieurs saisons dans cette nouvelle discipline olympique.

### **Equipe de France 3X3 féminine- Championnat du Monde (France) :**

Une grosse déception pour notre équipe féminine qui, avec deux victoires et deux défaites, n'a pas réussi à se qualifier pour les quarts.

### **Equipe de France 3X3 masculine- Europe Cup (Pays-Bas)**

Victoires très difficiles contre les Suisses et les Russes. Nous nous sommes qualifiés sans pour autant avoir reproduit le même jeu qu'à Nantes, tant en attaque qu'en défense. Défaite en quarts contre une très bonne équipe de Lettonie qui, à la surprise générale, sera sacrée championne d'Europe.

### **Equipe de France 3X3 féminine- Europe Cup (Pays-Bas)**

La nouvelle équipe de France féminine a obtenu son ticket pour l'Euro dans la douleur mais a progressé au fil des matchs. A Amsterdam, les joueuses ont affiché un état d'esprit solidaire et conquérant. La défaite contre la Russie (qui remportera le titre) est décevante mais le résultat final est très positif. Tant sur le plan du jeu produit que sur l'attitude.

### **Equipe de France 18 ans et moins masculine 3X3- Europe Cup (Hongrie)**

Cette saison encore (3ème fois consécutive, série en cours) l'Equipe de France masculine U18 a décroché la médaille de Bronze au Championnat d'Europe, confirmant au passage le niveau qui est le

nôtre dans cette nouvelle discipline olympique. Signalons que cette équipe n'a connu qu'une seule défaite au cours de cette compétition (de 2 points en demi-finale contre les Pays-Bas)

### **Equipe de France 18 ans et moins féminine 3x3 – Europe Cup (Hongrie)**

Rencontrer le pays organisateur dans un match couperet n'est jamais « un cadeau ». Pourtant nos représentantes ont bien failli créer la surprise en ne s'inclinant que d'un petit point. Une courte défaite qui laisse une grosse amertume lorsque l'on sait que les Hongroises ont ensuite enlevé le titre européen.

### **LE CENTRE FEDERAL (CFBB)**

Conformément aux objectifs fixés par la FFBB et le DTN, et fidèle à ses convictions, le Centre Fédéral continue son évolution en réformant actions et organisations. L'année 2016-2017 est riche en changement, en performance et en actualité.

Comme chaque année nous faisons un bilan de nos performances dans le cadre d'un double projet qui nous est cher, notamment dans le secteur sportif (collectif et individuel) dans le secteur de l'orientation (continuité du projet HN, pour nos jeunes qui sont en fin de cursus). Nous n'oublions pas la scolarité et le secteur de la vie quotidienne qui restent une préoccupation majeure pour tous nos cadres.

Nous travaillons dans un établissement de renommée mondiale. L'INSEP est un partenaire qui favorise grandement le fonctionnement de notre structure. La validation de Paris 2024 pour les JO, mettrait notre structure dans une dynamique plus forte encore.

Le CFBB participe avec une motivation forte et un engagement sans faille dans les différents championnats de France. A cela s'ajoute des missions de représentation et de formation notamment avec le déplacement annuel aux Antilles. Depuis plusieurs saisons, le 3x3 s'est également fait une place au sein de notre structure.

Le changement de direction au Centre Fédéral avec l'arrivée de Tahar Assed Liégeon (présent au CFBB depuis 2004), succédant à Richard BILLANT, correspond à un repositionnement de nos forces dans la stratégie de la DTBN et de la FFBB. La Direction des Programmes d'Entraînement poursuit également son travail.

A noter d'autres changements : Lamine Kébé affecté aux cadets, a rejoint Jean Aimé TOUPANE sur le groupe des Juniors masculins.

Nicolas ABASALON du secteur formation est passé sur le terrain en intégrant le staff cadet masculin auprès de Bernard FAURE.

A noter après trois années au Centre Fédéral, le départ de Cathy MELAIN pour le secteur professionnel (Basket Landes). Même si nous regrettons tous le départ d'un entraîneur compétent et dévoué et d'une personne attachante, nous sommes heureux de cette reconnaissance et nous lui souhaitons une pleine réussite dans son nouveau parcours professionnel.

Le secteur associatif est un élément moteur de l'organisation grâce à l'implication très forte de nos dirigeants bénévoles sous la houlette de Michel RAT, Président de l'association.

En 2016/2017, notre structure a accueilli 50 jeunes (25 filles et 25 garçons), répartis sur 4 groupes de travail (2 par secteur masculin et féminin). Pour chacun des jeunes la semaine d'entraînement est organisée entre le travail de groupe, de secteur et de perfectionnement individuel.

Nos Juniors garçons ont réalisé une prestation de haut niveau. Après la génération 92/93, la génération 99/2000 a remporté le prestigieux tournoi Adidas Next Génération Tournament à Istanbul. Après avoir disposé des clubs prestigieux (BARCELONE, ETOILE ROUGE de BELGRAD, CSKA MOSCOU), le CFBB remporte la finale contre MEGA BEMAX BELGRAD.

L'ensemble des filles et des garçons en âge et en fin de cursus, continuent leur projet HN, sauf une jeune fille qui souhaite s'orienter vers un cursus d'étude incompatible avec le basket professionnel.

Les orientations s'établissent comme suit :

- 3 contrats professionnels avec des clubs de HN (2 LNB et 1 LFB)
- 5 intégrations avec convention de formation avec des clubs HN (3 LNB et 2 LFB)
- 4 jeunes ont obtenu des bourses d'Université Américaines (2 filles et 2 garçons)

On notera le départ anticipé de 2 garçons qui quittent le Centre Fédéral avant terme

- Joël AYAYI (un an d'avance scolaire), a obtenu son BAC et intègre l'Université de GONZAGA (avec Killian TILLIE)

- Joël MALEDON, après deux ans au CFBB, rejoint l'ASVEL avec un projet club et famille.

A l'initiative d'Arnaud GUPPILOTTE, avec l'aide de l'Unité Installation Sportive de l'INSEP, une cérémonie mémorable a honoré tous ces jeunes qui nous quittent en présence de nombreuses personnalités du Basket, des personnels de l'INSEP et des Familles.

Les résultats scolaires du CFBB sont une nouvelle fois excellents. Tous nos jeunes (12/12) qui se sont présentés à un examen (baccalauréat) ont été admis. On notera la manière avec une réussite sans passer par les épreuves de rattrapage, 8 mentions sur les 12 et surtout une mention TB au Bac filière "S".

Le CFBB (ou Pôle France Basket Ball), bénéficie d'excellentes conditions de travail dans un établissement qui progresse année après année. Notre structure bénéficie d'un ensemble de services de très haut niveau de performance et très souvent à notre écoute avec une grande réactivité. On citera :

- Le service des installations, qui nous permet de travailler dans des structures adaptées et de haut niveau.
- Le service médical avec un Médecin affecté à notre Pôle, sans compter les appareils médicaux mis à notre disposition dans les cas d'urgence.
- Le service de la Scolarité qui tout en assumant le cursus normal des études, à chaque besoin particulier de notre structure mettent en place le temps et les personnes pédagogique au service de nos jeunes (Cours particuliers, Suivi à distance pour certains cas de stage)
- Le service de l'Internat reste un élément clef de la vie à l'INSEP. Il assure le suivi de nos jeunes dans les besoins de la vie quotidienne.

Le Centre Fédéral association participe avec ses 4 équipes aux divers championnats de France organisés par la FFBB. Cette saison nos équipes féminines ont remporté 9 rencontres (5/26 pour nos Juniors qui évoluent en LF2 et 4/26 pour nos cadettes qui évoluent en NF1).

Nos Juniors n'ont pu obtenir de victoire dans un championnat de NM1 très relevé. Toutefois, cette génération a tenu la dragée haute face à de nombreuses équipes et ne s'inclinant parfois sur les fins de rencontres.

Nos Cadets (U16M) ont réalisé un parcours très honorable dans le championnat de France Elite U18. En première phase, confronté à 4 équipes liées au Centre Formation de ProA, l'inconstance, compréhensible pour une jeune génération, a empêché de très peu le CFBB de participer à la poule haute de la 2<sup>e</sup> phase.

Du 27 mars au 2 avril dernier, dans le cadre d'un projet fédéral, le CFBB s'est rendu aux Antilles. C'était l'année des garçons. Nos juniors ont été opposés à des sélections de Martinique puis de Guadeloupe. La FFBB et le CFBB ont mis à profit ce voyage pour participer à des séquences de formation (Préparation physique, Arbitrage, technique et pédagogie).

On retiendra un instant plein d'émotion avec une cérémonie à la mémoire d'Alain GAROS.

Le 3x3 est une activité présente au Centre Fédéral. Plusieurs journées d'entraînement et de tournoi ont été organisés cette saison sous la responsabilité de Richard BILLANT, tout nouveau directeur et sélectionneur du 3x3. Ce dernier se retrouve à plein temps sur le domaine du 3x3 (qui deviendra épreuve olympique, mais continuera d'assurer certaines tâches au sein de notre structure, notamment dans le suivi individualisé (perfectionnement technique).

Cela a permis également d'accueillir des équipes et des jeunes venant de l'extérieur. Plusieurs de nos garçons et filles participent aux résultats des EDF U18 3x3.

Dans le cadre de la Direction des Programmes d'Entraînement et durant la saison le Centre Fédéral et ses entraîneurs, se sont régulièrement réunis. Sous l'impulsion de Jacky COMMERES, ils se sont retrouvés pour réaffirmer les orientations de la DTBN et en même temps faire évoluer les pratiques au regard de l'évolution du jeu au plus haut niveau européen et mondial.

Comme beaucoup d'autres structures dédiées à la formation du jeune joueur, nous sommes confrontés aux blessures et pathologies propres à la pratique du haut niveau. Le Centre Fédéral s'est

doté d'un système opérationnel « La Prévention des blessures ». Ce système a été consolidé par l'arrivée d'un kinésithérapeute à temps plein. L'expérience et la présence de Serge KRAKOWIAK est une vraie valeur ajoutée. Le système fonctionne avec un vrai travail d'équipe entre les médecins (médecin FEDERAL et médecin INSEP affectée à notre structure), les kinés et également les préparateurs physiques.

Un remerciement particulier et chaleureux à nos dirigeants du Centre Fédéral qui ont encadré et accompagné les rencontres de nos équipes notamment 53 matchs de championnat. Nos bénévoles ont également assuré un soutien en accompagnant nos jeunes.

## **LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE (PES)**

### **Détection-formation du joueur.**

- Finales TIC Benjamins à Bourg-de Péage du 24 au 28 mai. (Vainqueurs les joueurs des Hauts de Seine et les filles du Bas-Rhin.)
- Finales TIL à Lyon et environs du 24 au 28 mai. (Vainqueurs les joueurs et joueuses d'Aquitaine)

Poursuite du dispositif « L'Avenir en Grand » basé sur la recherche et la formation des très grands gabarits (Camp TGG Vichy 5 au 8 mai)

- CIZ du 23 au 28 octobre au Temple/Lot.
- Camp National du 14 au 19 décembre Bourges.
- Tests d'entrée à l'INSEP du 13 au 17 mars (féminines) et 20 au 24 mars (masculins)

### **Gestion des CTS :**

- Séminaire des CTS responsables de la formation du joueur Vichy/ Clermont sur fenêtre internationale FIBA du 22 au 24 novembre 16
- Séminaire regroupant tous les CTS du 15 au 19 mai à Anglet.
- Séminaire des CTS responsables de la formation du joueur du 20 au 22 juin, Nantes (championnat du Monde 3x3).

### **Coordination des CTF, basée essentiellement sur la participation à des séminaires spécifiques**

Les traditionnels stages de fin de saison ont été couplés avec le championnat du Monde 3x3 afin que les conseillers fédéraux puissent se perfectionner en ayant pour support cette compétition de haut-niveau.

- Séminaire CTF « développement » 16 au 19 juin Saint-Sébastien sur Loire.
- Séminaire CTF « technique » 19 au 22 juin Saint-Sébastien sur Loire.

## **LES CENTRES DE FORMATION**

La loi de novembre 2015 a entraîné des changements dans le cahier des charges des centres de formation des clubs professionnels Le premier des changements concerne la nécessité de formation des stagiaires a la citoyenneté et aux valeurs du sport et de la république en général.

Le deuxième changement concerne le suivi médical règlementaire. L'ancien SMR était régi par un décret et un arrêté de 2004.La loi de novembre 2015 et l'arrêté spécifique de 2016 ont modifié le suivi médical tant pour les athlètes de haut niveau que pour les stagiaires des structures du Projet d'Excellence Fédéral (PEF).

Les comités directeurs de la FFBB et de la LNB ont entériné ce nouveau suivi médical réglementaire.

Une nouveauté dans le traitement du dossier relatif au agréments et suivi des centres de formation, est le traitement informatisé via le module haut niveau de FBI. La saison 2017/2018 a vu en effet, la disparition complète des échanges papier entre les clubs et la DTBN pour la procédure liée à l'agrément.

En ce qui concerne la campagne d'agrément 2016/2017, le ministre a publié un arrêté d'agrément pour les clubs suivants

PROA	PROB	LFB
CHAMPAGNE CHALONS-REIMS BASKET	LILLE METROPOLE BASKET	Lattes Montpellier Métropole
HYERES-TOULON VAR BASKET	J.A. VICHY-CLERMONT METROPOLE	USO Mondeville
JSF NANTERRE	POITIERS BASKET 86	Lyon Basket
ORLEANS LOIRET BASKET	ROUEN METROPOLE BASKE	Villeneuve d'Ascq
	STB LE HAVRE	Tarbes GESPE Bigorre

Arras, Toulouse et Calais n'ayant pu accéder à la LFB, l'agrément de leur centre a été également retiré (Le centre de Toulouse étant dans sa quatrième année d'agrément, celui-ci n'a tout simplement pas été renouvelé.

Dans le secteur masculin, le ministre a prononcé un arrêté d'arrêt d'agrément pour le centre de formation de St Quentin (PROB) pour non-respect, deux années consécutives, aux exigences sportives du cahier des charges.

### **LES CENTRES D'ENTRAINEMENT**

Cette saison, quatre clubs ont reçu le label fédéral pour leur centre d'entraînement.

LF2
S.I. Graffenstaden
Limoges ABC
Roche Vendée BC
Léon Trégor Basket 29

La demande de Roanne a été rejetée au regard du niveau d'évolution de leur équipe de centre insuffisant (pré-national) Arras et Calais bénéficiaient quant à eux de l'agrément de leur centre de formation.

### **LE SUIVI DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU**

Dans sa volonté de se focaliser sur les véritables athlètes de haut niveau afin de mieux les accompagner dans leur quête de performances aux compétitions de références mais surtout aux Jeux Olympiques (Le classement des nations s'effectue à l'aune des médailles olympiques) le Ministère a opéré un changement de critères d'inscription sur les listes de haut niveau.

Les nouveaux critères d'inscription aussi bien pour les listes haut niveau (Elite, Senior, Relève) que pour la liste espoirs ont été intégrés dans notre P.P.F récemment validé, pour quatre ans, par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau.

#### **Suivi des athlètes de haut niveau**

- ❖ Aide à la formation et à la reconversion.

Huit athlètes féminines et un athlète masculin ont été accompagnés financièrement pour leurs formations.

Cet accompagnement financier se fait sous forme d'aides personnalisées issues de la convention d'objectifs avec l'Etat

## **10. Ligue Nationale de Basket, par Alain BERAL, Président.**

La LNB s'est attachée cette année à remplir les objectifs qu'elle s'était fixés :

- améliorer encore la qualité du basketball professionnel masculin
- assurer sa présence dans les meilleures compétitions européennes
- mettre en avant notre sport par le développement des dispositifs de diffusion et par l'organisation d'événements reconnus.

Nous avons également poursuivi le développement et la structuration de la LNB dans le but d'améliorer le support aux clubs et de soutenir les différents projets en cours.

Par ailleurs, nos clubs montrent une situation financière globalement satisfaisante dans un contexte difficile.

Enfin, la LNB a fêté cette année ses 30 ans, l'occasion de mettre en place une exposition « itinérante » (durant la Soirée des Trophées et sur les Finales LNB), de balayer en vidéos les meilleures histoires des clubs de ProA, de nommer les trois « Cinq de la Décennie » pour mettre à l'honneur ceux qui ont marqué l'histoire de nos championnats. Cet anniversaire aura une conclusion « festive » le 19 septembre à l'occasion du Match des Champions...

### **UN DISPOSITIF DE PROMOTION ET DE DIFFUSION ENCORE RENFORCE POUR LE BASKET FRANÇAIS**

Cette saison marque le lancement de SFR Sport 2 et un dispositif TV encore renforcé pour la LNB. Bénéficiant cette fois de trois matchs par journée (samedi, dimanche et lundi) et d'un magazine dédié,

« Buzzer », tous les mardis, le basket professionnel a également eu 18 RDV en clair sur la chaîne de la TNT gratuite Numéro 23.

A ces diffusions TV s'est ajouté un gros travail des équipes de SFR, relayées par celles de la LNB, pour développer l'audience digitale du basket. Les vidéos publiées sur les réseaux sociaux ont permis à une communauté élargie de vivre, revivre et partager les meilleures actions de la saison.

## **PALMARES ET MOMENTS FORTS DE LA SAISON**

### **Le Match des Champions :**

Comme à l'accoutumée, le Match des Champions a fait office de bal d'ouverture de la saison professionnelle avec un nouveau concept au cœur de la Vendée pour le Vendée Basket Show LNB. En gage de match d'exhibition, les spectateurs vendéens ont pu assister à une rencontre choc entre le Limoges CSP et le Valence Basket Club d'Antoine Diot avant de laisser place au duel entre l'ASVEL Lyon-Villeurbanne et le Mans Sarthe Basket.

Désireux de marquer leur suprématie devant leur Président Tony Parker, les hommes de JD Jackson ont pourtant été poussés dans leur retranchement par une belle équipe du MSB. Menés de 6 points à l'issue du 3<sup>ème</sup> quart, les villeurbannais se sont révoltés pour décrocher le premier trophée de la saison 75-71.

MVP : Adrian UTER

### **Les « Journées de Noël » :**

Du 16 au 27 décembre 2016, les clubs et la Ligue Nationale de Basket ont apporté leur soutien au Secours Populaire dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition des Journées de Noël LNB. Avec des salles comblées et aux couleurs de Noël pendant 11 jours de festivité, les 63 matches de solidarité ont permis de belles récoltes de jouets neufs pour les enfants du Secours Populaire Français.

Les Journées de Noël ont une fois de plus rencontré un franc succès auprès des spectateurs et ont permis au basket français, solidaire, d'occuper l'espace médiatique.

### **Le All Star Game :**

Rendez-vous incontournable de la fin d'année, le All Star Game a une nouvelle fois enflammé l'AccorHotels Arena. Après 3 défaites consécutives face à la sélection française, la sélection étrangère a retrouvé le chemin de la victoire et remporté ce match des étoiles 130 à 129, grâce notamment à un John Roberson étincelant (17 points, 3 rebonds, 4 passes et 2 interceptions). Heiko Schaffartzik, a lui enflammé l'enceinte de l'AHA lors d'un somptueux concours de tirs à 3 points. Il a notamment battu le record lors des demi-finales avec 27 points inscrits, remportant ainsi une 2<sup>ème</sup> victoire consécutive dans le concours (tout comme Benjamin SENE pour les meneurs). Le show a séduit les 15 802 fans présents.

MVP : John ROBERSON

Dunks : Jeremy NZEULIE

3 points : Heiko SCHAFFARTZIK

Meneurs : Benjamin SENE

### **La Disneyland Paris Leaders Cup LNB :**

La première destination touristique d'Europe a accueilli pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive la compétition très attendue de mi-saison réunissant les huit meilleures équipes du championnat PROA durant trois jours de rencontres acharnées.

La Disneyland Paris Leaders Cup LNB 2017 a de nouveau rencontré un succès populaire avec un taux de remplissage de 96% et l'arrivée de Powerade comme boisson officielle de la Leaders Cup.

L'AS Monaco a arraché le titre à l'ASVEL Lyon-Villeurbanne à l'issue d'une finale exceptionnelle conclue sur le score de 95 à 91. Du côté de la PROB, c'est la Chorale de Roanne qui succède à Bourg-en-Bresse en remportant la finale de la Disneyland Paris Leaders Cup PRO B face à Boulogne-sur-Mer.

MVP PRO A : Sergii GLADYR

MVP PRO B : Joe BURTON

### **Les « Journées de l'Avenir » :**

Les Journées de l'Avenir marquaient la 11<sup>ème</sup> année de collaboration entre la Fondation de l'Avenir et la Ligue Nationale de Basket avec pour objectif de faire avancer la recherche médicale appliquée. Depuis 4 ans maintenant, ces Journées de l'Avenir rendent hommage à Thierry Rupert en reversant

l'intégralité des dons à la recherche médicale sur les pathologies cardiovasculaires mais permettent également de sensibiliser le monde du sport aux problématiques cardiaques.

Ainsi, une nouvelle fois cette année, les clubs professionnels, leurs supporters et la Ligue Nationale de Basket se sont mobilisés pour faire avancer la recherche sur les pathologies cardiovasculaires. Leur fort engagement a permis à la Fondation de l'Avenir de recueillir 19762,65 € qui seront reversés au Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble.

### **Finales LNB :**

L'Elan Chalon et la SIG Strasbourg étaient les hôtes du dénouement de la saison, les Finales LNB. Après 4 épisodes acharnés dans un Colisée et un Rhénus comblés aux ambiances rythmées par les chants de supporters, les deux finalistes se sont retrouvés pour le choc ultime à Chalon. Au bout de cet Épilogue, l'Elan Chalon a décroché son 2<sup>ème</sup> titre de Champion de France en battant la SIG Strasbourg 74-65.

MVP des Finales : Jeremy NZEULIE

### **FREQUENTATION DES SALLES**

La fréquentation des salles LNB est globalement stable cette saison avec 1 693 108 spectateurs (1 712 084 spectateurs en 2015-2016) pendant la saison régulière.

A noter que les Playoffs de PRO A et PRO B ont également été un véritable succès populaire avec des salles comblées sur la quasi-totalité des rencontres (notamment à partir des ½ finales).

La fréquentation des salles au cours de la saison régulière :

1. Saison régulière de PRO A: 1 092 191 spectateurs (soit 3 569 spectateurs par match)
2. Saison régulière de PRO B: 600 917 spectateurs (1 964 spectateurs par match)

Les clubs les plus performants :

1. **PRO A = ELAN BEARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ :**

5 707 spectateurs de moyenne par rencontre (76% de remplissage)

2. **PRO B = BOULAZAC BASKET DORDOGNE :**

3 929 spectateurs de moyenne par rencontre (76% de remplissage)

### **PARCOURS EN COUPES D'EUROPE**

#### **Basketball Champions League (BCL) :**

La Ligue Nationale de Basket a engagé dans la première édition de la BCL 4 équipes :

SIG Strasbourg  
AS Monaco basket  
ASVEL Lyon-Villeurbanne  
Le Mans Sarthe Basket

Les 4 clubs français se sont qualifiés pour les playoffs avec notamment 3 équipes ayant terminé en tête de leur groupe.

L'AS Monaco a réussi à se qualifier et terminer sur le podium en terminant 3<sup>ème</sup> pour le premier FINAL FOUR de la BCL qui s'est déroulé à Tenerife.

#### **FIBA Europe Cup (FEC) :**

Quatre clubs français se sont engagés dans cette nouvelle compétition proposée par la FIBA. Les clubs de Pau- Lacq-Orthez, BCM Gravelines-Dunkerque ont passé les deux phases de poule et se sont inclinés lors des playoffs.

Les clubs de l'Elan Chalon et Nanterre 92 se sont brillamment qualifiés pour la Finale.

Cette finale franco française a proposé une opposition de très grande qualité, voyant ainsi le club de Nanterre 92 l'emporter. A noter que c'est la 2<sup>ème</sup> fois en 3 saisons que Nanterre 92 remporte cette compétition.

#### **SAISON REGULIERE PRO A ET PRO B :**

Le club de l'AS Monaco termine pour la seconde année consécutive 1<sup>er</sup> de la saison régulière de PRO A avec un bilan de 30 victoires et 4 défaites.

C'est l'Elan Chalon, second de la saison régulière, qui termine champion de France au terme de 5 épisodes acharnés face à de valeureux Strasbourgeois qui ont participé cette saison à leur 5<sup>ème</sup> Finales LNB consécutives de PRO A.

Les clubs du SLUC Nancy et d'Orléans Loiret Basket sont relégués sportivement en PRO B.

A l'issue de la saison régulière de PRO B, le club de la JL Bourg Basket remporte le titre de Champion de France de PRO B et accède de nouveau à la PRO A.

Le club de Boulazac Basket Dordogne rejoint l'élite en s'imposant face à l'Hermine de Nantes lors des Finales LNB d'accession. Les clubs de Saint Quentin BB et du SOM Boulogne sont relégués en NM1.

#### **CHAMPIONNAT ESPOIRS / TROPHÉE DU FUTUR / CAMP LNB**

La Ligue Nationale de Basket a toujours à cœur de mettre en lumière les jeunes et valoriser leur formation.

Succédant à l'Elan Béarnais, les Espoirs du SLUC Nancy Basket ont décroché le titre de Champion de France avec un bilan exceptionnel de 33 victoires pour 1 défaite.

Le Trophée du Futur, réunissant les 8 meilleures équipes de la saison espoirs se sont ensuite réunies cette saison à Limoges. Au terme de trois jours de rencontres intensives, la formation du SLUC Nancy Basket l'a emporté face à Cholet Basket, signant ainsi le doublé champion de France / Trophée du Futur.

La saison s'est clôturée par l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du Camp LNB qui s'est déroulée du 9 au 11 juin à l'INSEP. Gagnant en notoriété, l'événement a réuni 40 futurs professionnels de la discipline et a rassemblé plus d'une centaine de responsables sportifs de clubs et de coaches venus repérer les talents de demain issus des centres de formation.

MVP du Championnat Espoirs : Williams NARACE (SLUC Nancy)

MVP du Trophée du Futur : Enzo GOUDOU-SINHA (SLUC Nancy)

MVP du Camp LNB : Guillaume VALAYER (Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez)

#### **LA PRESERVATION DES INTERETS DE LA LNB SUR LE PLAN EUROPEEN.**

Dans le conflit opposant la FIBA à l'Euroleague sur la gestion des compétitions européennes, la LNB a confirmé ses décisions de l'année précédente en déclarant la Basketball Champions League comme la compétition privilégiée par la LNB dans la mesure où cette compétition respecte le calendrier de la PRO A et les fenêtres internationales.

Toujours en concertation avec la FFBB, la LNB a décidé d'engager les demi-finalistes des playoffs PRO A dans la compétition Eurocup, gérée par l'ECA. Dans ce conflit complexe, la LNB souhaite préserver l'organisation du mouvement sportif et les intérêts du championnat français.

## CONTACT PRESSE

**Fabrice CANET**

☎ 01.53.94.25.57

📱 06.89.02.41.03

@ : [fc Janet@ffbb.com](mailto:fc Janet@ffbb.com)



**Fédération Française de BasketBall**  
Service de Presse  
117, rue du Château des Rentiers  
75013 PARIS